



FINANCIERE AGACHE

Rapport financier annuel 2015



FINANCIERE AGACHE

Rapport financier annuel 2015

Organes de direction et de contrôle au 31 décembre 2015

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Florian OLLIVIER
Président-directeur général

Nicolas BAZIRE
*Directeur général délégué
Représentant de Groupe Arnault*

Denis DALIBOT

Pierre DE ANDREA
Représentant de Montaigne Finance SAS

Pierre DEHEN
Représentant de GA Placements SA

Lord POWELL of BAYSWATER

COMMISSAIRES AUX COMPTES

ERNST & YOUNG et Autres
représenté par Jeanne Boillet

MAZARS
représenté par Denis Grison

Sommaire

Rapport de gestion du Conseil d'administration	5
1. Résultats consolidés	6
2. Résultats par groupe d'activités	8
3. Facteurs de risques liés à l'activité et politique d'assurance	15
4. Éléments de politique financière	21
5. Résultat de la société Financière Agache	24
6. Renseignements concernant le capital de la Société	25
7. Questions administratives	25
8. Autorisations à caractère financier	26
9. Liste des mandats ou fonctions exercés dans toutes sociétés par les mandataires sociaux	27
10. Événements postérieurs à la clôture	30
11. Évolutions récentes et perspectives	30
Comptes consolidés	31
1. Compte de résultat consolidé	32
2. État global des gains et pertes consolidés	33
3. Bilan consolidé	34
4. Tableau de variation des capitaux propres consolidés	35
5. Tableau de variation de la trésorerie consolidée	36
6. Annexe aux comptes consolidés	37
7. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	97
Comptes annuels	99
1. Bilan	100
2. Compte de résultat	102
3. Résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices	104
4. Annexe aux comptes annuels	105
5. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	114
Honoraires perçus en 2015 par les Commissaires aux comptes	115
Déclaration du Responsable du Rapport financier annuel	117



Rapport de gestion du Conseil d'administration

1. Résultats consolidés	6
2. Résultats par groupe d'activités	8
2.1. Christian Dior Couture	8
2.2. Vins et Spiritueux	10
2.3. Mode et Maroquinerie	11
2.4. Parfums et Cosmétiques	12
2.5. Montres et Joaillerie	13
2.6. Distribution sélective	14
3. Facteurs de risques liés à l'activité et politique d'assurance	15
3.1. Risques stratégiques et opérationnels	15
3.2. Politique d'assurance	18
3.3. Risques financiers	19
4. Éléments de politique financière	21
4.1. Commentaires sur le bilan consolidé	21
4.2. Commentaires sur la variation de la trésorerie consolidée	23
5. Résultat de la société Financière Agache	24
6. Renseignements concernant le capital de la Société	25
7. Questions administratives	25
7.1. Liste des mandats et fonctions des Administrateurs	25
7.2. Composition du Conseil d'administration	25
8. Autorisations à caractère financier	26
8.1. État des délégations et autorisations en cours	26
8.2. Autorisations proposées à l'Assemblée générale	26
9. Liste des mandats ou fonctions exercés dans toutes sociétés par les mandataires sociaux	27
9.1. Mandats d'administrateur en cours	27
9.2. Mandats d'administrateur à renouveler	29
10. Événements postérieurs à la clôture	30
11. Évolutions récentes et perspectives	30



Le présent rapport retrace les événements qui ont marqué la vie du groupe Financière Agache en 2015.

1. Résultats consolidés

Les ventes de l'exercice 2015 du groupe Financière Agache s'élèvent à 37 522 millions, en hausse de 16,5 % par rapport à l'exercice précédent.

Elles ont bénéficié de la hausse du cours moyen des principales devises de facturation du Groupe par rapport à l'euro, notamment de +16 % pour le dollar US.

Depuis le 1^{er} janvier 2014, le périmètre des activités consolidées a enregistré l'évolution suivante : dans les Autres activités, acquisition en octobre 2015 du journal le Parisien/Aujourd'hui en France. Cette évolution du périmètre de consolidation n'a pas eu d'effet significatif sur la variation des ventes annuelles.

À taux de change et périmètre comparables, la croissance des ventes s'établit à 6 %.

Le résultat opérationnel courant du Groupe s'établit à 6 826 millions d'euros, en hausse de 16 % par rapport à 2014. Le taux de marge opérationnelle courante sur ventes, stable par rapport à l'exercice précédent, s'élève à 18 %.

Le résultat opérationnel, après prise en compte des autres produits et charges opérationnels (charge nette de 218 millions d'euros en 2015 contre une charge nette de 289 millions d'euros en 2014), s'établit à 6 608 millions d'euros et ressort en hausse de 18 % par rapport à 2014.

Le résultat financier de l'exercice est négatif de 265 millions d'euros. En 2014, il était positif de 1 775 millions d'euros. Il est constitué :

- du coût global de la dette financière nette qui s'élève à 142 millions d'euros, en baisse de 56 millions d'euros par

rapport à l'exercice précédent grâce aux effets combinés de la baisse des taux d'intérêt et celle de l'encours moyen de dette ;

- des autres produits et charges financiers qui représentent une charge nette de 218 millions d'euros en 2015, à comparer à un montant positif de 1 910 millions d'euros en 2014. Ce résultat positif était essentiellement constitué de la plus-value réalisée par le Groupe du fait des distributions exceptionnelles en nature d'actions Hermès International réalisées par LVMH et Christian Dior. La charge liée à la part inefficace des dérivés de change est négative de 452 millions d'euros, contre -251 millions un an avant, la forte appréciation du dollar US par rapport à l'euro ayant conduit le Groupe à adapter son portefeuille de dérivés au cours du premier semestre. Enfin, les autres produits sur instruments financiers, résultant principalement de plus-values de cessions de valeurs mobilières de placement, sont positifs de 234 millions d'euros.

La part dans les résultats des sociétés mises en équivalence à caractère non opérationnel en 2015 s'élève à 95 millions d'euros, contre 63 millions d'euros en 2014.

Le taux effectif d'impôt du Groupe s'établit à 33,5 %, contre 32 % en 2014.

Le résultat net consolidé s'établit à 4 249 millions d'euros contre 5 010 millions d'euros en 2014. La part du résultat net revenant aux minoritaires s'élève à 2 934 millions d'euros contre 4 389 millions d'euros en 2014 ; il s'agit principalement des actionnaires ne contrôlant pas LVMH SE et Christian Dior SE ainsi que des minoritaires de Moët Hennessy et de DFS. Le résultat net consolidé, part du Groupe s'élève à 1 315 millions d'euros contre 621 millions d'euros en 2014.

Les principaux éléments financiers s'établissent comme suit :

(en millions d'euros)	2015	2014	2013
Ventes	37 522	32 221	30 408
Résultat opérationnel courant	6 826	5 896	6 155
Résultat opérationnel	6 608	5 607	6 026
Résultat net	4 249	5 010	3 939
dont part du Groupe	1 315	621	1 038

L'évolution des ventes des groupes d'activités est la suivante :

- Les ventes de Christian Dior Couture s'établissent à 1,9 milliard d'euros, en croissance de 7 % à taux constants et de 17 % à taux courants par rapport à 2014. Les ventes en boutiques ont progressé de 19 % à taux courants et de 8 % à taux constants.
- Les ventes du groupe d'activités Vins et Spiritueux s'élèvent à 4,6 milliards d'euros, en hausse de 16 % en données publiées et de 6 % à taux de change et périmètre comparables. Cette performance est essentiellement tirée par la progression des

volumes. La demande est toujours très dynamique aux États-Unis et en Europe, la Chine restant le deuxième marché du groupe d'activités Vins et Spiritueux.

- Les ventes du groupe d'activités Mode et Maroquinerie s'établissent à 12,4 milliards d'euros, en hausse de 4 % à taux de change et périmètre comparables, et de 14 % en données publiées. La performance de ce groupe d'activités bénéficie toujours de la progression de Louis Vuitton. Fendi, Céline, Kenzo, Givenchy et Berluti confirment leur potentiel de forte croissance.

- Les ventes des Parfums et Cosmétiques s'élèvent à 4,5 milliards d'euros, en hausse de 7 % à taux de change et périmètre comparables et de 15 % en données publiées. Toutes les marques ont enregistré de bonnes performances. Ces performances confirment l'efficacité de la stratégie de valeur fermement maintenue par les marques du Groupe face aux tensions concurrentielles engendrées sur les marchés par la crise économique. Le groupe d'activités Parfums et Cosmétiques a sensiblement augmenté son chiffre d'affaires aux États-Unis et en Asie, notamment en Chine.
- Les ventes du groupe d'activités Montres et Joaillerie s'établissent à 3,3 milliards d'euros, en hausse de 8 % à taux de change et périmètre comparables, et de 19 % en données publiées. Cette branche d'activité bénéficie du très fort dynamisme de Bulgari partout dans le monde ainsi que des très belles performances de Chaumet et Hublot. L'Europe et le Japon constituent, pour l'ensemble des marques, les zones les plus dynamiques.
- Les ventes des activités de Distribution sélective s'élèvent à 11,2 milliards d'euros, en croissance de 5 % en données publiées et de 18 % à taux de change et périmètre comparables. Cette performance est tirée par Sephora dont les ventes progressent très sensiblement en Amérique du Nord et au Moyen-Orient.

Ventes et résultat opérationnel courant par groupe d'activités

<i>(en millions d'euros)</i>	Ventes			Résultat opérationnel courant		
	2015	2014	2013	2015	2014	2013
Christian Dior Couture	1 872	1 599	1 413	240	199	165
Vins et Spiritueux	4 603	3 973	4 173	1 363	1 147	1 367
Mode et Maroquinerie	12 369	10 828	9 883	3 505	3 189	3 135
Parfums et Cosmétiques	4 517	3 916	3 717	525	415	414
Montres et Joaillerie	3 308	2 782	2 697	432	283	367
Distribution sélective	11 233	9 534	8 903	934	882	908
Autres activités et éliminations	(380)	(411)	(378)	(173)	(219)	(201)
TOTAL	37 522	32 221	30 408	6 826	5 896	6 155

Par groupe d'activités, la répartition des ventes du Groupe varie peu. La part de la Mode et Maroquinerie s'établit à 33 %, en baisse de 1 point par rapport à 2014. La part de la Distribution sélective augmente de 1 point pour s'établir à 30 %. La part de Christian Dior Couture, des Vins et Spiritueux, des Parfums et Cosmétiques, et des Montres et Joaillerie restent stables pour s'établir respectivement à 5 %, 12 %, 12 % et 9 %.

Investissements

Le solde net des opérations d'investissement (acquisitions et cessions) se traduit par un décaissement de 2 767 millions d'euros. Il comprend d'une part, des investissements d'exploitation nets pour 2 213 millions d'euros, et d'autre part, des investissements financiers nets pour 554 millions d'euros.

Recherche et développement

Les frais de recherche et développement comptabilisés en charges au cours de l'exercice s'élèvent à 99 millions d'euros (contre 81 millions d'euros en 2014 et 72 millions en 2013). Ces montants couvrent principalement les dépenses de recherche scientifique et de développement des produits de soins et de maquillage dans l'activité Parfums et Cosmétiques.

Effectifs

L'effectif inscrit du Groupe au 31 décembre 2015 s'élève à 130 719 personnes, contre 126 398 personnes fin 2014.

Commentaires sur les effets de l'évolution des parités monétaires et des variations de périmètre

Les effets de l'évolution des parités monétaires sont déterminés par conversion des comptes de la période des filiales ayant une monnaie fonctionnelle autre que l'euro aux taux de change de l'exercice précédent, à l'exclusion de tout autre retraitement.

Les effets des variations de périmètre sont déterminés en déduisant :

- pour les acquisitions de l'exercice, le montant des ventes réalisées durant l'exercice par les entités acquises, à compter de leur entrée dans le périmètre de consolidation ;
- pour les acquisitions de l'exercice précédent, le montant des ventes de l'exercice réalisées au cours des mois durant lesquels les entités acquises n'étaient pas consolidées lors de l'exercice précédent ;

et en ajoutant :

- pour les cessions de l'exercice, les ventes de l'exercice précédent réalisées au cours des mois durant lesquels les entités cédées ne sont plus consolidées durant l'exercice ;
- pour les cessions de l'exercice précédent, les ventes réalisées durant l'exercice précédent par les entités cédées.



2. Résultats par groupe d'activités

2.1. CHRISTIAN DIOR COUTURE

2.1.1. Faits marquants

L'année 2015 a été marquée par les éléments suivants :

Excellence des produits

La grande qualité des produits de la Maison Dior, ainsi que son esprit d'innovation ont porté le succès des collections de Maroquinerie, Prêt-à-porter, Accessoires et Joaillerie.

Progression soutenue des ventes du réseau en propre

L'activité de détail est en croissance de 19 % à taux courants et de 8 % à taux constants. Le chiffre d'affaires progresse dans toutes les régions du monde.

Forte croissance du résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant atteint 240 millions d'euros en 2015, en croissance de 21 % par rapport à 2014, porté par la progression des ventes et la maîtrise des dépenses.

Investissements sélectifs

Christian Dior Couture a poursuivi une politique d'investissements sélectifs sur son réseau de ventes de détail, avec notamment une impressionnante Maison Dior à Séoul conçue par l'architecte Christian de Portzamparc, de nouvelles boutiques en Allemagne (Francfort, Dusseldorf), aux États-Unis (Houston, Washington), au Canada (Vancouver), à Riyadh...

Plusieurs rénovations ou extensions ont été menées en parallèle, comme à Paris (Dior Homme avenue Montaigne), Londres (Harrods et Selfridges en Prêt-à-porter Femme), Dubaï (Mall of Emirates), Beijing (China World) ...

À fin décembre 2015, le réseau comptait 195 points de vente.

Image et Communication remarquables

Les collections ont été présentées à Paris et dans le monde, telles la collection *Croisière* dans le cadre futuriste du Palais Bulles à Cannes, la collection Femme Automne-Hiver 2015-2016 au *National Arts Center* de Tokyo, ou encore la collection Homme Automne-Hiver 2015-2016 dans l'opéra de Guangzhou.

Le film documentaire *Dior and I*, décrivant le travail du Directeur Artistique et de l'Atelier Couture de la Maison Dior, a reçu un très bon accueil de la part du public dans les grands marchés de Dior.

L'exposition *Esprit Dior* a eu un grand succès à Séoul ; l'exposition *Les Petits Théâtres* a fait escale à Dubaï après une tournée en Asie.

Le nouveau volet de la campagne *Secret Garden*, mettant en scène Rihanna au château de Versailles, a été remarquablement suivi sur les réseaux sociaux.

2.1.2. Résultats consolidés de Christian Dior Couture

Les ventes consolidées de l'année 2015 atteignent 1 872 millions d'euros, en croissance de 17 % à taux courants et de 7 % à taux constants. Le chiffre d'affaires du deuxième semestre 2015 a progressé de 12 % à taux courants.

Le résultat opérationnel courant sur l'année 2015 s'établit à 240 millions d'euros, en hausse de 41 millions d'euros.

Le résultat financier est une charge de 23 millions d'euros contre une charge de 18 millions d'euros en 2014.

La charge d'impôt est de 85 millions d'euros.

Le résultat net, part du Groupe de l'année s'établit à 120 millions d'euros, la part revenant aux minoritaires s'élevant à 12 millions d'euros.

2.1.3. Analyse des ventes par activités

(en millions d'euros)	2015 (12 mois civils)	2014 (12 mois civils)	Variation à taux courants	Variation à taux constants
Activités sous licences	27	25	10 %	10 %
Ventes en gros	97	107	- 9 %	- 12 %
Ventes au détail et divers	1 747	1 468	19 %	8 %
TOTAL	1 872	1 599	17 %	7 %

Activités sous licences

Les redevances en provenance des licences de Christian Dior Couture sont en croissance de 10 %. Elles ne représentent plus que 1 % des ventes.

Ventes en gros

La stratégie suivie par Christian Dior Couture conduit à la diminution du poids relatif des clients multimarques.

Ventes au détail et divers

(en millions d'euros)	2015 (12 mois civils)	2014 (12 mois civils)	Variation à taux courants	Variation à taux constants
Europe et Moyen-Orient	775	653	19 %	13 %
Amériques	193	157	23 %	4 %
Asie-Pacifique	779	658	18 %	4 %
TOTAL	1 747	1 468	19 %	8 %

- Les ventes de détail ont eu une croissance soutenue de 19 % à taux courants et 8 % à taux constants.
- Toutes les zones géographiques ont contribué à la croissance.
- Dans le réseau, les ouvertures ou réouvertures de la Maison Dior à Séoul et des boutiques de Washington, Vancouver (Fairmont), Düsseldorf, Dubaï Mall of Emirates, Beijing China World ont été des moments marquants.
- En Maroquinerie, la nouvelle ligne de sacs *Diorama* remporte un grand succès aux côtés des lignes iconiques *Lady Dior* et *Diorissimo*.
- Les collections de Prêt-à-porter Femme réalisent une belle année.
- En Joaillerie et Haute Joaillerie, les collections *Rose des Vents* et *Soie Dior* rencontrent un très bon accueil.

2.1.4. Perspectives

En 2016, Christian Dior Couture poursuivra son développement, appuyée par l'excellence de ses savoir-faire, la désirabilité de ses produits et la réactivité de ses équipes.

De nouvelles collections et de grands événements accompagneront la croissance de Dior.



2.2. VINS ET SPIRITUEUX

2.2.1. Faits marquants

Le groupe d'activités Vins et Spiritueux a réalisé en 2015 des ventes de 4 603 millions d'euros, soit une hausse de 16 % en données publiées et de 6 % à taux de change et périmètre comparables. Cette performance est essentiellement tirée par la progression des volumes. La demande est toujours très dynamique aux États-Unis et en Europe, la Chine restant le deuxième marché du groupe d'activités Vins et Spiritueux.

Le résultat opérationnel courant du groupe d'activités Vins et Spiritueux s'établit à 1 363 millions d'euros, en hausse de 19 % par rapport à 2014. La part des champagnes et vins représente 641 millions d'euros et celle des cognacs et spiritueux 722 millions d'euros. La hausse des volumes et la maîtrise des coûts ont permis de limiter les effets liés à la baisse d'activité en Chine. Le taux de marge opérationnelle sur ventes de cette activité augmente de 0,7 point à 29,6 %.

2.2.2. Principaux développements

Le groupe Vins et Spiritueux réalise une très bonne année, marquée par une solide progression du champagne et une belle performance de Hennessy. Les développements rapides de Glenmorangie, Ardbeg et Belvedere, ainsi que celui du portefeuille de vins d'Estates & Wines, contribuent à la croissance du groupe d'activités. Les volumes sont en hausse de 3 % pour le champagne et de 8 % pour le cognac. Dans un environnement mondial contrasté, l'excellence des produits, la forte politique d'innovation des marques et la réactivité du réseau de distribution de Moët Hennessy, ont joué un rôle clé dans ces avancées.

Moët & Chandon place 2015 sous le signe de l'innovation : nouvelle cuvée de prestige, véritable vitrine de son excellence œnologique, offensive dans le monde de la nuit avec les premiers flacons lumineux, nouvelle plate-forme de communication internationale. Portée par une bonne dynamique aux États-Unis, en Europe et au Japon, la Maison réalise un nouveau record en volume et renforce sa position de leader.

Dom Pérignon poursuit son développement international et le déploiement de sa gamme premium. L'expression de la marque, « Force de Création », vise à élever l'expérience de dégustation de ses millésimes.

Mercier se développe et élargit sa gamme avec le lancement d'une cuvée *Blanc de Noirs*.

Ruinart maintient la priorité accordée aux cuvées premium et ses liens forts avec la création contemporaine. La marque se renforce en France et accélère son expansion à l'international avec une croissance solide dans toutes les régions.

Toujours innovante, la Maison **Veuve Clicquot** est portée par l'ensemble de sa gamme grâce à la forte position de sa cuvée phare Carte Jaune, à la progression du *Rosé Non Vintage* et au succès de *Clicquot Rich*, premier champagne créé pour la mixologie. La marque renforce son leadership aux États-Unis.

Krug continue de bâtir sa notoriété et poursuit ses avancées. Tout en s'attachant à dynamiser le marché américain, la marque

se renforce en Europe et progresse fortement au Japon et en Asie-Pacifique.

Estates & Wines réalise une bonne année, caractérisée par une excellente dynamique de la marque **Chandon** et un développement prometteur des domaines nouvellement établis (Chine, Inde). Dans tous les vignobles de l'hémisphère nord, les vendanges 2015 ont été exceptionnelles, signe d'un millésime historique.

L'année de son 250^e anniversaire, mise à profit pour se doter d'une visibilité exceptionnelle à travers le monde, **Hennessy** enregistre une hausse importante de ses ventes en volume et franchit la barre des 6 millions de caisses. La Maison enregistre des résultats remarquables aux États-Unis sur l'ensemble de ses qualités de cognac, grâce à la dynamique de son produit phare *Hennessy Very Special*, à sa stratégie de montée en gamme et au succès de sa communication. En Chine, le second semestre est marqué par un rebond des ventes au cours d'une année caractérisée par le déstockage continu des détaillants. Hennessy continue de déployer ses volumes au profit des régions les plus dynamiques et se développe à la fois sur ses marchés historiques, dans de nombreux pays prometteurs tels que l'Indonésie ou les Philippines, sur les marchés émergents d'Afrique et d'Amérique et dans les circuits du travel retail.

Glenmorangie et **Ardbeg** poursuivent leur forte croissance, portée par une demande dynamique en faveur du whisky single malt premium et leur notoriété grandissante. Leur politique de qualité et d'innovation leur vaut récompenses et réussites commerciales. Le succès de la vodka **Belvedere** est amplifié par la forte visibilité due à son partenariat avec SPECTRE, 24^e opus de la saga James Bond, et de nombreuses distinctions internationales.

Perspectives

Portées par leur stratégie de création de valeur et d'innovation, les Maisons du groupe Vins et Spiritueux sont dans une dynamique favorable pour les mois qui viennent. L'année 2016 verra de nouveaux lancements de produits et de belles initiatives marketing, événementielles et digitales au service de l'image des marques et de leur désirabilité. Des investissements significatifs en communication seront consacrés aux marchés et segments les plus porteurs afin de renforcer la position des marques du Groupe dans les grands pays consommateurs et d'accentuer leur conquête des marchés à fort potentiel. Le développement des outils de production, indispensables au maintien du plus haut niveau de qualité, reste un axe stratégique majeur. Pour accompagner son développement, **Hennessy** a ainsi engagé la construction d'un nouveau site de conditionnement et d'expédition répondant aux normes professionnelles et environnementales les plus exigeantes, dont l'inauguration est prévue en 2017. Dans le même temps, **Moët & Chandon** entame la construction d'une seconde cuverie à Mont-Aigu. Dans un environnement mondial contrasté, le groupe d'activités continuera de bénéficier de la réputation d'excellence de ses produits et de sa couverture géographique équilibrée. Le dynamisme et la réactivité des équipes du réseau de distribution de Moët Hennessy constituent un atout essentiel pour réaliser son ambition de renforcer son leadership mondial des vins et spiritueux de prestige.

2.3. MODE ET MAROQUINERIE

2.3.1. Faits marquants

Le groupe d'activités Mode et Maroquinerie enregistre en 2015 des ventes de 12 369 millions d'euros, en hausse de 4 % à taux de change et périmètre comparables et de 14 % en données publiées.

Le résultat opérationnel courant s'établit à 3 505 millions d'euros, en hausse de 10 % par rapport à 2014. Louis Vuitton maintient son niveau de rentabilité très élevé, tandis que Céline, Kenzo, Givenchy et Fendi confirment leur dynamique de croissance rentable. Le taux de marge opérationnelle sur ventes baisse de 1 point et s'établit à 28 %.

2.3.2. Principaux développements

Louis Vuitton inscrit 2015 dans la continuité de sa dynamique créative et du rayonnement de son univers fascinant, entre savoir-faire traditionnel et esprit d'avant-garde. En maroquinerie, cœur de métier, la croissance est d'autant plus solide qu'elle reflète l'équilibre recherché entre les icônes de toujours comme le *Monogram* et les lancements récents. Le modèle *Capucines* et la nouvelle *Petite Malle* sont particulièrement performants. La communication repose sur des campagnes régulières et des événements forts au sein de lieux emblématiques, en résonance avec un produit ou une ouverture de magasins : défilés à la Fondation Louis Vuitton à Paris et dans la villa de Bob et Dolores Hope à Palm Springs en Californie, expositions en lien avec les collections et l'histoire de la Maison, présence à différents événements artistiques et sportifs à travers le monde. La Fondation Louis Vuitton a présenté à Pékin, au cours de l'été, sa première exposition hors les murs. En parallèle à l'ouverture de la Galerie de Louis Vuitton à Asnières, le Grand Palais à Paris a abrité, jusqu'en février 2016, l'exposition « Volez, Voguez, Voyagez » retraçant l'histoire de la Maison. Louis Vuitton poursuit le développement qualitatif de son réseau de magasins illustré notamment par des rénovations majeures à Los Angeles, New York et Paris.

Fendi accomplit un beau parcours : accélération de la croissance des ventes, succès confirmé du nouveau concept de boutiques, gains de parts de marché dans toutes les régions. La marque renforce sa désirabilité en cultivant audace et raffinement. Sa dynamique est excellente dans tous ses métiers, avec notamment une forte demande pour ses lignes de maroquinerie iconiques *Selleria* et *Peekaboo*. Plusieurs événements ont marqué 2015 : l'installation du nouveau siège au Palais de la Civilisation Italienne, la célébration de 50 années de collaboration avec Karl Lagerfeld, la réouverture du Palazzo Fendi au cœur de Rome.

Porté par l'excellence de ses matières et de ses créations conçues pour une clientèle discrète et exigeante, **Loro Piana** poursuit son développement international avec des ouvertures sélectives de boutiques. La Maison continue d'investir dans son outil de fabrication, renforce ses approvisionnements avec notamment la première édition du Loro Piana Cashmere of the Year Award, et lance une nouvelle matière d'exception, the Blend®, associant dans une palette de couleurs unique, les duvets de vigogne et de Baby Cachemire, immédiatement adoptée par ses clients.

La dynamique de **Céline** est portée par l'ensemble de ses catégories de produits. Tandis que le prêt-à-porter et les souliers continuent d'affirmer la modernité et la qualité de la marque, les lignes iconiques de maroquinerie suscitent une forte demande.

Givenchy et **Kenzo** réalisent une très belle année. La collection Femme Été 2016 de Givenchy présentée à New York génère une couverture médiatique exceptionnelle. Kenzo renforce son positionnement au fil des collections, développe son réseau de magasins et cultive une forte dimension digitale.

Donna Karan et **Marc Jacobs** poursuivent le repositionnement stratégique de leurs collections et consolident leur organisation. Donna Karan confie la direction créative du prêt-à-porter féminin *DKNY* aux designers new-yorkais Dao-Yi Chow et Maxwell Osborne. Marc Jacobs concentre ses créations sous une seule marque soutenue par une communication et un défilé uniques, et met en place un nouveau concept de magasins.

Sous la direction artistique de Jonathan Anderson, **Loewe** continue son évolution stylistique et actualise ses lignes iconiques. Le lancement du sac *Puzzle*, parfaite illustration du savoir-faire de la Maison, est déjà un grand succès.

Berluti connaît une année riche en développements, avec de nombreux lancements et l'ouverture du nouvel atelier de fabrication de Ferrare, nécessaire pour accompagner son essor.

Thomas Pink, dont les ventes en ligne poursuivent leur forte croissance, renforce sa stratégie digitale avec la préparation d'une nouvelle plate-forme omnicanal.

Pucci confie sa direction artistique à Massimo Giorgetti.

Perspectives

2016 sera pour **Louis Vuitton** une année riche en développements. La Maison illustrera sa créativité permanente et son esprit d'innovation dans l'ensemble de ses collections. L'un des temps forts de l'année sera le lancement d'un parfum Louis Vuitton et l'inauguration du laboratoire de création installé à Grasse pour servir les ambitions de la Maison dans la conquête de ce nouveau territoire. Une communication toujours très liée à l'actualité de la marque accompagnera ces développements. La Maison poursuivra l'évolution qualitative de son réseau de distribution ainsi que les initiatives visant à offrir à ses clients, dans une optique globale, à la fois en magasin et dans l'univers digital, une expérience et une qualité de service hors du commun. **Fendi** accentue sa dynamique, portée par une offre audacieuse et sophistiquée et la mise en avant de son savoir-faire unique. L'innovation sera toujours à l'honneur en 2016, avec de nombreux lancements, et la Maison romaine poursuivra son expansion en ouvrant des magasins au cœur de villes clés et sur de nouveaux marchés. Pour **Loro Piana**, l'ouverture en 2016 d'une boutique phare avenue Montaigne à Paris constituera un temps fort de l'année. La Maison continuera à dédier ses investissements à la recherche et développement textile et à l'approvisionnement en fibres naturelles les plus fines et les plus précieuses. En se concentrant sur leurs objectifs spécifiques, l'ensemble des marques de mode continueront de renforcer leur modèle de développement dans la perspective d'une croissance rentable et maîtrisée dans le temps.



2.4. PARFUMS ET COSMÉTIQUES

2.4.1. Faits marquants

Le groupe d'activités Parfums et Cosmétiques a réalisé en 2015 des ventes de 4 517 millions d'euros. À taux de change et périmètre comparables, l'évolution des ventes est en hausse de 7 % et de 15 % en données publiées. Toutes les marques ont enregistré de bonnes performances. Le Groupe d'activités a sensiblement augmenté son chiffre d'affaires aux États-Unis et en Asie, notamment en Chine.

Le résultat opérationnel courant des activités Parfums et Cosmétiques est de 525 millions d'euros, en hausse de 26 % par rapport à 2014. Cette hausse est tirée par Parfums Christian Dior, Benefit, Guerlain et Make Up For Ever qui améliorent leur résultat, grâce au succès de leurs lignes de produits phares et à une forte dynamique d'innovation. Le taux de marge opérationnelle sur ventes de ce groupe d'activités augmente de 1 point et atteint 12 %.

2.4.2. Principaux développements

À l'issue d'une année riche en développements, l'activité Parfums et Cosmétiques enregistre une croissance soutenue et de nouveaux gains de parts de marché. Les Maisons du Groupe continuent de s'appuyer sur la vitalité de leurs lignes emblématiques et sur une forte politique d'innovation.

Parfums Christian Dior accentue sa croissance et augmente ses parts de marché partout dans le monde. Une performance soutenue par le succès mondial sans précédent du nouveau parfum masculin *Sauvage*, incarné par Johnny Depp, et la vitalité des trois parfums emblématiques : *J'adore* innove avec *Touche de Parfum* ; *Miss Dior* est portée par sa nouvelle communication et son succès mondial ; *Dior Homme* accroît ses positions dans les principaux pays du monde. Dior développe ses collections via la réédition de son flacon iconique, l'amphore, et une nouvelle fragrance d'exception, *Fève Délicieuse*, créée par son Parfumeur François Demachy pour la *Collection Privée Christian Dior*. Porté depuis 2014 par la créativité de Peter Philips, le maquillage renforce son leadership avec des collections toujours plus audacieuses et de nombreuses nouveautés comme *Dior Addict Lipstick* ou le Sérums de teint *Nude Air*. Le soin, nourri par les avancées scientifiques de Dior dans le domaine de l'anti-âge, bénéficie du succès de *Dreamskin* et de la gamme *Prestige*.

Guerlain poursuit sa croissance, portée par le succès continu de *La Petite Robe Noire* dans ses diverses déclinaisons et par la performance de *L'Homme Idéal*, solidement installé sur les marchés. La Maison bénéficie en outre de l'essor des soins *Orchidée Impériale* et *Abeille Royale* et des excellents résultats des créations de maquillage iconiques *Terracotta* et *Météorites*. La Ruche, le nouveau site de production du soin et du maquillage à Chartres, soutient le développement des cosmétiques et inscrit dans la durée l'engagement de Guerlain pour la haute qualité, l'éco-conception des produits ainsi que la pérennisation des savoir-faire au cœur de la Cosmetic Valley française.

La progression de **Parfums Givenchy** est soutenue par toutes ses catégories de produits. Le parfum *Gentlemen Only*, symbole de l'élégance au masculin, poursuit sa croissance, tandis que le nouveau féminin *Live Irrésistible* connaît un succès prometteur. Le maquillage se développe notamment grâce à son produit phare pour les lèvres, *Le Rouge*.

Kenzo Parfums réussit le lancement de *Flower by Kenzo L'Élixir*, soutenu par une campagne de communication exprimant toute la spontanéité et la poésie qui caractérisent la marque.

Benefit confirme sa forte dynamique et continue de gagner des parts de marché aux États-Unis, en Europe et au Moyen-Orient, porté par une communication digitale à fort impact. Innovation majeure en 2015, le mascara *Roller Lash*, produit très performant et porteur des codes ludiques et décalés qui sont la signature de Benefit, s'impose très rapidement.

Make Up For Ever connaît une expansion rapide, qui valide son modèle de développement fondé sur une forte créativité et la qualité professionnelle de ses produits de maquillage. Les nouveautés 2015 pour le teint, *Ultra HD* et *Step 1*, remportent un grand succès.

Porté par son approche unique de la beauté et ses gammes de produits à base d'ingrédients naturels, **Fresh** poursuit une croissance rapide, en particulier en Asie. L'année 2015 a vu le début de son développement en Europe avec notamment l'ouverture d'un comptoir au sein des Galeries Lafayette à Paris et d'Harrods à Londres.

Acqua di Parma bénéficie des belles performances réalisées par sa ligne *Colonia*, incarnation d'une élégance intemporelle et d'un art de vivre italien.

Perspectives

En 2016, les marques du Groupe se fixent un nouvel objectif de gain de parts de marché qui passera par la mise en avant de leur démarche d'excellence et une politique active en termes d'innovation, de communication et d'initiatives digitales. **Parfums Christian Dior** continuera d'affirmer son statut de Maison de haute parfumerie, d'accroître sa désirabilité et d'élargir sa clientèle en synergie avec la Couture. Le développement de *Sauvage* et le soutien des lignes phares sont les axes stratégiques majeurs de la Maison. L'attention portée à l'expertise de ses conseillers et l'amélioration continue de l'expérience Dior proposée dans ses points de vente sont tout aussi essentielles. **Guerlain** a engagé un plan d'innovation soutenu pour toutes ses catégories de produits, qui se traduira notamment par une incursion de *La Petite Robe Noire* en maquillage. La Maison ouvrira en janvier à Paris sa première boutique exclusivement dédiée au parfum. **Parfums Givenchy** développera son offre de cosmétiques, soutiendra ses parfums avec de nouvelles variantes olfactives et complètera la ligne *Live Irrésistible*. **Kenzo Parfums** lancera dans quelques pays stratégiques une toute nouvelle ligne très créative, en harmonie avec l'esprit de la Maison de mode. **Benefit**, **Make Up For Ever**, **Fresh**, **Acqua di Parma** continueront d'affirmer leur créativité, de renforcer le positionnement unique qui fait leur succès et d'étendre leur distribution à l'international.

2.5. MONTRES ET JOAILLERIE

2.5.1. Faits marquants

Le groupe d'activités Montres et Joaillerie a réalisé en 2015 des ventes de 3 308 millions d'euros, soit une hausse de 8 % à taux de change et périmètre comparables et de 19 % en données publiées. Cette branche d'activité bénéficie du très fort dynamisme de Bvlgari partout dans le monde ainsi que des très belles performances de Chaumet et Hublot. L'Europe et le Japon constituent, pour l'ensemble des marques, les zones les plus dynamiques.

Le résultat opérationnel du groupe d'activités Montres et Joaillerie est de 432 millions d'euros, en hausse de 53 % par rapport à 2014. Cette forte augmentation provient de l'excellente performance de Bvlgari, ce qui conduit l'activité à présenter un taux de marge opérationnelle sur ventes en hausse de 3 points, à 13 %.

2.5.2. Principaux développements

Le groupe Montres et Joaillerie enregistre une croissance soutenue, marquée par une avancée très forte de la joaillerie. Le contexte d'incertitudes économiques et monétaires continue d'inciter les détaillants horlogers à la prudence dans leurs achats. L'activité des boutiques enregistre de solides progressions, portées par le succès des lignes iconiques et la créativité des nouveautés. Les marques s'attachent à renforcer leur notoriété et investissent sélectivement dans leur réseau de distribution et leurs capacités de fabrication.

Bvlgari confirme sa belle dynamique en termes de ventes et de résultat, avec une performance remarquable de la joaillerie, grâce au succès des lignes emblématiques *Serpenti*, *Bulgari-Bulgari*, *B.Zero1* et de la nouvelle collection *Diva*. La Haute Joaillerie réalise une progression spectaculaire à laquelle contribue la nouvelle collection *Giardini Italiani* qui s'inspire de l'art créatif des jardins italiens et exprime le talent inégalé de la Maison dans l'assemblage de pierres de couleur exceptionnelles. L'activité des montres bénéficie du succès de la nouvelle collection *Luca*, des progrès continus de *Serpenti*, et de la croissance de la ligne *Octo* dans la catégorie masculine. La bonne performance des magasins en propre récompense les efforts soutenus d'ouvertures sélectives et d'embellissement des boutiques. Bvlgari accentue sa montée en gamme dans le domaine des accessoires et des parfums.

TAG Heuer poursuit le développement de son cœur de gamme. Associées à une communication dynamique, nouveautés et séries spéciales viennent renforcer les lignes iconiques *Formula 1*, *Aquaracer* et *Carrera*. Confirmant le statut de pionnier de la Maison, la montre connectée présentée en novembre à New York suscite un grand intérêt et connaît un exceptionnel démarrage en termes de ventes sur les premiers marchés où elle a été lancée. TAG Heuer continue d'améliorer son organisation et d'optimiser son réseau de magasins afin d'en accroître la qualité et la rentabilité. La visibilité de TAG Heuer auprès de ses publics cibles et sa présence dans les médias sociaux bénéficient d'un important réseau de partenaires et ambassadeurs, parmi lesquels l'écurie de course automobile Red Bull, la Bundesliga de football, le musicien David Guetta et la chanteuse chinoise G.E.M.

Hublot maintient son rythme élevé de croissance, soutenu par la ligne *Classic Fusion* et l'emblématique *Big Bang* qui fête ses 10 ans en 2015. La marque illustre sa créativité et sa stratégie de valeur avec de nombreuses nouveautés de Haute Horlogerie. L'ouverture d'une seconde manufacture à Nyon renforce la maîtrise industrielle de Hublot pour la fabrication de ses mouvements *UNICO* et de ses complications, et complète son dispositif en matière de technologie et d'innovation. La visibilité de la marque est servie par une communication très active, associant événements, présence digitale et partenariats prestigieux dans les milieux artistiques et sportifs. De nouveaux magasins ont été ouverts à Francfort, Dubaï, Osaka et Chengdu.

Zenith célèbre en 2015 son 150^e anniversaire autour de ses valeurs de savoir-faire et de passion horlogère. Tandis que la ligne emblématique *El Primero* poursuit son développement, la nouvelle *Elite 6150* reçoit un très bon accueil. La Maison renforce sa visibilité et étend son réseau avec l'ouverture d'un magasin à Chengdu.

Chaumet connaît une année de forte croissance, tirée par ses lignes emblématiques et une montée en gamme progressive. De nouvelles créations enrichissent les collections *Hortensia* et *Joséphine*. Un Musée Éphémère, inauguré place Vendôme à Paris, expose les créations historiques et actuelles de la Maison autour du naturalisme, thème majeur de son héritage.

Les **Montres Dior** bénéficient du succès des collections d'horlogerie précieuse *Grand Bal*. **De Beers** renforce son statut de référence sur le segment du diamant solitaire. **Fred** s'appuie sur sa ligne iconique *Force 10* et ouvre une nouvelle boutique phare à Paris.

Perspectives

Le groupe d'activités Montres et Joaillerie poursuit activement son objectif de gains de parts de marché. La maîtrise des savoir-faire horloger et joaillier, la créativité des produits, la notoriété et l'image d'excellence des marques restent les vecteurs clés de sa dynamique et de son développement futur. Dans un environnement économique contrasté, cette stratégie continue de s'accompagner d'une gestion rigoureuse et d'un ciblage précis de l'affectation des ressources. Au cours des mois qui viennent, les marques continueront d'investir prioritairement dans les régions les plus porteuses ou prometteuses afin d'y développer leur visibilité. Elles s'attacheront à optimiser la couverture géographique de leurs réseaux de distribution et à élever la qualité de leurs magasins tout en veillant à augmenter leur productivité et leur rentabilité. Chez **Hublot** en particulier, l'ouverture d'un magasin phare à New York marquera le premier semestre. Le développement des capacités industrielles et la mise en place de synergies au sein du groupe d'activités seront poursuivis. **Bvlgari** en particulier poursuivra la construction de sa nouvelle Manufacture à Valenza en Italie, dont la mise en service est prévue mi-2016. Enfin, illustrant leur dynamisme, leur esprit d'innovation et leur savoir-faire, toutes les Maisons horlogères et joaillières enrichiront leurs collections dans un esprit permanent de créativité et de quête de l'excellence.



2.6. DISTRIBUTION SÉLECTIVE

2.6.1. Faits marquants

Le groupe d'activités Distribution sélective a réalisé en 2015 des ventes de 11 233 millions d'euros, en hausse de 18 % en données publiées et de 5 % à taux de change et périmètre comparables. Cette performance est tirée par Sephora dont les ventes progressent très sensiblement en Amérique du Nord et au Moyen-Orient.

Le résultat opérationnel courant du groupe d'activités Distribution sélective est de 934 millions d'euros, en hausse de 6 % par rapport à 2014. Le taux de marge opérationnelle sur ventes de ce groupe d'activités baisse de 1 point et s'établit à 8 %.

2.6.2. Principaux développements

Sephora gagne des parts de marché partout dans le monde et enregistre une nouvelle croissance à deux chiffres de ses ventes, avec des performances remarquables en Amérique du Nord et au Moyen-Orient. Les marchés ouverts récemment, notamment l'Australie, se révèlent prometteurs. L'expansion se poursuit avec près d'une centaine d'ouvertures à travers le monde en 2015. Plusieurs magasins phares comme ceux de Mall of the Emirates à Dubaï et de Powell Street à San Francisco ont été rénovés pour enrichir l'expérience client autour du digital et des services. Les ventes en ligne poursuivent leur forte croissance avec notamment une offre mobile renforcée. La stratégie de développement omnicanal de Sephora s'accélère : plusieurs propositions innovantes sont lancées comme la livraison en 48h aux États-Unis et le service « Click and Collect » en France, permettant de retirer une commande passée sur Internet dans un magasin trois heures plus tard. L'expansion géographique se poursuit avec l'acquisition du site d'e-commerce Luxola, présent dans neuf pays d'Asie du Sud-Est. Sephora maintient aussi le cap de l'innovation dans les produits et les services avec le renforcement de l'offre exclusive, le déploiement de l'offre Beauty to Go, un ensemble de produits en petit format adaptés à la vie quotidienne et au voyage, et l'initiative « Play! » aux États-Unis, permettant de recevoir sur abonnement des échantillons d'une sélection de produits.

Le Bon Marché connaît une année de forte croissance sous le signe de l'innovation. L'un des événements clés de 2015 est l'ouverture de son nouvel espace Souliers sous de magnifiques verrières. Cette rénovation contribue à une remarquable dynamique du département Accessoires, également porté par les bons résultats de l'Horlogerie et de la Joaillerie. La transformation en cours de l'espace Mode Femme entraîne une forte croissance de cette activité. L'exposition de début d'année réalisée en association avec le concept store The Webster Miami et celle consacrée à l'esprit de Brooklyn ont constitué deux temps forts de l'animation du Bon Marché et de La Grande Épicerie de Paris. Le succès du programme de fidélité « 24 Sèvres » dépasse les prévisions et permet d'élargir et rajeunir la clientèle française. La clientèle internationale, sensible à l'atmosphère parisienne et culturelle du Bon Marché, contribue aussi à la croissance des ventes.

Les activités de « travel retail » font face en Asie à une conjonction de facteurs défavorables d'ordre politique, économique et monétaire, à l'exception du Japon où DFS profite de l'afflux important de voyageurs chinois. Dans ce contexte, DFS s'appuie sur son expertise unique et sa forte capacité d'innovation pour renforcer son offre en réponse à l'évolution des attentes de ses clients voyageurs, tout en poursuivant la baisse de ses frais opérationnels. À Macao et Hong Kong, le concept d'espace T Beauty dédié à la beauté a été lancé et propose un large choix de marques et de produits dans une architecture à la fois luxueuse, moderne et accessible. Autre initiative, les boutiques de Vins et Spiritueux sur 2 niveaux ouvertes au sein de l'aéroport de Changi à Singapour. Elles redéfinissent les standards d'excellence de leur catégorie en termes d'architecture et d'expérience client. Dans le même temps, le plan de modernisation des magasins existants est poursuivi, accompagné d'une politique dynamique de marketing, d'animation et de fidélisation, grâce à l'extension du programme de fidélité LoyalT.

L'activité de Starboard Cruise Services à bord des navires est soutenue par le développement des itinéraires de croisière en Asie et par sa stratégie d'innovation et de différenciation de l'offre de ses boutiques en fonction des différentes lignes et clientèles. L'année 2015 est marquée par le renouvellement du contrat avec la compagnie Royal Caribbean.

Perspectives

Sephora poursuivra son expansion internationale. Fidèle à son profil de pionnier dans l'univers de la beauté, l'enseigne continuera d'inventer l'expérience d'achat de demain en accentuant la personnalisation de sa relation avec chaque client et en renforçant le lien entre magasin physique et offre digitale. La formation et l'engagement des équipes sur lesquelles repose le succès de Sephora restent au cœur de cette stratégie. Le Bon Marché continuera de cultiver sa différence, son profil de magasin prescripteur et la qualité de son accueil. Le lancement de la marque propre de La Grande Épicerie de Paris sera un événement marquant de 2016 tandis que le magasin Franck et Fils fermera ses portes pour préparer l'ouverture en 2017 d'une Grande Épicerie de Paris Rive droite.

Fort de la réactivité de ses équipes et de son organisation, DFS continue de se concentrer sur l'attractivité de son réseau pour être incontournable auprès des voyageurs et enrichir leur expérience. L'année 2016 verra l'aboutissement de plusieurs développements porteurs : l'ouverture de la T Galleria à Siem Reap au Cambodge, près des fabuleuses ruines d'Angkor, celle du nouveau magasin T Galleria – City of Dreams à Macao et celle du T Fondaco dei Tedeschi, premier magasin européen de DFS, sur le Grand Canal de Venise juste à côté du pont du Rialto, l'un des sites touristiques les plus fréquentés au monde. En réponse à la multiplicité des circuits de croisière et à l'évolution des clientèles, Starboard Cruise Services continue d'innover et d'affiner ses sélections de produits, tout en privilégiant les catégories les plus contributives.

3. Facteurs de risques liés à l'activité et politique d'assurance

3.1. RISQUES STRATÉGIQUES ET OPÉRATIONNELS

3.1.1. Image et notoriété du Groupe

Le Groupe est caractérisé par ses marques, un savoir-faire unique et des méthodes spécifiques de production, pour des produits vendus dans le monde entier. La notoriété des marques repose sur la qualité et l'exclusivité des produits et de leurs modes de distribution, ainsi que sur les politiques de communication et de promotion mises en œuvre. Des produits ou une politique de communication en inadéquation avec l'image des marques, des comportements inappropriés de la part des ambassadeurs de nos marques, des employés, distributeurs ou fournisseurs du Groupe, ainsi que la circulation dans les médias d'informations préjudiciables pourraient affecter la notoriété des marques et entraîner un effet défavorable sur les ventes. La valeur nette des marques, enseignes et des écarts d'acquisition inscrits au bilan du Groupe au 31 décembre 2015 s'élève à 26,2 milliards d'euros.

La vigilance du Groupe à l'égard de l'utilisation inappropriée par des tiers du nom de ses marques est extrême, dans le monde physique aussi bien que digital. Cette vigilance s'exerce notamment via l'enregistrement systématique des marques et noms de produits, que ce soit en France ou dans les autres pays, via une communication visant à limiter le risque de confusion entre les marques du Groupe et des marques de même nom, et via une veille constante associée, le cas échéant, à des recours juridiques. Les actions menées par le Groupe visent en particulier la mise en place d'un cadre juridique adapté au monde digital, afin d'établir les responsabilités des différents acteurs impliqués, un devoir de vigilance contre les actes illicites en ligne devant être partagé par l'ensemble des acteurs tout au long de la chaîne de valeur digitale.

Dans le cadre de ses activités de Vins et Spiritueux, de Parfums et Cosmétiques et, dans une moindre mesure, de Montres et Joaillerie, le Groupe vend une partie de ses produits à des distributeurs hors Groupe, ceux-ci assurant la vente au client final. La notoriété des produits repose donc en partie sur le respect par les distributeurs des exigences du Groupe en matière de mise en valeur des produits, de politique de communication, de gestion des prix de vente. Afin de se prémunir contre des pratiques inappropriées, les contrats de distribution encadrent strictement ces aspects, qui font également l'objet de contrôles réguliers de la part des Maisons.

En outre, le Groupe soutient et développe la notoriété de ses marques en collaborant avec des professionnels réputés et innovants dans leur domaine (direction artistique, œnologie, recherche en cosmétiques...), en impliquant le management au plus haut niveau dans les orientations stratégiques (collections, politiques de distribution, de communication), en respectant et mettant en avant la personnalité de chaque marque. Les collaborateurs du Groupe à tous les niveaux sont sensibilisés au respect de règles éthiques diffusées dans le Groupe. Enfin, afin de se prémunir contre le risque lié à la mise en cause publique

du Groupe ou de l'une de ses marques, le Groupe effectue une veille média constante et maintient en permanence un dispositif de gestion de crise.

3.1.2. Contrefaçon et réseaux de distribution parallèles

Les marques, savoir-faire et méthodes de production du Groupe peuvent être contrefaits ou copiés ; les produits du Groupe, notamment les articles de maroquinerie et les Parfums et Cosmétiques peuvent être distribués, en dehors de la volonté du Groupe, dans des réseaux de distribution parallèles, y compris les réseaux de vente sur Internet. Dans un effort conjoint visant à développer de nouvelles solutions pour engager davantage les consommateurs dans leur expérience digitale tout en préservant la valeur des marques et favoriser la créativité, le Groupe et des acteurs majeurs de l'Internet (« pure players ») ont annoncé leur coopération afin de protéger les droits de propriété intellectuelle du Groupe et combattre la publicité et la vente en ligne des produits de contrefaçon.

La contrefaçon et la distribution parallèle ont un effet défavorable immédiat sur le chiffre d'affaires et le résultat, et peuvent progressivement nuire à l'image de marque des produits concernés et à la confiance des consommateurs. Tous les moyens sont donc mis en œuvre pour lutter contre ces risques.

Pour agir contre la contrefaçon des produits, outre la protection systématique des marques et noms de produits mentionnée plus haut, des plans d'actions ont été développés, ayant pour objectif une collaboration étroite, dans les pays concernés, avec les autorités gouvernementales, les douanes, les avocats spécialistes de ces questions et les acteurs du monde digital, que le Groupe sensibilise aux conséquences néfastes de la contrefaçon. Le Groupe est aussi très présent dans l'ensemble des organismes regroupant les grands noms de l'industrie du luxe, afin de promouvoir des actions concertées et un message commun au niveau mondial, seuls gages de succès. Le Groupe lutte également par divers moyens contre la vente de ses produits par des réseaux de distribution parallèles, notamment par le développement de la traçabilité des produits, l'interdiction de vente directe à ces réseaux et des actions spécifiques permettant de mieux contrôler les circuits de distribution.

En dehors de l'Union européenne, le Groupe n'est pas soumis à des contraintes juridiques de nature à entraver sa politique de distribution sélective, ou à restreindre ses voies de recours contre des tiers distribuant sans agrément les produits du Groupe. Au sein de l'Union européenne, le droit de la concurrence vise dans son principe à garantir une stricte égalité de traitement aux différents acteurs, notamment dans le domaine de la distribution, constituant potentiellement une entrave aux sociétés refusant de distribuer leurs produits en dehors d'un



réseau de distributeurs agréés. Toutefois, le Règlement européen de 1999 n° 2790/1999 sur les restrictions verticales, en autorisant le recours à la distribution sélective, a instauré une exemption à ce principe général, dans le cadre de laquelle le Groupe exerce ses activités, offrant ainsi une protection accrue à ses clients. L'exemption a été confirmée en avril 2010, lors du renouvellement du Règlement de 1999, et étendue aux ventes par Internet. Cette protection juridique donne au Groupe des moyens supplémentaires de lutte contre la contrefaçon et la distribution parallèle de ses produits, lutte qui s'exerce dans le monde tant physique que digital.

La lutte contre la contrefaçon a coûté au Groupe en 2015, en dépenses internes et externes, 40 millions d'euros environ.

3.1.3. Obligations contractuelles

Dans le cadre de ses activités, le Groupe s'engage envers ses partenaires et notamment certains de ses fournisseurs sur des périodes pluri-annuelles (contrats de location et de concession, de distribution, d'approvisionnement en particulier). En cas d'interruption de ces contrats avant leur échéance, des indemnités sont généralement prévues au contrat, qui représenteraient une charge sans contrepartie immédiate. Le montant total des engagements minimaux pris par le Groupe au titre des contrats pluri-annuels de location, de concession et d'approvisionnement s'élève à 12,6 milliards d'euros au 31 décembre 2015 ; ces engagements sont détaillés dans les Notes 30.1 et 30.2 de l'annexe aux comptes consolidés.

La conclusion de contrats engageant le Groupe sur des périodes pluri-annuelles fait l'objet d'un processus d'approbation à un niveau adapté à l'importance des enjeux financiers et opérationnels. Les contrats sont revus par les services juridiques, en liaison avec les courtiers d'assurances.

En outre, le Groupe s'est engagé envers ses partenaires dans certaines activités à acquérir les participations que ceux-ci détiennent dans les activités concernées s'ils en font la demande, selon une formule de prix contractuelle. Cet engagement, évalué à 7,4 milliards d'euros au 31 décembre 2015, est enregistré au bilan du Groupe en « Autres passifs non courants » (voir Note 20 de l'annexe aux comptes consolidés).

Le Groupe s'est également engagé vis-à-vis de certains des actionnaires de ses filiales à distribuer un montant minimal de dividendes, sous réserve que la filiale dispose d'un montant suffisant de trésorerie. Ceci concerne notamment les activités Moët Hennessy et DFS, dont le montant de dividendes minimal est fixé contractuellement à 50 % du résultat consolidé de ces entités.

3.1.4. Capacité du Groupe à anticiper les nouvelles attentes des clients

Les marques doivent identifier les nouvelles tendances, les changements de comportements et de goûts, afin de proposer des produits et des expériences en adéquation avec les attentes des consommateurs. À défaut, le succès de leurs produits serait menacé. Par l'entretien de relations fortes et en constant renouvellement avec leurs sources d'inspiration traditionnelles,

tels le monde de l'art, du sport, du cinéma, des nouvelles technologies..., les différentes marques du Groupe s'attachent à devancer et à répondre pleinement aux nouvelles attentes des clients, dans le profond respect de l'identité et des affinités de chacune avec ces différents univers.

3.1.5. Exposition internationale du Groupe

Les risques et incertitudes liés à une présence internationale sont de diverses natures. Il s'agit de l'évolution du pouvoir d'achat de la clientèle, ou de la valeur des actifs d'exploitation localisés à l'étranger ; il s'agit aussi des évolutions économiques qui ne sont pas nécessairement simultanées d'une zone à l'autre ; il s'agit enfin des réglementations en matière de droit des sociétés, de fiscalité, de droits de douane ou restrictions à l'importation que peuvent imposer certains pays, et qui, le cas échéant, peuvent être pénalisantes pour le Groupe. Ainsi, certaines des activités du Groupe ont été pénalisées depuis 2014 par les mesures « anti-extravagances » instaurées par la Chine fin 2012. Il s'agit notamment de l'activité Cognac, qui, touchée par la réduction des réceptions et banquets, a souffert d'une réduction de ses volumes de ventes en 2014 et 2015 liée à l'importance des stocks présents chez ses distributeurs fin 2013. La réduction des volumes de cadeaux d'affaires avait également eu un effet défavorable en 2014 sur l'activité Montres et Joaillerie.

Afin de se prémunir contre les risques liés au non-respect par méconnaissance d'une évolution de la réglementation, le Groupe met en œuvre un dispositif de veille réglementaire dans toutes ses régions d'implantation.

Le Groupe est peu présent dans des zones instables politiquement, les cadres législatifs et réglementaires des principaux pays d'implantation du Groupe étant bien établis. Il importe de souligner que l'activité est répartie principalement sur trois zones géographiques et monétaires : l'Asie, l'Europe occidentale et les États-Unis, ce qui compense en partie l'exposition aux risques décrits ici.

En outre, une part significative des ventes du Groupe est liée aux flux touristiques ; ceci concerne particulièrement les activités de « travel retail » au sein de la Distribution sélective, ainsi que le groupe d'activités Mode et Maroquinerie, dont les magasins bénéficient de la clientèle des touristes. Des événements de nature à perturber ces flux (instabilité géopolitique et sécuritaire, dégradation de l'environnement économique, catastrophe naturelle...) auraient un impact défavorable sur les ventes du Groupe.

Enfin, le Groupe participe activement aux discussions globales visant à conclure une nouvelle génération d'accords de libre-échange entre l'Union européenne et les pays tiers, qui concernent non seulement l'accès aux marchés des pays tiers, mais aussi la signature d'accords facilitant l'accès des touristes des pays tiers à l'Union européenne. Ainsi, malgré un contexte sécuritaire tendu, poussant les États membres à demander des contrôles renforcés aux frontières, la Commission européenne a proposé de créer un « touring visa » (période de séjour étendue et possibilité de traverser l'ensemble du territoire européen) qui facilitera le tourisme de shopping de luxe dans l'Union européenne.

3.1.6. Sécurité du consommateur

Beaucoup de produits du Groupe, en particulier dans les Vins et Spiritueux et les Parfums et Cosmétiques, sont soumis, en France, dans l'Union européenne et dans l'ensemble des pays où le Groupe exerce ses activités, à des réglementations spécifiques; celles-ci portent notamment sur les conditions de production ou de fabrication des produits, leur vente, la sécurité du consommateur, l'étiquetage des produits ou leur composition.

Au-delà de la sécurité industrielle, les sociétés du Groupe s'attachent à renforcer la sécurité et la traçabilité des produits afin d'augmenter la capacité d'anticipation et de réactivité en cas de rappel des produits.

Une veille jurisprudentielle a également été mise en place afin de maîtriser la dérive des risques de responsabilité, notamment ceux pouvant affecter les marques du Groupe.

3.1.7. Saisonnalité

Pratiquement toutes les activités du Groupe sont concernées par la saisonnalité; celle-ci se manifeste par la part des ventes sur le dernier trimestre de l'exercice liée aux manifestations festives de fin d'année; cette part est d'environ 30 % pour l'ensemble des activités. Des événements imprévisibles sur les derniers mois de l'année peuvent ainsi affecter sensiblement le niveau d'activité et les résultats du Groupe.

3.1.8. Approvisionnements et compétences stratégiques

L'attractivité des produits du Groupe repose sur la disponibilité de certaines matières premières, en quantité suffisante mais aussi qualitativement, ces produits devant répondre aux critères de qualité exigés par le Groupe. Il s'agit notamment des approvisionnements en raisins et eaux-de-vie dans le cadre des activités des Vins et Spiritueux, en cuirs, toiles, laines et fourrures dans le cadre des activités Mode et Maroquinerie, mais aussi en composants horlogers, pierres et métaux précieux pour les activités Montres et Joaillerie. Afin de s'assurer des approvisionnements correspondant à ses exigences, le Groupe met en place des partenariats privilégiés avec les fournisseurs concernés. Tout en inscrivant dans la durée ce type de partenariats, le Groupe est constamment à la recherche de nouveaux fournisseurs pouvant répondre à ses exigences. À titre d'illustration, une évaluation du risque de défaillance des fournisseurs a été menée et des bonnes pratiques échangées, conduisant notamment à mettre en place des politiques de dédoublement des approvisionnements pour les produits stratégiques dans les Parfums et Cosmétiques.

En complément, pour certaines ressources rares ou dont la mise au point requiert un savoir-faire spécifique, tels les cuirs précieux ou les composants de Haute Horlogerie, le Groupe poursuit, ponctuellement, une stratégie d'intégration verticale.

Les métiers du Groupe requièrent également des compétences particulières, par exemple dans le domaine de la maroquinerie ou de l'horlogerie. Afin de garantir la pérennité de ces savoir-faire, le Groupe mène des actions en faveur de la formation et de la sauvegarde de ces métiers indispensables à la qualité de ses produits, notamment à travers une action envers la reconnaissance

de la spécificité des métiers du luxe comme métiers « d'excellence », avec des critères propres au secteur économique du luxe et permettant de mieux répondre à ses besoins et exigences.

Enfin, le succès du Groupe repose également sur le développement de son réseau de distribution et sur sa capacité à sécuriser les meilleurs emplacements sans obérer la rentabilité future des points de vente. Le Groupe a développé une expertise particulière dans le domaine immobilier, qui, partagée avec les différentes marques, permet d'optimiser le développement du réseau de distribution.

3.1.9. Systèmes d'information

Le Groupe est exposé au risque de défaillance de ses systèmes d'information, en raison d'un dysfonctionnement ou d'une malveillance. La matérialisation de ce risque peut entraîner la perte ou la corruption de données sensibles, telles des informations relatives aux produits, aux clients ou aux données financières. Un tel risque peut également se traduire par une indisponibilité partielle ou totale de certains systèmes, désorganisant les processus concernés. Afin de se prémunir contre ce risque, le Groupe met en œuvre une architecture décentralisée, permettant d'éviter toute propagation de risque. Par l'intermédiaire de son réseau de Responsables de la sécurité des systèmes d'information, le Groupe continue de mettre en place un ensemble de mesures permettant d'assurer la protection des données sensibles, ainsi que des plans de continuité d'exploitation au niveau de chaque Maison.

La protection des données personnelles de nos clients et de nos employés notamment est l'un de ces sujets sensibles. Le Groupe a ainsi développé des outils de bonne gouvernance à destination des Maisons, tels que des principes pour le marketing en ligne et la protection des données.

3.1.10. Risques industriels, environnementaux et climatiques

L'activité de production de vins et spiritueux du Groupe dépend des conditions climatiques prévalant avant la récolte des raisins. Les vignerons et négociants de Champagne ont instauré un mécanisme permettant de faire face à ces aléas, via le maintien d'une réserve qualitative.

Dans le cadre de ses activités de production et de stockage, le Groupe est exposé à la survenance de sinistres tels que les incendies, les dégâts des eaux ou les catastrophes naturelles.

Pour identifier, analyser et traiter les risques industriels et environnementaux, le Groupe s'appuie sur l'action combinée de compétences externes et de professionnels qualifiés au sein des sociétés du Groupe, notamment les responsables sécurité, qualité ou environnement.

La protection des actifs du Groupe s'inscrit dans une politique de prévention appliquant les normes de sécurité les plus élevées (Norme incendie FM GLOBAL et NFPA). En concertation avec ses assureurs, le Groupe adopte l'approche dite RHP (Risques hautement protégés) dont le but est de réduire de manière significative le risque d'incendie et de pertes d'exploitation consécutives. L'amélioration continue de la qualité de la prévention



des risques est un critère important pris en compte par les assureurs dans l'appréciation de ces risques et, par voie de conséquence, dans l'octroi de garanties étendues et compétitives.

Cette démarche est combinée à un programme de suivi des risques industriels et environnementaux; dans ce cadre, chez

LVMH, environ 52 sites ont été audités par des cabinets d'ingénieurs en 2015.

Des plans de prévention et de protection intègrent, en outre, la continuité des activités et des plans de secours.

3.2. POLITIQUE D'ASSURANCE

La politique de gestion des risques du Groupe s'inscrit dans une démarche dynamique dont les principaux vecteurs sont :

- l'identification systématique et documentée des risques;
- l'organisation de la prévention et de la protection des biens industriels et des personnes;
- le déploiement de plans de secours et de continuité sur le plan international;
- un dispositif global de financement des risques visant à réduire les conséquences d'événements majeurs sur la situation financière du Groupe;
- l'optimisation et la coordination des programmes d'assurance mondiaux et centralisés.

La politique de couverture des risques du Groupe s'appuie principalement sur le transfert de ses risques aux marchés de l'assurance à des conditions financières raisonnables, dans le cadre de l'offre disponible sur ces marchés en termes de nature, de garanties et de limites de couverture. Les limites des couvertures d'assurance résultent soit d'une quantification du sinistre maximal possible, soit des contraintes imposées par le marché de l'assurance.

Par rapport aux capacités financières du Groupe, le niveau d'auto-assurance des risques n'est pas significatif. Les franchises à la charge des sociétés du Groupe répondent notamment à une optimisation du rapport couverture/coût global du risque. Les coûts de programmes d'assurance supportés par les sociétés du Groupe sont proches de 0,15 % du chiffre d'affaires consolidé chez LVMH et de 0,17 % du chiffre d'affaires consolidé chez Christian Dior Couture.

La solidité financière des partenaires assureurs du Groupe est régulièrement vérifiée, et si nécessaire un assureur est remplacé par un autre.

Les principaux programmes d'assurance coordonnés par le Groupe sont les programmes visant à couvrir les risques de dommages aux biens, pertes d'exploitation, terrorisme, construction, transport, crédit, responsabilité civile et retrait de produits.

3.2.1. Assurance de dommages aux biens et pertes d'exploitation

La plupart des activités industrielles du Groupe sont couvertes dans le cadre d'un programme mondial consolidé d'assurance de dommages aux biens et de pertes d'exploitation consécutives.

Les garanties de dommages aux biens sont délivrées à hauteur des capitaux exposés, les garanties de pertes d'exploitation couvrent la marge brute des sociétés du Groupe sur une période

d'indemnisation d'une durée, selon l'exposition aux risques, de 12 à 24 mois. Pour le groupe LVMH, la limite de garantie de ce programme est de 1 750 millions d'euros par sinistre, ce montant ayant été déterminé d'après l'analyse des sinistres maximaux possibles du groupe LVMH. Cette limite s'élève à 350 millions d'euros par sinistre pour Christian Dior Couture.

Les garanties « événements naturels », accordées dans le cadre du programme mondial d'assurance de dommages du groupe LVMH, sont de 75 millions d'euros par sinistre et par an; pour Christian Dior Couture, ces garanties s'élèvent à 350 millions d'euros par sinistre pour la France (350 millions pour l'étranger). Dans le groupe LVMH, suite à une étude de modélisation du risque tremblement de terre au Japon réalisée en 2014, une garantie spécifique de 15 milliards de yens a été prise pour ce risque. Pour Christian Dior Couture, une couverture spécifique de 5,2 milliards de yens a été mise en place. Ces niveaux sont en adéquation avec les expositions des sociétés du Groupe à ces risques.

3.2.2. Assurance transport

L'ensemble des entités opérationnelles du Groupe sont couvertes par un contrat d'assurance transport « Stock et Transit ». La limite de garantie du programme pour LVMH et pour Christian Dior Couture est respectivement de l'ordre de 60 millions d'euros et de 4 millions d'euros et correspond au risque maximal pour les transports en cours à un instant donné.

3.2.3. Assurance responsabilité civile

Le Groupe a mis en place, pour l'ensemble de ses filiales dans le monde entier, un programme d'assurance responsabilité civile et retrait de produits. Ce programme a été conçu pour répondre au mieux, compte tenu de l'offre disponible sur les marchés mondiaux d'assurance des grandes entreprises, aux risques identifiés par le Groupe.

Les niveaux de couverture sont conformes à ceux des sociétés dont les activités sont comparables.

Les atteintes à l'environnement en base accidentelle et graduelle ainsi que les dommages environnementaux (Directive 2004/35 CE) sont couverts dans le cadre de ce programme.

Dans les pays où les accidents du travail ne sont pas couverts par des organismes publics, des programmes d'assurance spécifiques sont souscrits, notamment aux États-Unis. Les niveaux de couverture sont alors conformes aux obligations légales imposées par les différents États.

Dans certaines conditions et limites, le Groupe couvre, directement ou à travers un contrat d'assurances, la responsabilité que ses dirigeants et collaborateurs pourraient encourir à titre personnel, individuellement ou solidairement, à l'égard de tiers en cas de faute professionnelle commise dans l'exercice de leurs fonctions.

3.3. RISQUES FINANCIERS

3.3.1. Risque de crédit

En raison de la nature des activités, une part importante des ventes réalisées par le Groupe n'entraîne pas de risque clients. Il s'agit des ventes effectuées directement à notre clientèle par Christian Dior Couture, par la Distribution sélective, par les activités Mode et Maroquinerie et, dans une moindre mesure, par les activités Montres et Joaillerie ; cette part représente approximativement 66 % des ventes de 2015.

En outre, pour les ventes non comprises dans ce chiffre, il n'existe pas de dépendance dans les différents métiers vis-à-vis d'un ou de plusieurs clients dont la perte pourrait avoir un effet significatif sur le niveau d'activité ou le résultat du Groupe. Le risque clients est assuré de manière satisfaisante ; ainsi, les demandes de couverture de crédit de LVMH auprès des assureurs sont satisfaites à environ 88 % au 31 décembre 2015.

3.3.2. Risque de contrepartie

Le Groupe à travers ses activités de financements, de placements et de couverture des risques de marché est exposé à un risque de contrepartie, principalement bancaire, qui doit être contrôlé de manière régulière et dynamique. La diversification de ce risque est un objectif important. Une attention particulière est portée aux expositions de nos contreparties bancaires aux risques financiers et souverains, ainsi qu'à leur notation qui doit refléter des signatures de premières catégories.

3.3.3. Risque de change

Une part prépondérante des ventes du Groupe est réalisée dans des monnaies autres que l'euro, en particulier le dollar US (ou devises liées au dollar US telles qu'entre autres le dollar de Hong Kong et le yuan chinois) et le yen japonais, alors que la majeure partie de ses dépenses de production est libellée en euros.

Les fluctuations de change entre l'euro et les principales devises dans lesquelles sont libellées les ventes du Groupe peuvent donc modifier significativement le montant de ces ventes et les résultats du Groupe exprimés en euros, et rendre difficiles les comparaisons de ses performances d'une année sur l'autre.

Le Groupe gère activement son exposition aux risques de change, afin de réduire sa sensibilité à des variations défavorables des cours, en mettant en place des couvertures qui

3.2.4. Couverture des risques spéciaux

La couverture des risques politiques, la responsabilité civile des mandataires sociaux, la couverture des actes de fraude et de malveillance, du risque crédit clients, des actes de terrorisme, des risques de perte ou corruption de données informatiques, ou des risques liés à l'environnement, sont assurées par des polices dédiées au niveau mondial ou local.

revêtent la forme de ventes à terme ou de produits optionnels. Une analyse de sensibilité du résultat net à la variation des principales devises auxquelles est exposé le Groupe est détaillée dans la Note 22.5 de l'annexe aux comptes consolidés.

La détention d'actifs substantiels en devises (principalement en dollar US et en franc suisse) est également créatrice d'un risque de change patrimonial. Ce risque de change peut être couvert de manière totale ou partielle par l'utilisation d'emprunts ou d'instruments à terme dans la devise de l'actif. Une analyse de l'exposition du Groupe au risque de change patrimonial est présentée dans la Note 22.5 de l'annexe aux comptes consolidés pour les principales devises concernées.

3.3.4. Risque de taux d'intérêt

L'exposition du Groupe au risque de taux peut être évaluée par le montant de sa dette financière nette consolidée, qui atteint 7,8 milliards d'euros environ au 31 décembre 2015. Après effet des instruments dérivés, l'encours de dette financière brute est à hauteur de 38 % à taux fixe et à hauteur de 62 % à taux variable. Une analyse de la dette financière par échéance et nature de taux ainsi qu'une analyse de la sensibilité du coût de la dette financière nette aux variations de taux d'intérêt sont présentées dans les Notes 18.5 et 18.7 de l'annexe aux comptes consolidés.

La dette du Groupe est libellée dans différentes devises ; la part libellée dans des devises autres que l'euro étant la plupart du temps transformée en euro par le biais de cross currency swaps ; le Groupe est alors principalement exposé à l'évolution des taux d'intérêt euro. Ce risque de taux est géré par la mise en place de swaps ou par l'achat d'instruments optionnels (protections contre la hausse des taux) destinés à limiter les effets négatifs d'une évolution défavorable des taux.

À travers la couverture de son risque de change par des couvertures à terme ou optionnelles décrites au paragraphe 3.3.3., le Groupe est également exposé aux différentiels entre les taux euro et les taux des devises couvertes.

3.3.5. Risque des marchés actions

L'exposition du Groupe au risque des marchés actions est en premier lieu liée à ses participations dans Christian Dior et LVMH ainsi qu'aux actions Christian Dior et LVMH auto-détenues, essentiellement en couverture des plans de stock-options et des plans d'attribution d'actions gratuites.



L'exposition du Groupe tient également à sa participation de 8,4% dans le capital d'Hermès International SCA.

En outre, des titres cotés peuvent être détenus par certains des fonds dans lesquels le Groupe a investi, ou directement parmi les investissements financiers ou les placements financiers.

Le Groupe peut utiliser des produits dérivés pour gérer ses positions, avec notamment pour objectif de réduire la sensibilité de la position à la variation des cours de bourse. Ainsi, peuvent être mises en place des couvertures de plans de rémunération liés au cours de l'action LVMH. Les produits dérivés peuvent aussi être utilisés pour disposer synthétiquement d'une position acheteuse.

3.3.6. Risque des marchés matières premières

Le Groupe, essentiellement à travers son activité Montres et Joaillerie, peut être exposé à la variation du prix de certains métaux précieux, notamment l'or. Dans certains cas et afin de sécuriser le coût de production, des couvertures peuvent être mises en place, soit en négociant le prix de livraisons prévisionnelles d'alliages avec les affineurs, ou en négociant avec des producteurs le prix de produits semi-finis, soit par l'achat de couvertures auprès de banques de première catégorie. Dans ce dernier cas, les couvertures consistent à acheter de l'or auprès de banques ou à contracter des instruments fermes ou optionnels avec livraison physique.

3.3.7. Risque de liquidité

Outre des risques de liquidité locaux en règle générale peu significatifs, l'exposition du Groupe au risque de liquidité peut être appréciée (a) au moyen du montant de sa dette financière à moins d'un an, hors effet des instruments dérivés, nette de la trésorerie et équivalents, soit 2,3 milliards d'euros à fin 2015, ou (b) sur la base de l'encours cumulé de ses programmes de billets de trésorerie, soit 3,0 milliards d'euros. Au regard du non-renouvellement éventuel de ces concours, le Groupe dispose de lignes de crédit confirmées non tirées d'un montant de 6,7 milliards d'euros.

La liquidité du Groupe résulte ainsi de l'ampleur de ses placements, de l'existence de financements à long terme, de la diversité de sa base d'investisseurs (obligations et titres à court terme), ainsi que de la qualité de ses relations bancaires, matérialisée ou non par des lignes de crédit confirmées.

Le Groupe s'est engagé, dans le cadre de certaines lignes de crédit à long terme, à respecter un ratio financier usuel en la matière (« actifs sur dette financière nette »). Le niveau actuel de ces ratios assure au Groupe une grande flexibilité financière substantielle au regard de cet engagement.

Les contrats d'emprunts et de dettes financières ne sont assortis d'aucune clause spécifique susceptible d'en modifier significativement les conditions.

La ventilation des passifs financiers par échéance contractuelle est présentée dans la Note 22.7 de l'annexe aux comptes consolidés.

3.3.8. Organisation de la gestion des risques de change, de taux d'intérêt et des marchés actions

Le Groupe applique une stratégie de gestion des risques de change et de taux destinée principalement à limiter l'impact négatif des fluctuations des monnaies ou des taux d'intérêts sur son activité ou ses investissements.

Le Groupe a mis en place des politiques, des règles et des procédures pour mesurer, gérer et contrôler ces risques de marché.

L'organisation de ces activités repose sur la séparation des fonctions de mise en œuvre des opérations (front office), de gestion administrative (back office) et de contrôle financier.

Cette organisation s'appuie sur des systèmes d'information intégrés qui permettent un contrôle rapide des opérations.

Les dispositifs de couverture sont présentés aux différents Comités d'audit du Groupe.

Les décisions de couverture sont prises selon un processus clairement établi qui comprend des présentations régulières aux différents organes de direction concernés et font l'objet d'une documentation détaillée.

4. Éléments de politique financière

Au cours de l'exercice, les principaux axes de la politique financière du Groupe ont été les suivants :

- l'amélioration de la structure et de la flexibilité financière du Groupe, avec pour principaux indicateurs :

- l'accroissement sensible des capitaux propres :

les capitaux propres, avant affectation du résultat, progressent de 11 % et atteignent 30,3 milliards d'euros fin 2015, contre 27,3 milliards un an auparavant. Cette progression reflète notamment les bons résultats du Groupe, distribués en partie seulement,

- la diminution de l'endettement net :

l'endettement net s'élève à 7,8 milliards d'euros à fin 2015 contre 8,1 milliards un an auparavant. La dette financière nette a baissé de 0,3 milliard d'euros. Cette évolution a été rendue possible par la génération de trésorerie issue des opérations d'exploitation et d'investissement (cash-flow disponible) très élevée en 2015.

Le Groupe a pu profiter en 2015 de conditions toujours plus favorables pour améliorer le coût de la dette financière nette qui représente 142 millions d'euros en 2015, contre 198 millions d'euros en 2014.

- la facilité d'accès à la liquidité du Groupe grâce en particulier à ses programmes de billets de trésorerie, dont le succès auprès des investisseurs ne se dément pas,

- le maintien d'un volume important de placements de trésorerie et équivalents de trésorerie, auprès de contreparties bancaires diversifiées et de premier rang,

- la flexibilité financière du Groupe, grâce à un volant significatif de lignes de crédit confirmées non tirées de 6,7 milliards d'euros au total ;

- une politique prudente de gestion des risques de change et de taux d'intérêt, avec pour objectif principal la couverture des risques générés directement ou indirectement par l'exploitation et par la couverture du patrimoine du Groupe ;

- une concentration accrue des liquidités du Groupe grâce au déploiement de « cash poolings » à travers le monde, qui assurent une fluidité de ces liquidités à travers le Groupe et permettent une gestion optimisée des excédents. De manière générale, le Groupe pratique une politique d'investissement et de placement diversifiée ;

- une politique de distribution dynamique, en faveur des actionnaires de Financière Agache et des minoritaires du Groupe, qui reflète les performances opérationnelles et financières du Groupe. Ainsi, les dividendes et acomptes décidés en faveur des minoritaires des filiales consolidées, au premier rang desquels ceux des sociétés LVMH et Christian Dior, se sont élevés à 1,3 milliard d'euros.

4.1. COMMENTAIRES SUR LE BILAN CONSOLIDÉ

<i>(en milliards d'euros)</i>	2015	2014	Variation
Immobilisations corporelles et incorporelles	39,2	36,4	2,8
Autres	7,7	6,5	1,2
Actifs non courants	46,9	42,9	4,0
Stocks	10,6	9,9	0,7
Autres	10,1	10,4	(0,3)
Actifs courants	20,7	20,3	0,4
ACTIF	67,6	63,2	4,4

Le total du bilan consolidé du groupe Financière Agache à fin 2015 s'élève à 67,6 milliards d'euros, en progression de 7 % par rapport à fin 2014.

Les actifs non courants, en progression de 4,0 milliards d'euros, représentent 69 % du total du bilan, contre 68 % à fin 2014.

Les immobilisations corporelles et incorporelles progressent de 2,8 milliards d'euros. La revalorisation des engagements d'achat de titres de minoritaires, reflétant la bonne performance

<i>(en milliards d'euros)</i>	2015	2014	Variation
Capitaux propres	30,3	27,3	3,0
Passifs non courants	21,7	21,3	0,4
Capitaux permanents	52,0	48,6	3,4
Dette financière à moins d'un an	6,2	6,1	0,1
Autres	9,4	8,5	0,9
Passifs courants	15,6	14,6	1,0
PASSIF	67,6	63,2	4,4

des activités concernées par ces engagements, a un effet positif de 1,2 milliard d'euros sur les écarts d'acquisition. L'effet des variations de parités monétaires sur ce poste de bilan est positif de 0,9 milliard d'euros. Les investissements d'exploitation de l'année, nets des dotations aux amortissements et des cessions, représentent une augmentation additionnelle de 0,4 milliard d'euros. Ils sont commentés dans le cadre des analyses de la variation de trésorerie.



Les autres actifs non courants progressent de 1,2 milliard d'euros, pour s'établir à 7,7 milliards d'euros, en raison principalement de la progression des impôts différés actifs, de 0,5 milliard d'euros, et de la hausse des participations mises en équivalence, à hauteur de 0,4 milliard d'euros, résultant notamment des prises de participation dans Repossi et L Catterton Management.

Les stocks progressent de 0,7 milliard d'euros, reflétant la croissance des activités du Groupe. Leur évolution est commentée dans le cadre des analyses de variation de la trésorerie.

Les autres actifs courants diminuent de 0,3 milliard d'euros, à 10,1 milliards, en raison principalement de la diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, à hauteur de 1,0 milliard d'euros, partiellement compensée, à hauteur de

0,7 milliard d'euros, par la hausse des postes clients et autres actifs courants.

Les passifs non courants progressent de 0,4 milliard d'euros, et atteignent 21,7 milliards d'euros fin 2015. Cette variation provient principalement de la réévaluation des engagements de rachat de titres de minoritaires, positive de 1,4 milliard d'euros, compensée par la réduction de la part à long terme de la dette financière, d'un montant de 1,1 milliard d'euros.

Les passifs courants progressent de 1,0 milliard d'euros par rapport à fin 2014, pour s'établir à 15,6 milliards d'euros. Cette augmentation résulte essentiellement de la hausse des dettes fournisseurs de 0,4 milliard d'euros, de celle des dettes fiscales et sociales à hauteur de 0,3 milliard d'euros et des autres passifs courants de 0,4 milliard d'euros.

(en milliards d'euros)	2015	2014	Variation
Dette financière à plus d'un an	6,2	7,3	(1,1)
Dette financière à moins d'un an et instruments dérivés	6,1	6,0	0,1
Dette financière brute après effet des instruments dérivés	12,3	13,3	(1,0)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, autres actifs financiers et placements financiers	(4,5)	(5,2)	0,7
Dette financière nette	7,8	8,1	(0,3)
Capitaux propres	30,3	27,3	3,0
Ratio dette financière nette/capitaux propres	25,7 %	29,5 %	(3,8)

Le ratio dette financière nette sur capitaux propres, à savoir 25,7% au 31 décembre 2015, s'améliore de 3,8 points sur l'exercice, grâce à l'effet combiné de la progression des capitaux propres, de 3,0 milliards d'euros, et de la réduction de la dette financière nette de 0,3 milliard d'euros.

Le total des capitaux propres s'établit à 30,3 milliards d'euros à fin 2015, en hausse de 3,0 milliards d'euros par rapport à fin 2014. Cette variation reflète en premier lieu les bons résultats du Groupe, distribués en partie seulement, soit une progression nette de 2,4 milliards d'euros. S'y ajoute l'effet de l'évolution des parités monétaires sur les réserves des entités en devises, principalement en dollar US, Hong Kong dollar et franc suisse, positif de 0,8 milliard d'euros. Au 31 décembre 2015, le total des capitaux propres représente 45% du total du bilan, contre 43% fin 2014.

La dette financière brute après effet des instruments dérivés s'élève, à fin 2015, à 12,3 milliards d'euros, en diminution de 1,0 milliard d'euros par rapport à fin 2014.

Durant l'année, LVMH a remboursé des emprunts obligataires émis en 2009 (250 millions d'euros) et 2011 (500 millions d'euros) ainsi que celui de 200 millions de francs suisses émis en 2008. Financière Agache a remboursé l'emprunt obligataire de 225 millions d'euros émis en 2010.

À l'inverse, l'encours de billets de trésorerie a augmenté de 0,2 milliard d'euros sur l'année 2015. La trésorerie et équivalents de trésorerie du Groupe, et les placements financiers s'élèvent en fin d'exercice à 4,5 milliards d'euros.

À fin 2015, le montant disponible de lignes de crédit confirmées non tirées est de 6,7 milliards d'euros, et couvre largement les programmes de billets de trésorerie du Groupe, dont l'encours au 31 décembre 2015 atteint 3,0 milliards d'euros.

4.2. COMMENTAIRES SUR LA VARIATION DE LA TRÉSORERIE CONSOLIDÉE

Le tableau de variation de la trésorerie consolidée, présenté dans les comptes consolidés, détaille les principaux flux financiers de l'exercice 2015.

<i>(en millions d'euros)</i>	2015	2014	Variation
Capacité d'autofinancement générée par l'activité	8 300	7 371	929
Coût de la dette financière nette : intérêts payés	(148)	(201)	53
Impôt payé relatif aux activités d'exploitation	(1 921)	(1 688)	(233)
Capacité d'autofinancement après intérêts et impôts	6 231	5 482	749
Variation du besoin en fonds de roulement	(446)	(779)	333
Investissements d'exploitation	(2 213)	(1 962)	(251)
Cash-flow disponible	3 572	2 741	831
Investissements financiers	(554)	(508)	(46)
Opérations en capital	(2 487)	(1 836)	(651)
Variation de la trésorerie avant opérations de financement	531	397	134

La capacité d'autofinancement générée par l'activité, à 8 300 millions d'euros, augmente en 2015 de 12,6 % par rapport aux 7 371 millions d'euros enregistrés un an plus tôt.

Après paiement des intérêts financiers et impôts, la capacité d'autofinancement atteint 6 231 millions d'euros, en augmentation de 13,7 % par rapport à l'exercice 2014.

Le montant des intérêts payés, soit 148 millions d'euros, est en baisse significative par rapport au montant de 2014 grâce, principalement, aux effets de la baisse des taux sur les emprunts, auxquels s'ajoutent ceux de la réduction de la dette financière nette.

Les impôts payés relatifs aux activités opérationnelles atteignent 1 921 millions d'euros, soit une augmentation de 233 millions d'euros, en lien avec la progression des résultats du Groupe.

La progression du besoin en fonds de roulement, de 446 millions d'euros, est nettement inférieure à celle observée un an plus tôt, de 779 millions. En effet, l'augmentation des stocks, de 605 millions d'euros, est très inférieure à celle de 2014, de 998 millions d'euros. Ce phénomène concerne notamment les Vins et Spiritueux ainsi que, dans une moindre mesure, les Parfums et Cosmétiques et les Montres et Joaillerie.

Les investissements d'exploitation, nets des cessions, représentent en 2015 un débours de 2 213 millions d'euros, contre 1 962 millions d'euros un an plus tôt. Ils sont constitués principalement des investissements de Sephora, Louis Vuitton, DFS, Bvlgari et Christian Dior Couture dans leurs réseaux de distribution, de ceux de Parfums Christian Dior dans de nouveaux comptoirs, de ceux des marques de champagne et de Hennessy dans leur outil de production, ainsi que des investissements immobiliers affectés à l'exploitation administrative, commerciale ou locative.

En 2015, 554 millions d'euros ont été consacrés aux investissements financiers et acquisitions de titres consolidés, dont 272 millions d'euros liés aux acquisitions de titres consolidés. Ceux-ci comprennent notamment l'acquisition du Parisien-Aujourd'hui en France, celle d'une participation de 95 % dans le site de e-commerce Luxola, ainsi que des prises de participation dans Reposit et L Catterton Management. Le solde, négatif de 282 millions d'euros, est relatif à la gestion des investissements financiers, dont un débours de 275 millions d'euros au titre de l'impôt relatif aux investissements financiers, des acquisitions nettes de cessions de 86 millions d'euros, ainsi que des dividendes reçus de 79 millions d'euros.

La variation de trésorerie issue des opérations en capital représente un débours de 2 487 millions d'euros. Ce montant correspond, à hauteur de 550 millions d'euros, aux dividendes versés sur l'exercice par Financière Agache, et à hauteur de 1 364 millions d'euros aux dividendes versés aux minoritaires des filiales consolidées. Il s'agit pour l'essentiel des minoritaires de Christian Dior, des actionnaires ne contrôlant pas la société LVMH SE et des minoritaires de DFS, ainsi que des 34 % détenus par Diageo dans Moët Hennessy. L'impôt payé relatif aux opérations en capital s'élève à 406 millions d'euros. À cela, s'ajoute l'effet des transactions avec les minoritaires, pour un montant net de 177 millions d'euros.

L'excédent de trésorerie, après toutes opérations d'exploitation, d'investissement et en capital, s'est ainsi élevé à 531 millions d'euros. Les opérations de financement ayant entraîné une consommation de trésorerie de 1 406 millions d'euros, l'effet de la variation des écarts de conversion étant négatif de 32 millions d'euros, le niveau de trésorerie en fin d'exercice est en baisse de 907 millions d'euros par rapport à fin 2014 et atteint 3 563 millions d'euros.



5. Résultat de la société Financière Agache

Financière Agache a maintenu sa participation directe et indirecte dans sa filiale LVMH et accru celle dans Christian Dior en faisant l'acquisition de 664 990 titres pour 113 millions d'euros.

Le montant total des produits de participations reçus en 2015 s'est élevé à 278,9 millions d'euros en 2015, contre 527,5 millions d'euros en 2014.

Le résultat financier s'est établi à 258,0 millions d'euros contre 518,4 millions d'euros en 2014. Pour mémoire, ce résultat de

518,4 millions d'euros était constitué à hauteur de 350,4 millions d'euros par les distributions exceptionnelles en nature d'actions Hermès International réalisées par les sociétés LVMH et Christian Dior en 2014.

Le résultat net s'établit à 248,9 millions d'euros.

Il est proposé à l'Assemblée générale des actionnaires d'affecter et de répartir le bénéfice distribuable de l'exercice clos le 31 décembre 2015 de la façon suivante :

Détermination du résultat distribuable (en euros)

Résultat net	248 934 267,37
Report à nouveau	3 221 206 444,25
BÉNÉFICE DISTRIBUTABLE	3 470 840 711,62

Proposition de répartition

Distribution d'un dividende brut de 173,50 euros par action	550 576 572,00
Report à nouveau	2 920 264 139,62
SOIT UN TOTAL DE	3 470 840 711,62

Si cette répartition est retenue, le montant brut du dividende ressortira à 173,50 euros par action. Deux acomptes sur dividende de 18,50 euros et de 155 euros par action ayant été distribués respectivement le 24 septembre 2015 et le 17 décembre 2015, aucun solde ne sera mis en paiement au titre de cet exercice.

Conformément à l'article 158 du Code général des impôts, ce dividende ouvre droit, pour les résidents fiscaux français personnes physiques, à un abattement fiscal de 40 %.

Distribution des dividendes

Conformément à la loi, nous vous rappelons le montant brut du dividende par action versé au titre des trois derniers exercices :

Exercice	Nature	Date de mise en paiement	Dividende brut ^(a) (en euros)	Abattement fiscal ^(b) (en euros)
2014	-	-	-	-
2013	Acompte	2 octobre 2013	28,50	11,40
	Solde	-	-	-
	TOTAL		28,50	11,40
2012	Acompte	18 décembre 2012	115,00	46,00
	Solde	-	-	-
	TOTAL		115,00	46,00

(a) Avant effets de la réglementation fiscale applicable aux bénéficiaires.

(b) Pour les personnes physiques ayant leur résidence fiscale en France.

Informations relatives aux délais de paiement

Au 31 décembre 2015, les dettes fournisseurs s'élèvent à 173 milliers d'euros (324 milliers d'euros au 31 décembre 2014). Elles sont composées de factures non parvenues à hauteur de 166 milliers

d'euros (245 milliers d'euros au 31 décembre 2014) et de factures échues pour 7 milliers d'euros (79 milliers d'euros au 31 décembre 2014).

6. Renseignements concernant le capital de la Société

Le capital, au 31 décembre 2015, est de 50 773 632 euros divisé en 3 173 352 actions d'un nominal de 16 euros. Au 31 décembre 2015, 3 619 de ces actions (représentant 0,11 % du capital) étaient détenues par la Société, pour un prix de revient global de 448 396 euros.

Les actions de la Société ne sont plus négociées sur un marché réglementé depuis 1996. Conformément à la loi, elles revêtent donc la forme obligatoirement nominative.

Financière Agache se tient à la disposition de ses actionnaires pour leur faciliter les démarches et les formalités en cas de négociation de leurs titres et, le cas échéant, pour les aider à rechercher une contrepartie.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous informons qu'aucun salarié de la Société ou des sociétés qui lui sont liées, ne détient, dans le cadre des régimes de gestion collective de titres visés par ce texte, d'actions de la Société.

7. Questions administratives

7.1. LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DES ADMINISTRATEURS

La liste des mandats et fonctions exercés par chacun des Administrateurs figure au paragraphe 9 ci-après.

7.2. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il vous est proposé de renouveler les mandats d'Administrateur de la société MONTAIGNE FINANCE SAS pour la durée statutaire de trois ans.



8. Autorisations à caractère financier

8.1. ÉTAT DES DÉLÉGATIONS ET AUTORISATIONS EN COURS

Augmentation du capital social (L. 225-129, L. 225-129-2 et L. 228-92 du Code de commerce)

Nature	Date de l'autorisation	Échéance/ Durée	Montant autorisé	Modalités de détermination du prix d'émission	Utilisation au 31 décembre 2015
Par incorporation de bénéfices, réserves, primes ou autres (L. 225-130)	27/05/2015 (12 ^e résolution)	26/07/2017 (26 mois)	32 millions d'euros 2 000 000 actions ^(a)	Non applicable	Néant
Avec droit préférentiel de souscription : actions ordinaires, valeurs mobilières donnant accès au capital	27/05/2015 (13 ^e résolution)	26/07/2017 (26 mois)	32 millions d'euros 2 000 000 actions ^(a)	Libre	Néant

(a) Montant nominal maximal. Sur ce montant s'imputerait le montant nominal de toute augmentation de capital décidée en application des autres délégations de compétence (15^e résolution).

8.2. AUTORISATIONS PROPOSÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Aucune autorisation n'est proposée à l'Assemblée générale.

9. Liste des mandats ou fonctions exercés dans toutes sociétés par les mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous rendons compte ci-après de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires de la Société.

9.1. MANDATS D'ADMINISTRATEUR EN COURS

M. FLORIAN OLLIVIER, Président-directeur général

Agache Développement SA	Représentant permanent de Financière Agache, Administrateur Président-directeur général (<i>fin le 26/06/2015</i>)
Escorial Development SA	Administrateur
Europatweb SA	Président-directeur général
Europatweb Placements SAS	Représentant légal d'Europatweb, Président
Financière Agache SA	Président-directeur général
Financière Jean Goujon SAS	Président
FJG Patrimoine SAS	Président
GA Placements SA	Représentant permanent d'Invry, Administrateur
Grandville SA	Administrateur
Groupe Arnault SEDCS	Directeur général-Membre du Directoire
Invry SAS	Président
JGPG SAS	Président
Kléber Participations SARL	Gérant
Le Jardin d'Acclimatation SA	Administrateur
Montaigne Finance SAS	Président
Montaigne Services SNC	Gérant
Semyrhamis SA	Directeur général délégué, non Administrateur Représentant permanent de Financière Agache, Administrateur Membre du Comité de surveillance (<i>fin le 30/10/2015</i>)
Semyrh-Europe (SA)	Administrateur
Sevrilux SNC	Représentant légal de Financière Agache, Gérant

M. DENIS DALIBOT

Agache Développement SA	Administrateur (<i>fin le 09/10/2015</i>)
Aurea Finance SA	Président
Belle Jardinière SA	Administrateur
Cervinia SA	Administrateur
Christian Dior SE	Administrateur
Christian Dior Couture SA	Administrateur
Courtinvest SA	Administrateur
DYD Conseil	Gérant
Europatweb SA	Administrateur
Financière Agache SA	Administrateur
Financière Jean Goujon SAS	Membre du Comité de surveillance
Franck & Fils SA	Représentant permanent de Le Bon Marché – Maison Aristide Boucicaut, Administrateur
Giminvest SA	Administrateur
GMPI SA	Administrateur
Groupe Arnault SEDCS	Président du Conseil de surveillance
Le Jardin d'Acclimatation SA	Représentant permanent d'Ufipar, Administrateur
Le Peigné Invest SA	Administrateur
Le Peigné SA	Administrateur
Mercure Conseil	Gérant
Semyrhamis SA	Administrateur
Willinvest SA	Administrateur

**Lord POWELL of BAYSWATER**

Financière Agache SA	Administrateur
Hong Kong Land Holdings	Administrateur
LVMH Moët Hennessy - Louis Vuitton SE	Administrateur
LVMH Services Limited	Président du Conseil d'administration
Mandarin Oriental International Holdings	Administrateur
Matheson & Co Ltd	Administrateur
Northern Trust Corporation	Administrateur
Textron Corporation	Administrateur

GA PLACEMENTS SA

Financière Agache SA	Administrateur
----------------------	----------------

M. Pierre DEHEN, Représentant permanent

Agache Développement SA	Représentant permanent de Groupe Arnault, Administrateur
Financière Agache SA	Représentant permanent de GA Placements, Administrateur
GA Placements SA	Président-directeur général
LC Investissements SAS	Membre du Comité de direction
Union +	Représentant permanent de LVMH Moët Hennessy - Louis Vuitton, Administrateur

GROUPE ARNAULT SEDCS

Agache Développement SA	Administrateur
Europatweb SA	Administrateur
Financière Agache SA	Administrateur
GA Placements SA	Administrateur
Semyrhamis SA	Administrateur

M. Nicolas BAZIRE, Représentant permanent et Directeur général délégué

Agache Développement SA	Administrateur
Atos SE	Administrateur
Carrefour SA	Administrateur
Europatweb SA	Administrateur
Financière Agache SA	Directeur général délégué et Représentant permanent de Groupe Arnault, Administrateur
GA Placements SA	Représentant permanent de Montaigne Finance, Administrateur
Groupe Arnault SEDCS	Directeur général
Groupe Les Echos SA	Administrateur
Les Echos SAS	Vice-Président du Conseil de surveillance
LVMH Moët Hennessy - Louis Vuitton SE	Administrateur
Louis Vuitton, Fondation d'Entreprise	Administrateur
Louis Vuitton Malletier SA	Représentant permanent d'Ufipar, Administrateur
LV Group SA	Administrateur
Montaigne Finance SAS	Membre du Comité de surveillance
Semyrhamis SA	Directeur général délégué, non Administrateur
Société des Bains de Mer de Monaco SA	Représentant permanent de Groupe Arnault, Administrateur
Suez Environnement Company SA	Représentant permanent de Ufipar, Administrateur
	Administrateur

9.2. MANDATS D'ADMINISTRATEUR À RENOUELER

MONTAIGNE FINANCE SAS

Financière Agache SA	Administrateur
GA Placements SA	Administrateur
M. Pierre DE ANDREA, Représentant permanent	
Agache Développement SA	Président-directeur général Représentant permanent de Financière Agache, Administrateur (<i>fin le 24/09/2015</i>)
CD Investissements SAS	Président
CPV Investissement SARL	Gérant
Delcia SA	Administrateur
Europimmo SNC	Gérant
Fimeris SA	Administrateur
Financière Agache SA	Représentant permanent de Montaigne Finance, Administrateur
Foncière du Nord SCI	Gérant
GA Placements SA	Représentant permanent de Groupe Arnault, Administrateur
Goujon Holding SAS	Président
Goujon Participations SAS	Président
Mandarine SARL	Gérant
Métropole 1850 SNC	Gérant
Montaigne Finance SAS	Membre du Comité de surveillance
Sadifa SA	Président-directeur général
Sanderson International SA	Administrateur
Société de Gestion Financière et de Patrimoine SARL	Gérant
Société en nom collectif Jardin Bleu	Gérant
Sophiz SA	Administrateur
Westley International SA	Administrateur



10. Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu entre le 31 décembre 2015 et la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration, le 6 avril 2016.

11. Évolutions récentes et perspectives

Dans un climat d'incertitudes économiques, monétaires et géopolitiques, le groupe Financière Agache dispose des meilleurs atouts pour poursuivre en 2016 sa dynamique de croissance pour l'ensemble de ses métiers. Le Groupe maintiendra une stratégie centrée sur le développement de ses marques porté par une politique soutenue d'innovation et une exigence permanente de qualité sur les produits et leur distribution.

Fort de la grande réactivité de ses équipes, de leur esprit entrepreneurial et de la bonne répartition entre ses différents métiers et les zones géographiques où il opère, le groupe Financière Agache aborde l'année 2016 avec confiance et se fixe à nouveau comme objectif de renforcer son avance sur le marché mondial du luxe.

Comptes consolidés

1.	Compte de résultat consolidé	32
2.	État global des gains et pertes consolidés	33
3.	Bilan consolidé	34
4.	Tableau de variation des capitaux propres consolidés	35
5.	Tableau de variation de la trésorerie consolidée	36
6.	Annexe aux comptes consolidés	37
7.	Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	97



1. Compte de résultat consolidé

<i>(en millions d'euros, sauf résultats par action)</i>	<i>Notes</i>	2015	2014	2013
Ventes	<i>25-24</i>	37 522	32 221	30 408
Coût des ventes		(13 047)	(11 226)	(10 367)
Marge brute		24 475	20 995	20 041
Charges commerciales		(14 850)	(12 609)	(11 542)
Charges administratives		(2 789)	(2 495)	(2 332)
Part dans les résultats des sociétés commerciales mises en équivalence	<i>7</i>	(10)	5	(12)
Résultat opérationnel courant	<i>25-24</i>	6 826	5 896	6 155
Autres produits et charges opérationnels	<i>25</i>	(218)	(289)	(129)
Résultat opérationnel		6 608	5 607	6 026
Coût de la dette financière nette		(142)	(198)	(193)
Part dans les résultats des sociétés non opérationnelles mises en équivalence	<i>7</i>	95	63	9
Autres produits et charges financiers		(218)	1 910	(89)
Résultat financier	<i>26</i>	(265)	1 775	(273)
Impôts sur les bénéfices	<i>27</i>	(2 094)	(2 372)	(1 814)
Résultat net avant part des minoritaires		4 249	5 010	3 939
Part des minoritaires	<i>17</i>	2 934	4 389	2 901
Résultat net, part du Groupe		1 315	621	1 038
Résultat net, part du Groupe par action <i>(en euros)</i>	<i>28</i>	414,86	195,92	327,47
Résultat net, part du Groupe par action après dilution <i>(en euros)</i>	<i>28</i>	411,39	191,81	324,63

2. État global des gains et pertes consolidés

<i>(en millions d'euro)</i>	2015	2014	2013
Résultat net avant part des minoritaires	4 249	5 010	3 939
Variation du montant des écarts de conversion	646	557	(346)
Effets d'impôt	135	104	(46)
	781	661	(392)
Variation de valeur des investissements et placements financiers	306	758	987
Montants transférés en résultat	(220)	(2 214)	(22)
Effets d'impôt	17	175	(37)
	103	(1 281)	928
Variation de valeur des couvertures de flux de trésorerie futurs en devises	(63)	(22)	302
Montants transférés en résultat	40	(158)	(257)
Effets d'impôt	1	59	(18)
	(22)	(121)	27
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres, transférables en compte de résultat	862	(741)	563
Variation de valeur des terres à vignes	64	(17)	369
Montants transférés en réserves consolidées	-	(10)	-
Effets d'impôt	(21)	9	(127)
	43	(18)	242
Engagements envers le personnel : variation de valeur liée aux écarts actuariels	42	(163)	80
Effets d'impôt	(16)	52	(22)
	26	(111)	58
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres, non transférables en compte de résultat	69	(129)	300
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres	931	(870)	863
Résultat global	5 180	4 140	4 802
Part des minoritaires	3 454	2 863	3 490
RÉSULTAT GLOBAL, PART DU GROUPE	1 726	1 277	1 312



3. Bilan consolidé

Actif

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	2015	2014	2013
Marques et autres immobilisations incorporelles	5	16 145	15 553	15 102
Écarts d'acquisition	4	11 125	9 809	10 056
Immobilisations corporelles	6	11 969	11 038	10 179
Participations mises en équivalence	7	1 244	864	742
Investissements financiers	8	3 717	3 575	7 416
Autres actifs non courants	9	603	551	486
Impôts différés	27	2 077	1 553	957
Actifs non courants		46 880	42 943	44 938
Stocks et en-cours	10	10 577	9 910	8 871
Créances clients et comptes rattachés	11	2 610	2 356	2 231
Impôts sur les résultats		404	366	244
Autres actifs courants	12	3 219	2 775	2 865
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14	3 890	4 896	3 563
Actifs courants		20 700	20 303	17 774
TOTAL DE L'ACTIF		67 580	63 246	62 712

Passif et capitaux propres

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	2015	2014	2013
Capital	15.1	51	51	51
Primes		442	442	442
Actions auto-détenues Financière Agache	15.2	(6)	(6)	(6)
Écarts de conversion	15.4	380	164	(5)
Écarts de réévaluation		2 435	2 225	1 741
Autres réserves		5 959	6 021	5 222
Résultat net, part du Groupe		1 315	621	1 038
Capitaux propres, part du Groupe		10 576	9 518	8 483
Intérêts minoritaires	17	19 720	17 776	21 146
Capitaux propres		30 296	27 294	29 629
Dette financière à plus d'un an	18	6 197	7 266	5 871
Provisions à plus d'un an	19	1 986	2 328	1 815
Impôts différés	27	5 543	5 244	5 122
Autres passifs non courants	20	7 967	6 503	6 420
Passifs non courants		21 693	21 341	19 228
Dette financière à moins d'un an	18	6 170	6 091	6 549
Fournisseurs et comptes rattachés	21.1	4 157	3 780	3 382
Impôts sur les résultats		678	671	385
Provisions à moins d'un an	19	424	350	356
Autres passifs courants	21.2	4 162	3 719	3 183
Passifs courants		15 591	14 611	13 855
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		67 580	63 246	62 712

4. Tableau de variation des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)	Écarts de réévaluation										Total des capitaux propres		
	Nombre d'actions	Capital	Primes	Actions auto-détenues et assimilés	Écarts de conversion	Investissements et placements financiers	Couverture de flux de trésorerie futurs en devises	Terres à vignes	Engagements envers le personnel	Résultat et autres réserves	Part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total
<i>Notes</i>		<i>15.1</i>		<i>15.2</i>	<i>15.4</i>							<i>17</i>	
Au 31 décembre 2012	3 173 352	51	442	(7)	101	1 137	12	231	(27)	5 517	7 457	19 513	26 970
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres					(107)	295	12	58	16	-	274	589	863
Résultat net										1 038	1 038	2 901	3 939
Résultat global					(107)	295	12	58	16	1 038	1 312	3 490	4 802
Charges liées aux plans d'options										15	15	27	42
(Acquisitions)/cessions d'actions auto-détenues et assimilés				1						-	1	-	1
Augmentations de capital des filiales										-	-	10	10
Dividendes et acomptes versés										(90)	(90)	(1 181)	(1 271)
Prise de contrôle de Loro Piana					-	-	-	-	-	-	-	235	235
Prises et pertes de contrôle dans les entités consolidées					-	-	-	-	-	-	-	-	-
Acquisitions et cessions de parts d'intérêts minoritaires					1	6	-	2	(1)	(153)	(145)	(269)	(414)
Engagements d'achat de titres de minoritaires										(67)	(67)	(679)	(746)
Au 31 décembre 2013	3 173 352	51	442	(6)	(5)	1 438	24	291	(12)	6 260	8 485	21 146	29 629
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres					169	545	(24)	(4)	(30)	-	656	(1 526)	(870)
Résultat net					-	-	-	-	-	621	621	4 389	5 010
Résultat global					169	545	(24)	(4)	(30)	621	1 277	2 863	4 140
Charges liées aux plans d'options										17	17	31	48
(Acquisitions)/cessions d'actions auto-détenues				-						-	-	-	-
Augmentations de capital des filiales										-	-	4	4
Dividendes et acomptes versés										-	-	(1 393)	(1 393)
Distribution en Nature des titres Hermes. Voir Note 8.										-	-	(4 718)	(4 718)
Prises et pertes de contrôle dans les entités consolidées				-	-	-	-	-	-	(2)	(2)	7	5
Acquisitions et cessions de parts d'intérêts minoritaires				-	-	(2)	1	(1)	(1)	7	4	63	67
Engagements d'achat de titres de minoritaires										(261)	(261)	(227)	(488)
Au 31 décembre 2014	3 173 352	51	442	(6)	164	1 981	1	286	(45)	6 642	9 518	17 776	27 294
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres					208	189	(4)	10	8	-	411	520	931
Résultat net					-	-	-	-	-	1 315	1 315	2 934	4 249
Résultat global					208	189	(4)	10	8	1 315	1 726	3 454	5 180
Charges liées aux plans d'options										17	17	29	46
(Acquisitions)/cessions d'actions auto-détenues				-						-	-	-	-
Augmentations de capital des filiales										-	-	18	18
Dividendes et acomptes versés										(550)	(550)	(1 348)	(1 898)
Prises et pertes de contrôle dans les entités consolidées										(3)	(3)	(5)	(8)
Acquisitions et cessions de parts d'intérêts minoritaires				-	8	1	1	5	-	(396)	(381)	(135)	(516)
Engagements d'achat de titres de minoritaires										249	249	(69)	180
Au 31 décembre 2015	3 173 352	51	442	(6)	380	2 171	(2)	301	(35)	7 274	10 576	19 720	30 296

5. Tableau de variation de la trésorerie consolidée

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	2015	2014	2013
I – OPÉRATIONS ET INVESTISSEMENTS D'EXPLOITATION				
Résultat opérationnel		6 608	5 607	6 026
Neutralisation de la part dans le résultat et dividendes reçus des sociétés commerciales mises en équivalence	7	24	16	38
Dotations nettes aux amortissements et provisions		2 195	2 011	1 533
Autres charges calculées		(434)	(172)	(17)
Autres retraitements		(93)	(91)	(66)
Capacité d'autofinancement générée par l'activité		8 300	7 371	7 514
Coût de la dette financière nette : intérêts payés		(148)	(201)	(199)
Impôt payé relatif aux activités d'exploitation		(1 921)	(1 688)	(1 884)
Capacité d'autofinancement après intérêts financiers et impôt		6 231	5 482	5 431
Variation du besoin en fonds de roulement	14.1	(446)	(779)	(679)
Variation de la trésorerie issue des opérations d'exploitation		5 785	4 703	4 752
Investissements d'exploitation	14.2	(2 213)	(1 962)	(1 901)
Variation de la trésorerie issue des opérations et investissements d'exploitation (cash-flow disponible)		3 572	2 741	2 851
II – INVESTISSEMENTS FINANCIERS				
Acquisitions d'investissements financiers	8	(183)	(384)	(223)
Cessions d'investissements financiers	8	97	211	64
Dividendes reçus	8	79	73	73
Impôt payé relatif aux investissements financiers		(275)	(240)	(13)
Incidences des acquisitions et cessions de titres consolidés	2.4	(272)	(168)	(2 161)
Variation de la trésorerie issue des investissements financiers		(554)	(508)	(2 260)
III – OPÉRATIONS EN CAPITAL				
Augmentations de capital des filiales souscrites par les minoritaires		10	4	9
Dividendes et acomptes versés par la société Financière Agache	15.3	(550)	-	(90)
Impôt payé relatif aux dividendes et acomptes versés		(406)	(96)	(159)
Dividendes et acomptes versés aux minoritaires des filiales consolidées ^(a)		(1 364)	(1 450)	(1 235)
Acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires	2.4	(177)	(294)	(427)
Variation de la trésorerie issue des opérations en capital		(2 487)	(1 836)	(1 902)
Variation de la trésorerie avant opérations de financement		531	397	(1 311)
IV – OPÉRATIONS DE FINANCEMENT				
Émissions ou souscriptions d'emprunts et dettes financières		1 506	3 625	4 126
Remboursements d'emprunts et dettes financières		(3 162)	(2 849)	(2 322)
Comptes courants financiers hors Groupe		430	244	179
Acquisitions et cessions de placements financiers		(180)	(125)	88
Variation de la trésorerie issue des opérations de financement		(1 406)	895	2 071
V – INCIDENCE DES ÉCARTS DE CONVERSION		(32)	43	63
VARIATION NETTE DE LA TRÉSorerIE (I+II+III+IV+V)		(907)	1 335	823
TRÉSorerIE NETTE À L'OUVERTURE	14	4 470	3 135	2 312
TRÉSorerIE NETTE À LA CLÔTURE	14	3 563	4 470	3 135
TOTAL DE L'IMPÔT PAYÉ		(2 602)	(2 024)	(2 056)
Opérations comprises dans le tableau ci-dessus, sans incidence sur la variation de la trésorerie : - investissements par location-financement		4	5	7

(a) Les distributions en nature d'actions Hermès par Christian Dior et LVMH n'ont pas eu d'effet sur la trésorerie, hors effets d'impôt. Voir Note 8.

Annexe aux comptes consolidés

NOTE 1	PRINCIPES COMPTABLES	38
NOTE 2	VARIATIONS DE POURCENTAGE D'INTÉRÊT DANS LES ENTITÉS CONSOLIDÉES	45
NOTE 3	MARQUES, ENSEIGNES ET AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	47
NOTE 4	ÉCARTS D'ACQUISITION	50
NOTE 5	ÉVALUATION DES ACTIFS INCORPORELS À DURÉE DE VIE INDÉFINIE	51
NOTE 6	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	52
NOTE 7	PARTICIPATIONS MISES EN ÉQUIVALENCE	55
NOTE 8	INVESTISSEMENTS FINANCIERS	56
NOTE 9	AUTRES ACTIFS NON COURANTS	57
NOTE 10	STOCKS ET EN-COURS	58
NOTE 11	CLIENTS	59
NOTE 12	AUTRES ACTIFS COURANTS	60
NOTE 13	PLACEMENTS FINANCIERS	60
NOTE 14	TRÉSORERIE ET VARIATION DE TRÉSORERIE	61
NOTE 15	CAPITAUX PROPRES	62
NOTE 16	CHARGE DE STOCK OPTIONS DE L'EXERCICE	63
NOTE 17	INTÉRÊTS MINORITAIRES	64
NOTE 18	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES	65
NOTE 19	PROVISIONS	69
NOTE 20	AUTRES PASSIFS NON COURANTS	70
NOTE 21	AUTRES PASSIFS COURANTS ET FOURNISSEURS	71
NOTE 22	INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES DE MARCHÉ	71
NOTE 23	INFORMATION SECTORIELLE	78
NOTE 24	VENTES ET CHARGES PAR NATURE	82
NOTE 25	AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS	83
NOTE 26	RÉSULTAT FINANCIER	83
NOTE 27	IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	84
NOTE 28	RÉSULTAT PAR ACTION	87
NOTE 29	ENGAGEMENTS DE RETRAITES, PARTICIPATION AUX FRAIS MÉDICAUX ET AUTRES ENGAGEMENTS VIS-À-VIS DU PERSONNEL	88
NOTE 30	ENGAGEMENTS HORS BILAN	91
NOTE 31	FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES	93
NOTE 32	PARTIES LIÉES	94
NOTE 33	ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	95



6. Annexe aux comptes consolidés

NOTE 1 – PRINCIPES COMPTABLES

1.1. Cadre général et environnement

Les comptes consolidés de l'exercice 2015 sont établis en conformité avec les normes et interprétations comptables internationales (IAS/IFRS) adoptées par l'Union européenne et applicables au 31 décembre 2015.

Ces normes et interprétations sont appliquées de façon constante sur les exercices présentés. Les comptes consolidés de l'exercice 2015 ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 6 avril 2016.

1.2. Évolutions du référentiel comptable applicable au Groupe

Normes, amendements et interprétations dont l'application est obligatoire en 2015

Les normes applicables au Groupe à partir de 2015 sont les suivantes :

- l'amendement d'IAS 19 relatif à la comptabilisation des contributions des employés aux régimes post-emploi ;
- l'interprétation IFRIC 21 relative à la comptabilisation des droits et des taxes.

L'application de ces normes n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe.

Normes, amendements et interprétations dont l'application est obligatoire au 1^{er} janvier 2016

Les amendements d'IAS 16 et IAS 41 concernant les actifs biologiques sont les seules normes applicables au Groupe à compter du 1^{er} janvier 2016. L'application de ces amendements n'aura pas d'impact sur les comptes consolidés de Financière Agache, le Groupe ne pratiquant aucune réévaluation de ces actifs, leur valeur de marché étant proche de leur valeur historique (voir Note 1.13).

Autres évolutions normatives et normes d'application postérieures au 1^{er} janvier 2016

Le Groupe est informé de l'évolution des discussions en cours de l'IFRIC et de l'IASB relatives à la comptabilisation des engagements d'achat de titres de minoritaires et des variations de leurs montants. Voir Note 1.12 concernant le mode de comptabilisation de ces engagements dans les comptes consolidés de Financière Agache.

Les effets de l'application de la norme IFRS 15 sur la comptabilisation du chiffre d'affaires, à partir du 1^{er} janvier 2018, sont en cours d'analyse. Ceux-ci devraient être peu significatifs, étant donnée la nature des activités du Groupe. Les effets de l'application de la norme IFRS 9 sur les instruments financiers, à partir du 1^{er} janvier 2018, sont également en cours d'analyse.

Les effets de l'application de la norme IFRS 16 relative aux contrats de location, à partir du 1^{er} janvier 2019 (sous réserve d'adoption par l'Union européenne) seront analysés en 2016.

1.3. Première adoption des IFRS

Les premiers comptes établis par le Groupe en conformité avec les normes IFRS l'ont été au 31 décembre 2005 avec une date de transition au 1^{er} janvier 2004. La norme IFRS 1 prévoyait des exceptions à l'application rétrospective des normes IFRS à la date de transition ; celles retenues par le Groupe ont notamment été les suivantes :

- regroupement d'entreprises : l'exemption d'application rétrospective n'a pas été retenue. Le groupe Financière Agache a retraité rétrospectivement les acquisitions réalisées depuis 1988, date de première consolidation de LVMH. Les normes IAS 36 Dépréciations d'actifs et IAS 38 Immobilisations incorporelles ont été appliquées rétrospectivement depuis cette date ;
- valorisation des immobilisations corporelles et incorporelles : l'option d'évaluation de ces actifs à leur juste valeur à la date de transition n'a pas été retenue, à l'exception des ensembles immobiliers détenus par Christian Dior Couture, la Belle Jardinière et Le Bon Marché ;
- conversion des comptes des filiales hors zone euro : les réserves de conversion relatives à la consolidation des filiales hors zone euro ont été annulées au 1^{er} janvier 2004 en contrepartie des « Autres réserves ».

1.4. Présentation des états financiers

Soldes intermédiaires du compte de résultat

L'activité principale du Groupe est la gestion et le développement de ses marques et enseignes. Le résultat opérationnel courant provient de ces activités, qu'il s'agisse d'opérations récurrentes ou non récurrentes, principales ou accessoires.

Les « Autres produits et charges opérationnels » comprennent les éléments constitutifs du résultat qui, en raison de leur nature, de leur montant ou de leur fréquence, ne peuvent être considérés comme faisant partie des activités et du résultat opérationnel courants du Groupe. Il s'agit en particulier des effets des variations de périmètre et des dépréciations des marques, enseignes et écarts d'acquisition. Il s'agit également, s'ils sont significatifs, des plus ou moins-values de cession d'actifs immobilisés, des frais de restructuration, des frais liés à des litiges, ou de tout autre produit ou charge non courant susceptible d'affecter la comparabilité du résultat opérationnel courant d'une période à l'autre.

Tableau de variation de trésorerie

La variation de la trésorerie issue des opérations d'exploitation est déterminée sur la base du résultat opérationnel, qui est ajusté des transactions n'ayant aucun effet sur la trésorerie. En outre, depuis le 31 décembre 2014 :

- les dividendes reçus sont présentés en fonction de la nature des participations concernées, soit, pour les sociétés commerciales consolidées par mise en équivalence, au sein de la Variation de la trésorerie issue des opérations d'exploitation et, pour les sociétés non opérationnelles consolidées par mise en équivalence et les sociétés non consolidées, au sein de la Variation de la trésorerie issue des investissements financiers ;
- l'impôt payé est présenté en fonction de la nature des transactions dont il est issu : au sein de la Variation de la trésorerie issue des opérations d'exploitation pour la part relative aux transactions d'exploitation, au sein de la Variation de la trésorerie issue des investissements financiers pour la part relative aux transactions sur investissements et placements financiers, en particulier l'impôt payé sur les résultats de cession, au sein de la Variation de trésorerie issue des opérations en capital pour la part relative aux transactions sur les capitaux propres, en particulier les impôts de distribution liés aux versements de dividendes.

Le tableau de variation de trésorerie de l'exercice 2013 a été retraité des effets de cette nouvelle présentation des dividendes reçus et de l'impôt payé (précédemment présentés au sein de la Variation de la trésorerie issue des opérations d'exploitation).

1.5. Utilisation d'estimations

Dans le cadre du processus d'établissement des comptes consolidés, l'évaluation de certains soldes du bilan ou du compte de résultat nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations. Il s'agit notamment de la valorisation des actifs incorporels (voir Note 5), des engagements d'achat de titres de minoritaires (voir Note 20), de la détermination du montant des provisions pour risques et charges (voir Note 19) ou des provisions pour dépréciation des stocks (voir Note 10) et, le cas échéant, des actifs d'impôts différés (voir Note 27). Ces hypothèses, estimations ou appréciations établies sur la base d'informations ou situations existantes à la date d'établissement des comptes, peuvent se révéler, ultérieurement, différentes de la réalité.

1.6. Méthodes de consolidation

Les filiales, dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif, en droit ou en fait, sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés sous contrôle conjoint, ainsi que les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. Ces entités, bien que sous contrôle conjoint, sont pleinement intégrées aux activités opérationnelles du Groupe si leur activité s'y rattache. Financière Agache présente leur résultat net, ainsi que celui des activités mises en équivalence (voir Note 7), sur une ligne distincte du résultat opérationnel courant. Pour les sociétés non opérationnelles mises en équivalence, leur résultat net est présenté sur une ligne distincte du résultat financier.

Les actifs et passifs, produits et charges des filiales de distribution des Vins et Spiritueux détenues en commun avec le groupe Diageo sont consolidées à hauteur de la part correspondant aux seules activités du Groupe (voir Note 1.25).

1.7. Conversion des états financiers des entités hors zone euro

La devise d'établissement des comptes consolidés est l'euro ; les comptes des entités utilisant une monnaie fonctionnelle différente sont convertis en euros :

- aux cours de clôture pour les postes du bilan ;
- aux cours moyens de la période pour les éléments du compte de résultat.

Les différences de change résultant de l'application de ces cours sont inscrites dans les capitaux propres, en « Écarts de conversion ».

1.8. Opérations en devises et couvertures de change

Les opérations réalisées par les sociétés consolidées dans des devises autres que leur monnaie fonctionnelle sont converties dans leur monnaie fonctionnelle aux cours des devises à la date de ces opérations.

Les créances et dettes exprimées en devises autres que la monnaie fonctionnelle de la société concernée sont converties aux cours de ces devises à la date de clôture. Les pertes et gains de change latents résultant de cette conversion sont enregistrés :

- en coût des ventes pour les opérations à caractère commercial ;
- en résultat financier pour les opérations de nature financière.

Les pertes et gains de change résultant de la conversion et de l'élimination d'opérations ou créances et dettes intra-Groupe exprimées dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de la société concernée sont enregistrés au compte de résultat, à moins qu'ils ne proviennent d'opérations de financement intra-Groupe à long terme pouvant être considérées comme des opérations en capital : ils sont dans ce cas inscrits dans les capitaux propres, en « Écarts de conversion ».

Lorsque des instruments dérivés sont affectés à la couverture d'opérations commerciales réalisées dans une devise autre que la monnaie fonctionnelle de la société consolidée concernée, ceux-ci sont comptabilisés au bilan à leur valeur de marché (Voir Note 1.9) à la date de clôture ; la variation de valeur de marché de ces instruments dérivés est enregistrée :

- en coût des ventes pour la part efficace de la couverture des créances et dettes inscrites au bilan à la date de clôture ;
- en capitaux propres, en « Écarts de réévaluation », pour la part efficace de la couverture de flux de trésorerie futurs, ce montant étant transféré en coût des ventes lors de la comptabilisation des créances et dettes objets de la couverture ;
- en résultat financier pour la part inefficace de la couverture ; les variations de valeur liées aux points de terme des contrats à terme ainsi que la valeur temps des contrats d'options sont systématiquement considérées comme part inefficace.



Lorsque des instruments dérivés sont affectés à la couverture de situations nettes de filiales dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro, la variation de leur juste valeur est inscrite dans les capitaux propres, en « Écarts de conversion », à hauteur de la part efficace, et en résultat financier pour la part inefficace.

En l'absence de relation de couverture, les variations de valeur de marché des instruments dérivés sont enregistrées en résultat financier.

Voir également Note 1.21 pour la définition des notions de part efficace et inefficace.

1.9. Évaluation à la juste valeur

La juste valeur (ou valeur de marché) correspond, pour les actifs, au prix de vente qui serait obtenu en cas de cession et, pour les passifs, au montant qui serait versé pour les transférer, ces transactions hypothétiques étant conclues dans des conditions de négociation normales.

Les actifs et passifs évalués à leur juste valeur lors de chaque clôture sont les suivants :

	Modalités de détermination de la juste valeur	Montants enregistrés à la date de clôture
Terres à vignes	Sur la base de transactions récentes portant sur des actifs similaires. Voir Note 1.13.	Note 6
Vendanges	Sur la base des prix d'achat de raisins équivalents. Voir Note 1.16.	Note 10
Instruments dérivés	Sur la base de données de marché et selon des modèles d'évaluation communément utilisés. Voir Note 1.21.	Note 22.4
Dettes financières couvertes contre le risque de variation de valeur résultant de l'évolution des taux d'intérêt	Sur la base de données de marché et selon des modèles d'évaluation communément utilisés. Voir Note 1.20.	Note 18
Dette au titre des engagements d'achat de titres de minoritaires dont la formule de prix est la juste valeur	Généralement, sur la base des multiples boursiers de sociétés comparables. Voir Note 1.12.	Note 20
Investissements et placements financiers	Actifs cotés : cotation boursière au cours de clôture à la date d'arrêt. Actifs non cotés : estimation de leur valeur de réalisation, soit selon des formules de calcul reposant sur des cotations de marché, soit sur la base de cotations privées. Voir Note 1.15.	Note 8, Note 13
Autres actifs courants et non courants, créances clients et comptes rattachés (prêts et créances)	Selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Voir Note 1.17	Note 9, Note 11, Note 12
Fournisseurs, autres passifs courants et non courants, hors dette au titre des engagements d'achat de titres (Passifs financiers)	Selon la méthode du taux d'intérêt effectif.	Note 20, Note 21
Trésorerie et équivalents	Au cours de clôture. Voir Note 1.18.	Note 14

Aucun autre actif ou passif n'a été réévalué à sa valeur de marché à la date de clôture.

1.10. Marques, enseignes et autres immobilisations incorporelles

Seules les marques et enseignes acquises, individualisables et de notoriété reconnue sont inscrites à l'actif, à leur valeur de marché à la date de leur acquisition.

Les marques et enseignes sont évaluées à titre principal par la méthode des flux de trésorerie prévisionnels actualisés ou sur la base de transactions comparables, méthode utilisant les multiples de chiffre d'affaires et de résultat retenus lors de

transactions récentes portant sur des marques similaires, ou sur la base des multiples boursiers applicables aux activités concernées. D'autres méthodes sont utilisées à titre complémentaire : la méthode des royalties, donnant à la marque une valeur équivalente à la capitalisation des royalties qu'il faudrait verser pour son utilisation ; la méthode du différentiel de marge, applicable lorsqu'il est possible de mesurer la différence de revenus générée par une marque, par référence à un produit similaire sans marque ; enfin, la méthode du coût de reconstitution d'une marque équivalente, notamment en termes de frais de publicité et de promotion.

Les frais engagés pour créer une marque nouvelle ou développer une marque existante sont enregistrés en charges.

Les marques, enseignes et autres immobilisations incorporelles à durée de vie définie sont amorties sur la durée estimée de leur utilisation. Le classement d'une marque ou enseigne en actifs à durée d'utilisation définie ou indéfinie résulte en particulier de l'application des critères suivants :

- positionnement global de la marque ou enseigne sur son marché en termes de volume d'activité, de présence internationale, de notoriété ;
- perspectives de rentabilité à long terme ;
- degré d'exposition aux aléas conjoncturels ;
- événement majeur intervenu dans le secteur d'activité et susceptible de peser sur le futur de la marque ou enseigne ;
- ancienneté de la marque ou enseigne.

Les marques dont la durée d'utilisation est définie sont amorties sur une période comprise entre 15 et 40 ans, en fonction de l'estimation de la durée de leur utilisation.

Le montant de la dépréciation des marques et enseignes, et dans certains cas la charge d'amortissement, sont comptabilisés dans les « Autres produits et charges opérationnels ».

Des tests de perte de valeur sont pratiqués pour les marques, enseignes et autres immobilisations incorporelles suivant la méthodologie présentée en Note 1.14.

Les frais de recherche ne sont pas immobilisés. Les frais de développement d'un nouveau produit ne sont immobilisés que si la décision de lancement de ce produit est effectivement prise.

Les immobilisations incorporelles autres que les marques et enseignes sont amorties sur les durées suivantes :

- droits au bail, pas de porte : selon les conditions de marché, le plus souvent sur la durée du bail ;
- droits liés aux contrats de sponsoring et de partenariat médiatiques : sur la durée des contrats, selon les modalités d'exploitation des droits ;
- frais de développement : maximum 3 ans ;
- logiciels : 1 à 5 ans.

1.11. Variations de pourcentage d'intérêt dans les entités consolidées

Lors de la prise de contrôle d'une entreprise en droit ou en fait, les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur valeur de marché à la date de prise de contrôle ; la différence entre le coût de la prise de contrôle et la quote-part du Groupe dans la valeur de marché de ces actifs, passifs et passifs éventuels est inscrite en écart d'acquisition.

Le coût de la prise de contrôle est le prix payé par le Groupe dans le cadre d'une acquisition, ou l'estimation de ce prix si l'opération se fait sans versement de trésorerie, à l'exclusion des frais liés à l'acquisition qui sont présentés en « Autres produits et charges opérationnels ».

La différence entre la valeur comptable des intérêts minoritaires acquis postérieurement à la prise de contrôle et le prix payé pour leur acquisition est comptabilisée en déduction des capitaux propres.

Les écarts d'acquisition sont comptabilisés dans la devise fonctionnelle de l'entité acquise.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de perte de valeur annuel suivant la méthodologie présentée en Note 1.14. La charge de dépréciation éventuelle est comprise dans les « Autres produits et charges opérationnels ».

1.12. Engagements d'achat de titres de minoritaires

Les actionnaires minoritaires de certaines filiales consolidées par intégration globale bénéficient de promesses d'achat de leurs titres octroyées par le Groupe.

En l'absence de dispositions spécifiques des normes IFRS, le Groupe comptabilise ces engagements de la façon suivante :

- la valeur de l'engagement à la date de la clôture figure en « Autres passifs non courants » ;
- les intérêts minoritaires correspondants sont annulés ;
- pour les engagements contractés antérieurement au 1^{er} janvier 2010, la différence entre le montant des engagements et les intérêts minoritaires annulés est maintenue à l'actif du bilan, en écart d'acquisition, ainsi que les variations ultérieures de cette différence. Pour les engagements contractés à compter du 1^{er} janvier 2010, la différence entre le montant des engagements et les intérêts minoritaires est enregistrée en capitaux propres, en « Autres réserves ».

Ce mode de comptabilisation n'a pas d'effet sur la présentation des intérêts minoritaires au compte de résultat.

1.13. Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles à l'exception des terres à vignes, est constituée de leur coût d'acquisition. Les frais financiers supportés au cours de la période précédant la mise en exploitation ou durant la période de construction sont immobilisés.

Les terres à vignes sont comptabilisées à leur valeur de marché à la date de clôture. Cette valeur résulte de données officielles publiées sur les transactions récentes dans la même région. L'écart entre le coût d'acquisition historique et la valeur de marché est inscrit en capitaux propres, en « Écarts de réévaluation ». Si la valeur de marché devient inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est comptabilisée en résultat, du montant de la différence.

Les pieds de vignes, ou vignobles, pour les champagnes, cognac et autres vins produits par le Groupe, sont des actifs biologiques au sens d'IAS 41 Agriculture. Leur valeur de marché étant peu différente de leur valeur historique, aucune réévaluation de ces actifs n'est pratiquée.



Les immeubles majoritairement occupés par des tiers sont présentés en immeubles locatifs, à leur coût d'acquisition, sans réévaluation à valeur de marché.

Les actifs financés par contrat de location financement sont immobilisés sur la base de la valeur actuelle des loyers futurs ou sur la base de leur valeur de marché si celle-ci est inférieure.

La base amortissable des immobilisations corporelles est constituée du coût d'acquisition de leurs composants, diminué de la valeur résiduelle; la valeur résiduelle correspond à l'estimation de valeur de revente de l'immobilisation au terme de la période d'utilisation.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur la durée estimée de leur utilisation; les durées retenues sont les suivantes :

- constructions, immeubles locatifs 20 à 50 ans;
- matériels et installations 3 à 25 ans;
- agencements 3 à 10 ans;
- vignobles 18 à 25 ans.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges lors de leur réalisation.

1.14. Tests de perte de valeur des actifs immobilisés

Des tests de perte de valeur sont réalisés pour les actifs immobilisés corporels et incorporels dès lors qu'un indice de perte de valeur apparaît, et au moins une fois par an pour les actifs incorporels à durée de vie indéfinie, principalement les marques, enseignes et écarts d'acquisition. Lorsque la valeur nette comptable de ces actifs à durée de vie indéfinie devient supérieure au montant le plus élevé de leur valeur d'utilité ou de marché, une dépréciation est enregistrée, du montant de la différence; la dépréciation, imputée en priorité sur l'écart d'acquisition, est comptabilisée en « Autres produits et charges opérationnels ».

La valeur d'utilité est fondée sur les flux de trésorerie futurs actualisés qui seront générés par ces actifs. La valeur de marché de l'actif est déterminée par référence à des transactions similaires récentes ou à des évaluations réalisées par des experts indépendants dans une perspective de cession.

Les flux de trésorerie prévisionnels sont établis au niveau du Groupe par secteur d'activité, un secteur d'activité correspondant à une ou plusieurs marques ou enseignes et à une équipe de Direction dédiée. Au sein du secteur d'activité, peuvent être déterminées des unités génératrices de trésorerie d'un niveau plus petit, tel un ensemble de magasins.

Les données utilisées dans le cadre de la méthode des flux de trésorerie prévisionnels actualisés proviennent des budgets annuels et plans pluri-annuels établis par la Direction des secteurs d'activité concernés. Les plans consistent en des projections à cinq ans (à l'exception de Christian Dior Couture dont les plans ont une durée de trois ans), cette durée pouvant être étendue lorsqu'il s'agit de marques en cours de repositionnement stratégique, ou dont le cycle de production est supérieur à cinq ans. À la valeur résultant des flux de trésorerie prévisionnels actualisés s'ajoute une valeur terminale correspondant à la capitalisation à l'infini des flux de trésorerie issus, le plus souvent, de la dernière année du plan. Lorsque plusieurs scénarios

prévisionnels sont retenus, une probabilité de survenance est attribuée à chacun d'entre eux. Le taux d'actualisation des flux de trésorerie prévisionnels intègre le taux de rendement attendu par un investisseur dans le domaine d'activité concerné et la prime de risque propre à cette activité.

1.15. Investissements et placements financiers

Les actifs financiers sont présentés en actifs non courants (« Investissements financiers ») ou en actifs courants (« Placements financiers ») selon leur nature.

Les investissements financiers comprennent les prises de participation, stratégiques et non stratégiques, si la durée estimée et le mode de leur détention le justifient.

Les placements financiers incluent des placements temporaires en actions, parts de Sicav, ou Fonds Commun de Placement (FCP) et assimilés, à l'exclusion des placements relevant de la gestion de trésorerie au jour le jour, qui sont comptabilisés en « Trésorerie et équivalents de trésorerie » (Voir Note 1.18).

Investissements et placements financiers sont évalués au cours de clôture s'il s'agit d'actifs cotés et sur la base d'une estimation de leur valeur de réalisation à cette date s'il s'agit d'actifs non cotés.

Les variations de valeur, positives ou négatives, sont enregistrées en capitaux propres en « Écarts de réévaluation ». En cas de perte de valeur jugée définitive, une dépréciation de ce montant est enregistrée en résultat financier, la dépréciation n'étant reprise en résultat qu'au moment de la cession des investissements et placements financiers sous-jacents.

Lorsque les actifs sont détenus à des fins de transaction, les variations de valeur sont comptabilisées en résultat financier.

1.16. Stocks et en-cours

À l'exception des vins produits par le Groupe, les stocks sont comptabilisés à leur prix de revient, hors frais financiers. Le prix de revient est constitué du coût de production (produits finis), ou du prix d'achat majoré des frais accessoires (matières premières, marchandises); il ne peut excéder la valeur nette de réalisation.

Les stocks de vins produits par le Groupe, en particulier les vins de champagne, sont évalués sur la base de la valeur de marché de la vendange correspondante déterminée par référence au prix moyen d'achat de raisins équivalents, comme si les raisins récoltés avaient été acquis auprès de tiers. Jusqu'à la date de vendange, l'évaluation des raisins, comptabilisée prorata temporis, se fait sur la base d'un rendement et d'une valeur de marché estimés.

Les mouvements de stocks sont valorisés, selon les métiers, au coût moyen pondéré ou par la méthode du « Premier entré – premier sorti » (FIFO).

Compte tenu du processus de vieillissement nécessaire au champagne et aux spiritueux (cognac, whisky) la durée de détention de ces stocks est le plus souvent supérieure à un an. Ces stocks restent classés en actifs courants conformément à l'usage de la profession.

Les dépréciations de stocks sont constatées principalement dans les activités autres que Vins et Spiritueux. Elles sont établies le plus souvent en raison de l'obsolescence des produits concernés (saison ou collection terminées, date limite d'utilisation proche...) ou sur la base de leurs perspectives d'écoulement.

1.17. Créances clients, autres créances et prêts

Les créances clients, autres créances et prêts sont comptabilisés à leur valeur nominale. Une dépréciation est enregistrée lorsque leur valeur d'inventaire, fondée sur la probabilité de leur recouvrement, est inférieure à la valeur comptabilisée.

Lorsque l'échéance des créances et prêts est supérieure à un an, leur montant fait l'objet d'un calcul d'actualisation, dont les effets sont enregistrés en résultat financier, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

1.18. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La ligne « Trésorerie et équivalents de trésorerie » inclut les liquidités ainsi que les placements monétaires immédiatement disponibles dont la valeur dans le temps présente un risque de variation négligeable.

Les placements monétaires sont évalués à leur valeur de marché basée sur le cours de bourse et le cours de change à la date de clôture, les variations de valeur étant enregistrées en résultat financier.

1.19. Provisions

Une provision est comptabilisée dès lors qu'existe une obligation, vis-à-vis d'un tiers, entraînant pour le Groupe un décaissement probable dont le montant peut être évalué de façon fiable.

Lorsque la date d'exécution de cette obligation est au-delà d'un an, le montant de la provision fait l'objet d'un calcul d'actualisation, dont les effets sont enregistrés en résultat financier selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

1.20. Dettes financières

Les dettes financières sont comptabilisées au coût amorti, c'est-à-dire à leur valeur nominale nette des primes et frais d'émission qui sont enregistrés progressivement en résultat financier jusqu'à l'échéance, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

En cas de couverture du risque de variation de valeur de la dette financière résultant de l'évolution des taux d'intérêt, le montant couvert de la dette, ainsi que les instruments de couverture associés, figurent au bilan à leur valeur de marché à la date de clôture; les effets de cette réévaluation sont enregistrés en résultat financier. La valeur de marché de la dette couverte est déterminée selon des méthodes similaires à celles décrites ci-après en Note 1.21.

En cas de couverture du risque d'évolution de la charge d'intérêt future, la dette financière dont les flux sont couverts reste comptabilisée au coût amorti, la variation de valeur de la

part efficace de l'instrument de couverture étant enregistrée dans les capitaux propres en « Écarts de réévaluation ».

En l'absence de relation de couverture, ou pour la partie inefficace des couvertures, les variations de valeur des instruments dérivés sont enregistrées en résultat financier.

Lorsqu'un instrument dérivé est incorporé à la dette financière, celle-ci est comptabilisée à sa valeur de marché; les variations de valeur de marché sont enregistrées en résultat financier.

La dette financière nette est constituée des dettes financières à plus et moins d'un an et de la valeur de marché à la date de clôture des instruments dérivés sur risque de taux d'intérêt, sous déduction du montant des placements financiers, de la trésorerie et équivalents de trésorerie à la date de clôture ainsi que de la valeur de marché à cette date des instruments dérivés sur risque de change associés à l'un de ces éléments.

Voir également Note 1.21 pour la définition des notions de part efficace et inefficace.

1.21. Instruments dérivés

Le Groupe négocie des instruments financiers dérivés dans le cadre de sa stratégie de couverture des risques de change et de taux d'intérêt.

La mise en œuvre d'une comptabilité de couverture requiert, selon IAS 39, de démontrer et documenter l'efficacité de la relation de couverture lors de sa mise en place et pendant sa durée. L'efficacité de la couverture sur le plan comptable est vérifiée par le rapport des variations de valeur du dérivé et du sous-jacent couvert, ce rapport devant rester dans une fourchette comprise entre 80 et 125 %.

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan à leur valeur de marché à la date de clôture. Les variations de valeur des instruments dérivés sont enregistrées selon les modalités précisées en Note 1.8 pour les couvertures de risque de change et en Note 1.20 pour les couvertures de risque de taux d'intérêt.

La valeur de marché est établie par référence à des données de marché et selon des modèles d'évaluation communément utilisés; cette valeur est confirmée dans le cas d'instruments complexes par des cotations d'établissements financiers tiers.

Les instruments dérivés dont la maturité est supérieure à douze mois sont présentés en actifs et passifs non courants.

1.22. Actions Financière Agache, Christian Dior et LVMH auto-détenues

Actions auto-détenues Financière Agache

Les actions Financière Agache détenues par le Groupe, sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, en déduction des capitaux propres consolidés, quel que soit l'objet de leur détention.

En cas de cession, le prix de revient des actions cédées est établi selon la méthode « Premier entré – premier sorti » (FIFO). Les résultats de cession sont inscrits directement en capitaux propres.



Actions auto-détenues Christian Dior et LVMH

Les achats/ventes par Christian Dior et LVMH de leurs propres titres, à l'origine de variations de pourcentage d'intérêt du groupe Financière Agache dans Christian Dior et LVMH, sont traités dans les comptes consolidés du groupe Financière Agache comme des variations de pourcentage d'intérêt dans les entités consolidées.

À compter du 1^{er} janvier 2010, en raison de la révision d'IFRS 3, les variations de pourcentage du groupe Financière Agache dans Christian Dior et LVMH sont enregistrées dans les capitaux propres. Cette disposition étant d'application prospective, les écarts d'acquisition enregistrés au 31 décembre 2009 ont été maintenus à l'actif du bilan.

1.23. Retraites, participation aux frais médicaux et autres engagements vis-à-vis du personnel

Lorsque les régimes d'indemnités de départ à la retraite, de retraites, de participation aux frais médicaux ou autres prévoient le versement par le Groupe de cotisations à des organismes extérieurs responsables du paiement ultérieur des indemnités, des retraites ou de la participation aux frais médicaux, ces cotisations sont comptabilisées dans les charges de l'exercice au titre duquel elles sont dues, aucun passif n'étant comptabilisé au bilan.

Lorsque le versement des indemnités de départ à la retraite, des retraites, de la participation aux frais médicaux ou autres sont à la charge du Groupe, le montant de l'engagement actuariel correspondant pour le Groupe donne lieu à provision au bilan. La variation de cette provision est comptabilisée :

- en résultat opérationnel courant de l'exercice, pour la part correspondant au service rendu par les employés durant l'exercice et au coût financier net de l'exercice ;
- en gains et pertes enregistrés en capitaux propres, pour la part liée à l'évolution des hypothèses actuarielles et aux écarts entre les données projetées et les données réelles (« effets d'expérience »).

Si cet engagement est couvert, partiellement ou en totalité, par des fonds versés par le Groupe à des organismes financiers, le montant de ces placements dédiés vient en déduction de l'engagement actuariel au bilan.

L'engagement actuariel est calculé sur la base d'évaluations spécifiques au pays et à la société du Groupe concernée ; ces évaluations intègrent notamment des hypothèses de taux d'actualisation, de progression des salaires, d'inflation, d'espérance de vie, et de rotation des effectifs.

1.24. Impôts courants et différés

La charge d'impôt comprend l'impôt exigible des différentes sociétés consolidées et l'impôt différé résultant de différences temporelles.

Les différences temporelles entre les valeurs en consolidation des éléments d'actif et de passif, et celles résultant de l'application de la réglementation fiscale, donnent lieu à la constatation d'impôts différés.

Le taux d'impôt retenu pour le calcul des impôts différés est celui connu à la date de clôture ; les effets des changements de taux sont enregistrés sur la période au cours de laquelle la décision de ce changement est prise.

Les économies d'impôt résultant de déficits fiscaux reportables sont enregistrées en impôts différés actifs, et dépréciées si estimées non recouvrables, seul le montant dont l'utilisation est probable étant maintenu à l'actif du bilan.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Les impôts dus au titre des réserves distribuables des filiales font l'objet de provisions à hauteur des distributions envisagées.

1.25. Comptabilisation des ventes

Définition des ventes

Les ventes incluent principalement des ventes au détail dans le cadre des magasins du Groupe et des ventes de gros à des distributeurs et agents. Sont assimilées à des opérations au détail les ventes effectuées dans le cadre de magasins appartenant à des tiers si les risques et avantages liés à la propriété du stock sont conservés par le Groupe.

Les ventes au détail proviennent principalement des activités Mode et Maroquinerie, Distribution sélective et de Christian Dior Couture, ainsi que de certaines marques de Montres et Joaillerie ou de Parfums et Cosmétiques. Ces ventes sont comptabilisées lors de l'achat par la clientèle.

Les ventes de gros proviennent majoritairement des activités Vins et Spiritueux et de certaines marques de Parfums et Cosmétiques ou de Montres et Joaillerie. Ces ventes sont comptabilisées lors du transfert de propriété, c'est-à-dire le plus souvent lors de l'expédition.

Les frais d'expédition et de transport refacturés aux clients ne sont compris dans les ventes que lorsqu'ils sont inclus forfaitairement dans le prix des produits facturés.

Les ventes sont présentées nettes de toutes formes de remises et ristournes. En particulier les sommes permettant le référencement des produits ou correspondant à des accords de participation publicitaire avec le distributeur viennent en déduction des ventes correspondantes.

Provision pour retours de produits

Les sociétés du groupe d'activités Parfums et Cosmétiques et dans une moindre mesure des activités Mode et Maroquinerie, ou Montres et Joaillerie, peuvent reprendre auprès de leurs clients et distributeurs les produits invendus ou périmés.

Lorsque cette pratique est établie, les ventes enregistrées sont diminuées d'un montant correspondant à une estimation de ces retours, en contrepartie de la réduction des créances clients et d'une inscription en stocks. Le taux de retour retenu pour l'établissement de ces estimations est calculé sur la base de statistiques historiques.

Activités en partenariat avec Diageo

Une partie significative des ventes des activités Vins et Spiritueux est réalisée dans le cadre d'accords de distribution avec Diageo, consistant le plus souvent en un partenariat dans des entités

communes. Celles-ci assurent les livraisons et les ventes à la clientèle des marques des deux groupes, le partage du compte de résultat et du bilan de ces entités entre le Groupe et Diageo étant régi par les accords de distribution. Selon ces accords, les actifs et passifs, produits et charges sont consolidés à hauteur de la part correspondant aux seules activités du Groupe.

L'application d'IFRS 11 à compter du 1^{er} janvier 2014 n'a eu aucun effet sur cette méthode.

1.26. Frais de publicité et de promotion

Les frais de publicité et de promotion incluent le coût de la réalisation des supports publicitaires, des achats d'espaces média, de la fabrication d'échantillons et de catalogues et de manière générale, le coût de l'ensemble des activités destinées à la promotion des marques et produits du Groupe.

Les frais de publicité et de promotion sont enregistrés en charge lors de leur réception ou de leur production, s'il s'agit de biens, ou lors de la réalisation des prestations s'il s'agit de services.

1.27. Plans d'options et assimilés

Les plans d'options d'achat ou de souscription d'actions donnent lieu à enregistrement d'une charge constituée de l'amortissement de l'estimation du gain pour les bénéficiaires de ces plans; l'estimation du gain est calculée selon la méthode Black & Scholes sur la base du cours de clôture de l'action la veille du Conseil d'administration ayant attribué les options.

Pour les plans d'attribution d'actions gratuites, l'estimation du gain est calculée sur la base du cours de clôture de l'action la veille du Conseil d'administration ayant mis en place le plan et sous déduction du montant des dividendes anticipés sur la période d'acquisition des droits. Une décote peut être appliquée à la valeur des actions gratuites ainsi calculée pour tenir compte, le cas échéant, d'une période d'incessibilité.

Pour l'ensemble des plans, la charge d'amortissement est répartie linéairement en résultat sur la période d'acquisition des droits, en contrepartie des réserves au bilan.

Pour les plans de rémunérations liées au cours de l'action LVMH et dénoués en numéraire, l'estimation du gain est réévaluée à chaque clôture du cours de l'action LVMH à cette date, et enregistrée en charge prorata temporis sur la période d'acquisition des droits, en contrepartie d'une provision au bilan. Au-delà de cette date et jusqu'à dénouement, la variation de l'espérance de gain résultant de la variation du cours de l'action LVMH est enregistrée en compte de résultat.

1.28. Résultat par action

Le résultat par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice, sous déduction du nombre moyen d'actions auto-détenues.

Le résultat par action après dilution est établi, le cas échéant, sur la base du nombre moyen pondéré d'actions avant dilution. Les instruments dilutifs émis par les filiales sont également pris en compte dans la détermination du résultat net, part du Groupe après dilution.

NOTE 2 – VARIATIONS DE POURCENTAGE D'INTÉRÊT DANS LES ENTITÉS CONSOLIDÉES

2.1. Exercice 2015

2.1.1. Distribution sélective

En juillet 2015, Sephora a acquis une participation de 95 % dans le site de e-commerce Luxola, présent dans neuf pays d'Asie du Sud-Est.

2.1.2. Autres activités

En octobre 2015, LVMH a acquis une participation de 100 % dans le journal Le Parisien-Aujourd'hui en France. Cette acquisition porte sur l'activité d'édition, d'impression et de commercialisation de ce journal et de l'hebdomadaire Le Parisien Magazine.

Voir également Note 7 concernant les prises de participation dans les sociétés mises en équivalence.

2.2. Exercice 2014

2.2.1. Vins et Spiritueux

En avril 2014, LVMH a acquis la totalité du Domaine du Clos des Lambrays. Situé à Morey-Saint-Denis (France), où il dispose d'une superficie de 8,66 hectares d'un seul tenant, le Clos des Lambrays est un cru prestigieux de la côte de Nuits.

2.2.2. Distribution sélective

LVMH a acquis une participation complémentaire de 30 % dans Sephora Brasil (anciennement Sack's), portant son pourcentage de détention à 100 %. La différence entre le prix d'acquisition et les intérêts minoritaires a été enregistrée en déduction des capitaux propres.

2.3. Exercice 2013

2.3.1. Vins et Spiritueux

Au premier trimestre 2013, le Groupe a acquis une participation complémentaire de 30 % dans Château d'Yquem, portant son pourcentage de détention à 95 %. La différence entre le prix d'acquisition et les intérêts minoritaires a été enregistrée en déduction des capitaux propres.

2.3.2. Mode et Maroquinerie

En juillet 2013, LVMH a signé un protocole d'accord portant sur l'acquisition de 80 % du capital de la Maison italienne Loro Piana, fabricant et distributeur de tissus, de vêtements et d'accessoires de luxe. Le 5 décembre 2013, en application de ce protocole, LVMH a acquis 80 % de Loro Piana pour 1 987 millions d'euros.



Loro Piana a été consolidé par intégration globale à compter du 5 décembre 2013. Le capital non acquis, soit 20 %, fait l'objet de promesses croisées de vente et d'achat, exerçables au plus tard trois ans suivant le 5 décembre 2013. La différence entre la

valeur de l'engagement d'achat (enregistrée en « Autres passifs non courants », voir Note 20) et les intérêts minoritaires, soit 244 millions d'euros, a été portée en déduction des capitaux propres.

Le tableau suivant présente les modalités définitives d'allocation du prix payé par LVMH au 5 décembre 2013, date de prise de contrôle :

<i>(en millions d'euros)</i>	Allocation provisoire	Variations	Allocation définitive
Marque	-	1 300	1 300
Immobilisations incorporelles, et immobilisations corporelles, nettes	159	39	198
Autres actifs non courants	11	26	37
Provisions à plus d'un an	(18)	(21)	(39)
Actifs circulants	382	(39)	343
Passifs circulants	(203)	19	(184)
Dette financière nette	(127)	13	(114)
Impôts différés	49	(415)	(366)
Actif net acquis	253	922	1 175
Intérêts minoritaires chez LVMH (20 %)	(51)	(184)	(235)
Actif net part du Groupe chez LVMH (80 %)	202	738	940
Écart d'acquisition	1 785	(738)	1 047
Valeur comptable de la participation au 5 décembre 2013	1 987	-	1 987

La marque Loro Piana, de 1 300 millions d'euros, a été évaluée selon la méthode des royalties, corroborée par la méthode des flux de trésorerie prévisionnels. L'écart d'acquisition, de 1 047 millions d'euros, est représentatif de la maîtrise dans l'approvisionnement en fibres naturelles de haute qualité ainsi que de l'expertise et du savoir-faire artisanal développé dans l'élaboration de produits issus de ces matières d'exception.

Les frais d'acquisition de Loro Piana ont été enregistrés en « Autres produits et charges opérationnels » ; ils représentaient un montant de 9 millions d'euros au 31 décembre 2013, voir Note 25.

En 2013, l'acquisition de Loro Piana a généré un décaissement de 1 982 millions d'euros, net de la trésorerie acquise de 5 millions d'euros.

Nicholas Kirkwood

En septembre 2013, le Groupe a acquis une participation de 52 % dans le chasseur britannique Nicholas Kirkwood. Cette entité a été consolidée à compter du 1^{er} octobre 2013. Le capital non détenu fait l'objet de promesses croisées de vente et d'achat, exerçables à partir de 2020, principalement.

Marc Jacobs

En 2013, le Groupe a porté à 80 % le niveau de sa participation dans Marc Jacobs. La différence entre le prix d'acquisition et les intérêts minoritaires a été enregistrée en déduction des capitaux propres.

2.3.3. Autres activités

En juin 2013, le Groupe a acquis une participation de 80 % dans la pâtisserie Cova, basée à Milan (Italie), et présente également en Asie à travers un réseau de franchises. Cette entité a été consolidée à compter de juillet 2013.

En août 2013, le Groupe a acquis une participation de 100 % dans l'Hôtel Saint-Barth Isle de France, propriétaire et exploitant d'un hôtel de luxe situé sur l'île de Saint Barthélemy (Antilles françaises). Cette entité a été consolidée à compter de septembre 2013. En juin 2014, LVMH a cédé 44 % de sa participation dans l'Hôtel Saint-Barth Isle de France. La différence entre la trésorerie reçue et la valeur comptable de la participation cédée a été enregistrée en réserves consolidées.

2.4. Incidence sur la trésorerie des variations de pourcentage d'intérêt dans les entités consolidées

<i>(en millions d'euros)</i>	2015	2014	2013
Montant payé pour l'acquisition de titres consolidés et de titres de minoritaires	(534)	(592)	(2 680)
Disponibilités/(découverts bancaires) des sociétés acquises	33	8	10
Montant reçu pour la cession de titres consolidés	52	127	82
(Disponibilités)/découverts bancaires des sociétés cédées	-	(5)	-
INCIDENCES DES VARIATIONS DE POURCENTAGE D'INTÉRÊT DANS LES ENTITÉS CONSOLIDÉES SUR LA TRÉSORERIE	(449)	(462)	(2 588)
Dont :			
Acquisitions et cessions de titres consolidés	(272)	(168)	(2 161)
Acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires	(177)	(294)	(427)

En 2015, l'incidence sur la trésorerie du Groupe des variations des pourcentages d'intérêt dans les entités consolidées comprend principalement l'acquisition du journal Le Parisien-Aujourd'hui en France, l'acquisition par Sephora d'une participation de 95 % dans le site de e-commerce Luxola, et les prises de participation dans Repossi et L Catterton Management, ainsi que des acquisitions de titres Christian Dior et de divers versements au titre de clauses de performances prévues lors d'acquisitions passées. Voir également Note 7.

En 2014, l'incidence sur la trésorerie du Groupe des variations de pourcentage d'intérêt dans les entités consolidées comprenait

principalement les effets de l'acquisition du Domaine du Clos des Lambrays et ceux de l'acquisition de 30 % complémentaires dans Sephora Brasil, ainsi que des acquisitions de titres Christian Dior.

En 2013, l'incidence sur la trésorerie du Groupe des variations de pourcentage d'intérêt dans les entités consolidées comprenait, pour 1 982 millions d'euros, l'effet de l'acquisition de Loro Piana. Le solde correspondait aux effets de l'acquisition de l'Hôtel Saint Barth Isle de France, de la pâtisserie Cova et de Nicholas Kirkwood, et de participations complémentaires dans Château d'Yquem et Marc Jacobs.

NOTE 3 – MARQUES, ENSEIGNES ET AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<i>(en millions d'euros)</i>	2015			2014	2013
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net	Net
Marques	13 154	(475)	12 679	12 431	12 341
Enseignes	4 033	(1 663)	2 370	2 155	1 933
Licences de distribution	25	(25)	-	1	-
Droits au bail	807	(391)	416	397	358
Logiciels, sites Internet	1 277	(946)	331	285	241
Autres	757	(408)	349	284	229
TOTAL	20 053	(3 908)	16 145	15 553	15 102
Dont :					
Immobilisations en location-financement	14	(14)	-	-	-



3.1. Variations de l'exercice

La variation du solde net des marques, enseignes et autres immobilisations incorporelles au cours de l'exercice 2015 est constituée des éléments suivants :

Valeur brute (en millions d'euros)	Marques	Enseignes	Logiciels, sites Internet	Droits au bail	Autres immo- bilisations incorporelles	Total
Au 31 décembre 2014	12 868	3 651	1 078	740	646	18 983
Acquisitions	-	-	121	61	192	374
Cessions, mises hors service	-	-	(19)	(12)	(52)	(83)
Effets des variations de périmètre	26	-	17	4	9	56
Effets des variations de change	260	382	29	10	27	708
Reclassements	-	-	51	4	(40)	15
AU 31 DÉCEMBRE 2015	13 154	4 033	1 277	807	782	20 053

Amortissements et dépréciations (en millions d'euros)	Marques	Enseignes	Logiciels, sites Internet	Droits au bail	Autres immo- bilisations incorporelles	Total
Au 31 décembre 2014	(437)	(1 496)	(793)	(343)	(361)	(3 430)
Amortissements	(19)	(1)	(137)	(50)	(111)	(318)
Dépréciations	-	-	(1)	(3)	-	(4)
Cessions, mises hors service	-	-	19	10	52	81
Effets des variations de périmètre	-	-	(14)	-	(4)	(18)
Effets des variations de change	(20)	(166)	(19)	(3)	(15)	(223)
Reclassements	1	-	(1)	(2)	6	4
AU 31 DÉCEMBRE 2015	(475)	(1 663)	(946)	(391)	(433)	(3 908)
VALEUR NETTE						
AU 31 DÉCEMBRE 2015	12 679	2 370	331	416	349	16 145

Les effets des variations de change proviennent principalement des valeurs incorporelles comptabilisées en dollars US et en francs suisses, en raison de l'évolution de la parité de ces devises vis-à-vis de l'euro à la clôture de l'exercice. Il s'agit notamment de l'enseigne DFS Galleria et de la marque Donna Karan pour les variations dues au dollar US et des marques TAG Heuer et Hublot pour le franc suisse.

3.2. Variations des exercices antérieurs

Valeur nette (en millions d'euros)	Marques	Enseignes	Logiciels, sites Internet	Droits au bail	Autres immo- bilisations incorporelles	Total
Au 31 décembre 2012	11 111	2 009	204	260	224	13 808
Acquisitions	-	-	98	82	106	286
Cessions, mises hors service	-	-	-	(3)	(2)	(5)
Effets des variations de périmètre	1 306	-	6	53	9	1 374
Amortissements	(25)	(1)	(98)	(36)	(68)	(228)
Dépréciations	-	-	-	(1)	(1)	(2)
Effets des variations de change	(51)	(75)	(4)	(4)	(2)	(136)
Reclassements	-	-	35	7	(37)	5
Au 31 décembre 2013	12 341	1 933	241	358	229	15 102
Acquisitions	-	-	104	76	164	344
Cessions, mises hors service	-	-	-	(1)	(1)	(2)
Effets des variations de périmètre	-	-	-	-	2	2
Amortissements	(22)	(1)	(119)	(41)	(81)	(264)
Dépréciations	(3)	-	-	(1)	(1)	(5)
Effets des variations de change	115	223	10	9	6	363
Reclassements	-	-	49	(3)	(33)	13
AU 31 DÉCEMBRE 2014	12 431	2 155	285	397	285	15 553

Les effets des variations de périmètre de l'exercice 2013 correspondent principalement à la finalisation du prix d'acquisition de Loro Piana.

3.3. Marques et enseignes

La répartition des marques et enseignes par groupe d'activités est la suivante :

(en millions d'euros)	2015			2014	2013
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net	Net
Christian Dior Couture	11	-	11	12	11
Vins et Spiritueux	2 880	(117)	2 763	2 744	2 726
Mode et Maroquinerie	4 998	(263)	4 735	4 694	4 652
Parfums et Cosmétiques	1 336	(29)	1 307	1 268	1 261
Montres et Joaillerie	3 693	(6)	3 687	3 533	3 505
Distribution sélective	3 986	(1 616)	2 370	2 159	1 937
Autres activités	283	(107)	176	176	182
MARQUES ET ENSEIGNES	17 187	(2 138)	15 049	14 586	14 274



Les marques et enseignes comptabilisées sont celles acquises par le Groupe. Elles comprennent principalement au 31 décembre 2015 :

- Vins et Spiritueux : Hennessy, Moët & Chandon, Veuve Clicquot, Krug, Château d'Yquem, Belvedere, Glenmorangie, Newton Vineyards et Numanthia Termes ;
- Mode et Maroquinerie : Louis Vuitton, Fendi, Donna Karan New York, Céline, Loewe, Givenchy, Kenzo, Thomas Pink, Berluti, Pucci et Loro Piana ;
- Parfums et Cosmétiques : Parfums Christian Dior, Guerlain, Parfums Givenchy, Make Up For Ever, Benefit Cosmetics, Fresh, Acqua di Parma, KVD Beauty LLC et Ole Henriksen ;
- Montres et Joaillerie : Bulgari, TAG Heuer, Zenith, Hublot, Chaumet et Fred ;
- Distribution sélective : DFS Galleria, Sephora, Le Bon Marché et Ile de Beauté ;

- Autres activités : les titres de presse du groupe Les Echos-Investir, la marque Royal Van Lent-Feedship, La Samaritaine et la pâtisserie Cova.

Ces marques et enseignes figurent au bilan à la valeur déterminée lors de leur acquisition par le Groupe, qui peut être très inférieure à leur valeur d'utilité ou de marché à la date d'établissement des comptes du Groupe ; c'est notamment le cas, sans que cette liste puisse être considérée comme exhaustive, des marques Louis Vuitton, Christian Dior Couture, Veuve Clicquot et Parfums Christian Dior, ou de l'enseigne Sephora.

Ne figurent pas à l'actif du bilan les marques qui ont été développées par le Groupe, notamment Dom Pérignon.

Les marques et enseignes développées par le Groupe, ainsi que Louis Vuitton, Christian Dior Couture, Moët & Chandon, Ruinart, Hennessy, Veuve Clicquot, Parfums Christian Dior et Sephora représentent 34 % du total des marques et enseignes inscrites au bilan et 58 % des ventes totales du Groupe.

Voir également Note 5 pour l'évaluation des marques, enseignes et autres actifs incorporels à durée de vie indéfinie.

NOTE 4 – ÉCARTS D'ACQUISITION

(en millions d'euros)	2015			2014	2013
	Brut	Dépréciations	Net	Net	Net
Écarts d'acquisition sur titres consolidés	8 854	(1 628)	7 226	7 118	7 197
Écarts d'acquisition sur engagements d'achat de titres de minoritaires	3 899	-	3 899	2 691	2 859
TOTAL	12 753	(1 628)	11 125	9 809	10 056

Les variations sur les exercices présentés du solde net des écarts d'acquisition s'analysent de la façon suivante :

(en millions d'euros)	2015			2014	2013
	Brut	Dépréciations	Net	Net	Net
Au 1^{er} janvier	11 225	(1 416)	9 809	10 056	8 708
Effets des variations de périmètre. Voir Note 2.	115	-	115	82	1 142
Variation des engagements d'achat de titres de minoritaires	1 195	-	1 195	(162)	294
Variation des dépréciations	-	(116)	(116)	(209)	(57)
Effets des variations de change	218	(96)	122	42	(31)
AU 31 DÉCEMBRE	12 753	(1 628)	11 125	9 809	10 056

Les effets des variations de périmètre de l'exercice 2015 correspondent principalement à l'acquisition du journal Le Parisien-Aujourd'hui en France et à celle de 95 % de Luxola. Voir Note 2.

Les effets des variations de périmètre de l'exercice 2014 correspondent principalement à l'écart d'acquisition de Clos des Lambrays. Voir Note 2.

Les effets des variations de périmètre de l'exercice 2013 correspondaient principalement à l'écart d'acquisition provisoire de Loro Piana, pour 1 047 millions d'euros, le solde correspondant

aux écarts d'acquisitions provisoires liés à la consolidation de l'Hôtel Saint-Barth Isle de France, Nicholas Kirkwood et Cova.

Les effets des variations de change proviennent principalement des écarts d'acquisition comptabilisés en dollars US et en francs suisses, en raison de l'appréciation de ces devises vis-à-vis de l'euro à la clôture de l'exercice ; ceci concerne Benefit, Starboard Cruise Services et Donna Karan pour le dollar US et TAG Heuer et Hublot pour le franc suisse.

Voir également Note 20 pour les écarts d'acquisition provenant d'engagements d'achat de titres de minoritaires

NOTE 5 – ÉVALUATION DES ACTIFS INCORPORELS À DURÉE DE VIE INDÉFINIE

Les marques, enseignes et autres actifs incorporels à durée de vie indéfinie ainsi que les écarts d'acquisition ont fait l'objet d'un test annuel de perte de valeur. Aucune dépréciation significative n'a été enregistrée à ce titre au cours de l'exercice 2015. Comme décrit en Note 1.14, l'évaluation est effectuée le plus souvent à

partir des flux de trésorerie prévisionnels actualisés attendus de ces actifs, déterminés dans le cadre de plans pluriannuels établis au cours de chaque exercice.

Les principaux paramètres retenus pour la détermination des flux prévisionnels sont les suivants :

Groupe d'activités (en pourcentage)	2015			2014			2013		
	Taux d'actualisation après impôt	Taux de croissance moyen cumulé des ventes sur la durée des plans	Taux de croissance au-delà de la durée des plans	Taux d'actualisation après impôt	Taux de croissance moyen cumulé des ventes sur la durée des plans	Taux de croissance au-delà de la durée des plans	Taux d'actualisation après impôt	Taux de croissance moyen cumulé des ventes sur la durée des plans	Taux de croissance au-delà de la durée des plans
Christian Dior Couture	9,5	8,9	2,0	9,4	9,1	2,0	8,6	11,1	2,0
Vins et Spiritueux	6,2 à 9,9	6,3	2,0	7,5 à 11,2	8,1	2,0	7,5 à 11,2	9,2	2,0
Mode et Maroquinerie	8,0 à 12,0	8,9	2,0	8,0 à 13,1	9,1	2,0	8,0 à 13,1	11,1	2,0
Parfums et Cosmétiques	7,4	8,9	2,0	8,0 à 8,5	8,7	2,0	8,0 à 9,4	9,5	2,0
Montres et Joaillerie	8,1 à 8,5	7,1	2,0	9,2 à 9,6	8,7	2,0	9,2 à 9,6	9,7	2,0
Distribution sélective	7,3 à 8,5	8,3	2,0	8,4 à 9,6	9,4	2,0	8,4 à 9,6	10,1	2,0
Autres	5,5 à 7,1	5,8	2,0	6,5 à 8,2	0,9	2,0	6,5 à 8,2	2,7	2,0

La durée des plans est de 5 ans à l'exception de celui de Christian Dior Couture dont la durée est de 3 ans, mais peut être étendue jusqu'à 10 ans pour les marques dont le cycle de production s'étend sur une période supérieure à 5 ans, ou pour les marques en cours de repositionnement stratégique. Les taux de croissance moyens cumulés des ventes et la progression des taux de marge sur la durée des plans sont comparables aux croissances réalisées au cours des quatre exercices antérieurs, à l'exception des marques

en cours de repositionnement stratégique, dont les progressions attendues sont supérieures aux performances historiques, en raison des mesures de repositionnement mises en œuvre.

Les taux d'actualisation sont en baisse par rapport à ceux retenus en 2014, suite à la baisse des taux d'intérêt en 2015. Les taux de croissance annuelle retenus pour la période au-delà de la durée des plans sont ceux habituellement retenus par le marché pour les activités concernées.

Au 31 décembre 2015, les actifs incorporels à durée de vie indéfinie dont les valeurs nettes comptables sont les plus significatives ainsi que les paramètres retenus pour le test de perte de valeur de ces actifs sont les suivants :

(en millions d'euros)	Marques et enseignes	Écarts d'acquisition	Total	Taux d'actualisation après impôt (en pourcentage)	Taux de croissance au-delà de la durée des plans (en pourcentage)	Période couverte par les flux de trésorerie prévisionnels
Louis Vuitton	2 058	408	2 466	8,0	2,0	5 ans
Loro Piana	1 300	1 047	2 347	8,5	2,0	5 ans
Fendi	713	404	1 117	8,5	2,0	5 ans
Bulgari	2 100	1 547	3 647	8,1	2,0	10 ans
TAG Heuer	1 145	217	1 362	8,1	2,0	5 ans
DFS Galeria	2 102	20	2 122	8,5	2,0	5 ans
Hennessy	1 067	47	1 114	7,5	2,0	5 ans

Au 31 décembre 2015, pour les secteurs d'activité listés ci-dessus, une variation de 0,5 point du taux d'actualisation après impôt ou du taux de croissance au-delà de la durée des plans par rapport aux taux retenus au 31 décembre 2015, ou une réduction de 2 points du taux de croissance moyen cumulé des ventes sur la durée des plans n'entraînerait pas de dépréciation

de ces incorporels. Le Groupe considère que des variations supérieures aux niveaux indiqués ci-dessus conduiraient à des niveaux d'hypothèses non pertinents, au regard de l'environnement économique actuel et des perspectives de croissance des activités concernées à moyen et long terme.



Parmi les autres secteurs d'activité, sept présentent des actifs incorporels ayant une valeur comptable proche de leur valeur d'utilité. Le montant de ces actifs incorporels au 31 décembre 2015, ainsi que le montant de la dépréciation qui résulterait d'une variation de 0,5 point du taux d'actualisation après impôt

ou du taux de croissance au-delà de la durée des plans, ou d'une variation de 2 points du taux de croissance moyen cumulé des ventes par rapport aux taux retenus au 31 décembre 2015 sont détaillés ci-dessous :

<i>(en millions d'euros)</i>	Montant des actifs incorporels concernés au 31 décembre 2015	Montant de la dépréciation en cas de :		
		Hausse de 0,5 % du taux d'actualisation après impôt	Baisse de 2 % du taux de croissance moyen cumulé des ventes	Baisse de 0,5 % du taux de croissance au-delà de la durée des plans
Mode et Maroquinerie	50	(29)	(28)	(24)
Autres groupes d'activités	548	(86)	(27)	(70)
TOTAL	598	(115)	(55)	(94)

Au 31 décembre 2015, les valeurs brutes et nettes des marques, enseignes et écarts d'acquisition ayant donné lieu à amortissement et/ou dépréciations en 2015 sont de 882 millions d'euros et 374 millions d'euros, respectivement (1 202 millions d'euros et

622 millions d'euros au 31 décembre 2014). Voir Note 25 concernant les amortissements et dépréciations enregistrés au cours de l'exercice.

NOTE 6 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>(en millions d'euros)</i>	2015			2014	2013
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net	Net
Terrains	1 518	(75)	1 443	1 305	1 236
Terres à vignes et vignobles	2 538	(97)	2 441	2 364	2 294
Constructions	3 300	(1 544)	1 756	1 505	1 445
Immeubles locatifs	623	(48)	575	634	607
Agencements, matériels et installations	10 304	(6 786)	3 518	3 275	2 742
Immobilisations en-cours	871	(4)	867	739	814
Autres immobilisations corporelles	1 824	(455)	1 369	1 216	1 041
TOTAL	20 978	(9 009)	11 969	11 038	10 179
Dont :					
immobilisations en location-financement	294	(200)	94	100	109
coût historique des terres à vignes et vignobles	739	(97)	642	631	537

6.1. Variations de l'exercice

La variation des immobilisations corporelles au cours de l'exercice s'analyse de la façon suivante :

Valeur brute (en millions d'euros)	Agencements, matériels et installations								Total
	Terres à vignes et vignobles	Terrains et constructions	Immeubles locatifs	Magasins	Production, logistique	Autres	Immo- bilisations en-cours	Autres immo- bilisations corporelles	
Au 31 décembre 2014	2 455	4 256	682	5 704	2 017	1 279	745	1 684	18 820
Acquisitions	5	241	15	576	104	101	682	227	1 951
Variation de la valeur de marché des terres à vignes	64	-	-	-	-	-	-	-	64
Cessions, mises hors service	(2)	(59)	-	(364)	(44)	(83)	(2)	(35)	(589)
Effets des variations de périmètre	-	1	-	1	39	15	(1)	-	55
Effets des variations de change	-	172	27	332	26	56	41	27	681
Autres mouvements, y compris transferts	16	207	(101)	657	37	(149)	(592)	(79)	(4)
AU 31 DÉCEMBRE 2015	2 538	4 818	623	6 906	2 179	1 219	871	1 824	20 978

Amortissements et dépréciations (en millions d'euros)	Agencements, matériels et installations								Total
	Terres à vignes et vignobles	Terrains et constructions	Immeubles locatifs	Magasins	Production, logistique	Autres	Immo- bilisations en-cours	Autres immo- bilisations corporelles	
Au 31 décembre 2014	(91)	(1 446)	(48)	(3 510)	(1 369)	(846)	(4)	(468)	(7 782)
Amortissements	(6)	(162)	(3)	(877)	(131)	(120)	-	(71)	(1 370)
Dépréciations	-	(14)	-	(1)	-	-	(1)	-	(16)
Cessions, mises hors service	-	58	-	360	43	81	1	35	578
Effets des variations de périmètre	-	(1)	-	-	(37)	(13)	-	-	(51)
Effets des variations de change	-	(67)	-	(213)	(19)	(39)	-	(21)	(359)
Autres mouvements, y compris transferts	-	13	3	(193)	8	90	-	70	(9)
AU 31 DÉCEMBRE 2015	(97)	(1 619)	(48)	(4 434)	(1 505)	(847)	(4)	(455)	(9 009)
VALEUR NETTE									
AU 31 DÉCEMBRE 2015	2 441	3 199	575	2 472	674	372	867	1 369	11 969

Au sein du poste Autres immobilisations corporelles figurent notamment les œuvres d'art détenues par le Groupe.

Les acquisitions d'immobilisations corporelles incluent les investissements de Louis Vuitton, Christian Dior Couture, Sephora, DFS et Bulgari dans leurs réseaux de distribution, ceux des marques de champagne dans leur outil de production, ainsi que ceux de Parfums Christian Dior dans de nouveaux comptoirs et les effets des investissements immobiliers affectés à l'exploitation administrative, commerciale ou locative.

Les effets des variations de change proviennent principalement des immobilisations corporelles comptabilisées en dollar US,

en raison de l'évolution de la parité de cette devise vis-à-vis de l'euro entre le 31 décembre 2014 et le 31 décembre 2015.

L'effet de la réévaluation à valeur de marché des terres à vignes s'élève à 1 799 millions d'euros au 31 décembre 2015 (1 733 millions d'euros au 31 décembre 2014, 1 757 millions d'euros au 31 décembre 2013). Voir Notes 1.9 et 1.13 concernant la méthode d'évaluation des terres à vignes.

La valeur de marché des immeubles locatifs, selon les expertises réalisées par des tiers indépendants, s'élève à 1 milliard d'euros au 31 décembre 2015 au niveau du groupe LVMH. Les méthodes d'évaluation employées reposent sur les données de marché.

**6.2. Variations des exercices antérieurs**

Valeur nette (en millions d'euros)	Agencements, matériels et installations								Total
	Terres à vignes et vignobles	Terrains et constructions	Immeubles locatifs	Magasins	Production, logistique	Autres	Immo- bilisations en-cours	Autres immo- bilisations corporelles	
Au 31 décembre 2012	1 930	2 701	509	1 420	561	254	737	1 032	9 144
Acquisitions	4	145	20	632	90	117	613	103	1 724
Cessions, mises hors service	-	(3)	-	(3)	(1)	(2)	(2)	(23)	(34)
Amortissements	(6)	(131)	(7)	(509)	(120)	(111)	-	(91)	(975)
Dépréciations	-	(1)	-	(2)	1	-	(8)	-	(10)
Variation de la valeur de marché des terres à vignes	369	-	-	-	-	-	-	-	369
Effets des variations de périmètre	-	155	-	31	32	2	-	1	221
Effets des variations de change	(11)	(91)	(13)	(81)	(8)	(10)	(18)	(19)	(251)
Autres, y compris transferts	8	(94)	98	306	59	84	(508)	38	(9)
Au 31 décembre 2013	2 294	2 681	607	1 794	614	334	814	1 041	10 179
Acquisitions	3	135	16	547	103	105	599	175	1 683
Cessions, mises hors service	(25)	(7)	-	(3)	(2)	(2)	(1)	-	(40)
Amortissements	(6)	(127)	(5)	(693)	(142)	(124)	-	(68)	(1 165)
Dépréciations	-	(14)	(2)	14	-	1	(5)	(2)	(8)
Variation de la valeur de marché des terres à vignes	(17)	-	-	-	-	-	-	-	(17)
Effets des variations de périmètre	96	7	-	(1)	-	-	(6)	2	98
Effets des variations de change	6	101	18	122	7	15	42	10	321
Autres, y compris transferts	13	34	-	414	68	104	(704)	58	(13)
AU 31 DÉCEMBRE 2014	2 364	2 810	634	2 194	648	433	739	1 216	11 038

Les acquisitions d'immobilisations corporelles de l'exercice 2014 incluaient les investissements de Louis Vuitton, Christian Dior Couture, Sephora, DFS et Bulgari dans leurs réseaux de distribution, ceux de Parfums Christian Dior dans de nouveaux comptoirs, ainsi que ceux des marques de champagne dans leur outil de production et les effets des investissements immobiliers affectés à l'exploitation administrative, commerciale ou locative.

Les acquisitions d'immobilisations corporelles de 2013 reflétaient les investissements de Louis Vuitton, Christian Dior Couture, Sephora, DFS, Bulgari et Berluti dans leurs réseaux de distribution, ainsi que ceux des marques de champagne dans leur outil de production, et de Parfums Christian Dior dans de nouveaux comptoirs. Les effets des variations de périmètre étaient principalement liés à la consolidation de Loro Piana.

NOTE 7 – PARTICIPATIONS MISES EN ÉQUIVALENCE

<i>(en millions d'euros)</i>	2015				2014		2013	
	Brut	Dépréciations	Net	Dont activités en partenariat	Net	Dont activités en partenariat	Net	Dont activités en partenariat
Part dans l'actif net des participations mises en équivalence au 1^{er} janvier	864	-	864	183	742	168	851	160
Part dans le résultat de la période	85	-	85	(1)	68	(6)	(3)	(20)
Dividendes versés	(14)	-	(14)	(6)	(21)	(5)	(26)	(11)
Effets des variations de périmètre	212	-	212	-	7	-	6	-
Effets des souscriptions aux augmentations de capital	3	-	3	3	16	11	38	38
Effets des variations de change	5	-	5	5	8	4	(17)	(3)
Effets des écarts de réévaluation	74	-	74	-	28	-	-	-
Autres, y compris transferts	15	-	15	5	16	11	(107)	4
PART DANS L'ACTIF NET DES PARTICIPATIONS MISES EN ÉQUIVALENCE AU 31 DÉCEMBRE	1 244	-	1 244	189	864	183	742	168

Au 31 décembre 2015, les titres mis en équivalence comprennent principalement :

- pour les activités en partenariat :
 - une participation de 50 % dans le domaine viticole de Château Cheval Blanc (Gironde, France), producteur du Saint-Émilion Grand cru classé A du même nom ;
 - une participation de 50 % dans De Beers Diamond Jewellers, disposant d'un réseau de boutiques au sein desquelles sont commercialisés des bijoux sous la marque De Beers ;
- pour les autres sociétés :
 - une participation de 40 % dans Mongoual SA, société immobilière propriétaire d'un immeuble de bureaux à Paris (France), siège social de la société LVMH Moët Hennessy-Louis Vuitton ;
 - une participation de 46 % dans JW Anderson, marque londonienne de prêt-à-porter, acquise en septembre 2013 ;
 - une participation de 45 % dans PT. Sona Topas Tourism Industry Tbk (STTI), société de distribution indonésienne, titulaire notamment de licences de vente en duty-free dans les aéroports ;
 - une participation de 40 % dans Le Peigné SA, dont le siège social est basé à Bruxelles (Belgique) ;
 - une participation de 35,8 % dans L Catterton Management, société de gestion de fonds d'investissement créée en décembre 2015 en partenariat avec Catterton ;
 - une participation de 41,7 % dans Repossi, marque italienne de bijouterie acquise en novembre 2015.

NOTE 8 – INVESTISSEMENTS FINANCIERS

<i>(en millions d'euros)</i>	2015			2014	2013
	Brut	Dépréciations	Net	Net	Net
TOTAL	4 000	(283)	3 717	3 575	7 416

Les investissements financiers ont évolué de la façon suivante au cours des exercices présentés :

<i>(en millions d'euros)</i>	2015	2014	2013
Au 1^{er} janvier	3 575	7 416	6 321
Acquisitions	143	394	223
Cessions à valeur de vente	(148)	(226)	(64)
Distributions en nature des actions Hermès	-	(4 613)	-
Variations de valeur de marché	181	692	969
Variation du montant des dépréciations	(32)	(43)	(14)
Effets des variations de périmètre	-	-	1
Effets des variations de change	34	36	(11)
Autres reclassements	(36)	(81)	(9)
AU 31 DÉCEMBRE	3 717	3 575	7 416

Au 31 décembre 2015, les investissements financiers incluent principalement une participation indirecte dans Hermès International SCA (« Hermès ») d'un montant brut et net de 2 773 millions d'euros (2 586 millions d'euros au 31 décembre 2014 et 6 437 millions d'euros au 31 décembre 2013). Au cours de l'exercice 2014, cette participation dans Hermès est passée de 23,1 % à 8,3 % du fait des distributions de titres Hermès dans les conditions décrites ci-dessous.

Le 2 septembre 2014, sous l'égide du Président du Tribunal de commerce de Paris, d'une part la société Hermès International et d'autre part les sociétés LVMH, Christian Dior et Financière Jean Goujon ont conclu un protocole transactionnel (le « Protocole ») selon les termes duquel :

- LVMH s'est engagée à distribuer à ses actionnaires la totalité des actions Hermès qu'elle détenait, soit 24 473 545 actions représentant 23,18 % du capital social et 16,56 % des droits de vote d'Hermès. Christian Dior, qui détenait au jour de la distribution 40,9 % du capital de LVMH par l'intermédiaire de la société Financière Jean Goujon dont elle détient la totalité des actions, s'est également engagée à distribuer à ses actionnaires les actions Hermès reçues de LVMH ;
- les sociétés LVMH, Financière Jean Goujon, Christian Dior et Monsieur Bernard Arnault se sont engagés à ne pas acquérir d'actions Hermès pendant une durée de 5 ans.

Conformément aux termes du Protocole, LVMH et Christian Dior ont procédé à la distribution des actions Hermès à leurs actionnaires le 17 décembre 2014, sous la forme de distributions exceptionnelles en nature. La société LVMH a décidé d'une distribution en nature à raison de 2 actions Hermès pour 41 actions LVMH lors de son Assemblée générale mixte du 25 novembre 2014. Christian Dior a décidé d'une distribution

en nature à raison d'une action Hermès pour 24 actions Christian Dior lors de son Assemblée générale mixte du 9 décembre 2014 et d'un acompte sur dividende en nature à raison de 3 actions Hermès pour 200 actions Christian Dior lors du Conseil d'administration du 11 décembre 2014.

Le montant des distributions en nature effectuées par le Groupe, de 4,7 milliards d'euros, a été valorisé en retenant le cours de bourse d'ouverture de l'action Hermès le 17 décembre 2014, soit 280,10 euros. Les droits formant rompus n'étant ni négociables ni cessibles, les actionnaires, lorsque l'application de la parité ne donnait pas un nombre entier d'actions Hermès, ont reçu le nombre d'actions Hermès immédiatement inférieur, complété d'une soulte en espèces.

À l'issue des distributions des titres Hermès aux actionnaires minoritaires de LVMH et Christian Dior, la valeur de marché de la participation du Groupe dans Hermès au 31 décembre 2014 s'élevait à 2 659 millions d'euros, correspondant :

- pour 73 millions d'euros à des actions non distribuées par la société LVMH et la société Christian Dior du fait de l'existence de reliquats et de droits formant rompus. Aux termes du Protocole, ces sociétés se sont engagées à céder ces actions au plus tard le 2 septembre 2015. Ces titres sont présentés en Placements financiers au 31 décembre 2014 (voir Note 13).
- pour 2 586 millions d'euros, à la valeur de la participation au 31 décembre 2014 du Groupe dans Hermès suite aux distributions en nature par la société LVMH et la société Christian Dior au groupe Financière Agache et aux acquisitions de titres Hermès auprès de sociétés affiliées à Groupe Arnault. Le cours de l'action Hermès retenu pour la valorisation de la participation s'élève à 294,80 euros au 31 décembre 2014 (263,50 euros au 31 décembre 2013, 226,30 euros au 31 décembre 2012).

Les effets des distributions d'actions Hermès sur les capitaux propres au 17 décembre 2014 ont été les suivantes :

	Écarts de réévaluation	Résultat	Autres réserves	Total	Part du groupe	Part des minoritaires
Distributions en nature d'actions Hermès	(1 811)	2 056	(4 718)	(4 473)	-	(4 473)
Impôt afférent	185	(565)	-	(380)	(137)	(243)
Net	(1 626)	1 491	(4 718)	(4 853)	(137)	(4 716)

L'effet net sur les capitaux propres consolidés, négatif de 4,9 milliards d'euros, correspond à la valeur de la participation dans Hermès au 31 décembre 2013 distribuée aux minoritaires de LVMH et Christian Dior augmentée des effets d'impôts liés à cette distribution.

Le gain (hors effet d'impôt) enregistré en résultat, de 2,1 milliards d'euros, est égal à la différence entre la participation distribuée aux minoritaires valorisée au cours d'ouverture de l'action Hermès le 17 décembre 2014, soit 4,7 milliards d'euros, et le prix de revient comptable global de ces titres de 2,6 milliards d'euros

(correspondant à 2,0 milliards en trésorerie après déduction du gain comptabilisé en 2010, lors du dénouement d'equity linked swaps portant sur 12,8 millions de titres).

La valeur de marché des investissements financiers est établie selon les méthodes décrites en Note 1.9, voir également Note 22.2 concernant la ventilation des investissements financiers selon les méthodes d'évaluation. Les dépréciations des investissements financiers sont établies en application des principes comptables décrits en Note 1.15.

Au 31 décembre 2015, les investissements financiers détenus par le Groupe sont notamment les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	Pourcentage d'intérêt	Valeur nette des titres	Écarts de réévaluation	Dividendes encaissés
Hermès International SCA (France)	8,4 % ^(a)	2 773	1 411	70
Hengdeli Holdings Ltd (Chine)	6,3 %	41	10	1
Tod's SpA (Italie)	3,5 %	77	31	2
L Real Estate SCA (Luxembourg) ^(b)	65,8 %	316	178	-
Autres participations		510	56	6
TOTAL		3 717	1 686	79

(a) Augmentation de 0,1 % suite à un reclassement au sein du groupe familial Arnault.

(b) Compte tenu du statut juridique de Société en Commandite par Actions de la société L Real Estate SCA, la participation du Groupe n'est pas intégrée globalement.

Les Autres participations incluent essentiellement des parts dans des fonds d'investissement non cotés.

En 2014, la participation dans Sociedad Textil Lonia SA a été cédée.

NOTE 9 – AUTRES ACTIFS NON COURANTS

<i>(en millions d'euros)</i>	2015	2014	2013
Dépôts de garantie	315	274	247
Instruments dérivés (voir Note 22)	65	93	73
Créances et prêts	191	162	150
Autres	32	22	16
TOTAL	603	551	486

NOTE 10 – STOCKS ET EN-COURS

<i>(en millions d'euros)</i>	2015			2014	2013
	Brut	Dépréciations	Net	Net	Net
Vins et eaux-de-vie en cours de vieillissement	4 224	(11)	4 213	4 002	3 717
Autres matières premières et en-cours	1 533	(359)	1 174	1 310	1 195
	5 757	(370)	5 387	5 312	4 912
Marchandises	1 925	(194)	1 731	1 488	1 327
Produits finis	4 288	(829)	3 459	3 110	2 632
	6 213	(1 023)	5 190	4 598	3 959
TOTAL	11 970	(1 393)	10 577	9 910	8 871

La variation du stock net au cours des exercices présentés provient des éléments suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	2015			2014	2013
	Brut	Dépréciations	Net	Net	Net
Au 1^{er} janvier	11 200	(1 290)	9 910	8 871	8 336
Variation du stock brut	605	-	605	999	826
Effets de la provision pour retours ^(a)	(2)	-	(2)	12	(5)
Effets de la mise à valeur de marché des vendanges	(16)	-	(16)	(7)	2
Variation de la provision pour dépréciation	-	(321)	(321)	(339)	(253)
Effets des variations de périmètre	6	-	6	10	292
Effets des variations de change	474	(79)	395	359	(305)
Autres, y compris reclassements	(297)	297	-	5	(22)
AU 31 DÉCEMBRE	11 970	(1 393)	10 577	9 910	8 871

(a) Voir Note 1.25.

Les incidences des variations de périmètre de 2013 étaient essentiellement liées à l'intégration de Loro Piana.

Les effets des variations de change proviennent principalement des stocks comptabilisés en dollar US, en raison de l'appréciation de cette devise vis-à-vis de l'euro au cours de l'exercice.

Les effets de la mise à valeur de marché des vendanges sur le coût des ventes et la valeur des stocks des activités Vins et Spiritueux sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	2015	2014	2013
Mise à valeur de marché de la récolte de l'exercice	18	24	37
Effets des sorties de stocks de l'exercice	(34)	(31)	(35)
INCIDENCE NETTE SUR LE COÛT DES VENTES DE L'EXERCICE	(16)	(7)	2
INCIDENCE NETTE SUR LA VALEUR DES STOCKS À LA CLÔTURE	150	166	173

Voir Notes 1.9 et 1.16 concernant la méthode d'évaluation des vendanges à leur valeur de marché.

NOTE 11 – CLIENTS

<i>(en millions d'euros)</i>	2015	2014	2013
Créances à valeur nominale	2 917	2 636	2 478
Provision pour dépréciation	(69)	(73)	(72)
Provision pour retours et reprise de produits ^(a)	(238)	(207)	(175)
MONTANT NET	2 610	2 356	2 231

(a) Voir Note 1.25.

La variation des créances clients au cours des exercices présentés provient des éléments suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	2015			2014	2013
	Brut	Dépréciations	Net	Net	Net
Au 1^{er} janvier	2 636	(280)	2 356	2 231	2 030
Variation des créances brutes	45	-	45	52	292
Variation de la provision pour dépréciation	-	1	1	(7)	(4)
Variation de la provision pour retours et reprises de produits	-	(21)	(21)	(26)	(1)
Effets des variations de périmètre	143	(1)	142	5	50
Effets des variations de change	103	(8)	95	65	(138)
Reclassements	(10)	2	(8)	36	2
AU 31 DÉCEMBRE	2 917	(307)	2 610	2 356	2 231

Le solde clients est constitué essentiellement d'en-cours sur des clients grossistes ou des agents en nombre limité et avec lesquels le Groupe entretient des relations le plus souvent continues. Au 31 décembre 2015, la majeure partie des créances clients a fait l'objet de couvertures de crédit clients auprès des assureurs.

Au 31 décembre 2015, la ventilation de la valeur brute et de la provision pour dépréciation des créances clients, en fonction de l'ancienneté des créances, s'analyse de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur brute des créances	Dépréciations	Valeur nette des créances
Non échues :			
- moins de 3 mois	2 321	(16)	2 305
- plus de 3 mois	296	(4)	292
	2 617	(20)	2 597
Échues :			
- moins de 3 mois	181	(7)	174
- plus de 3 mois	119	(42)	77
	300	(49)	251
TOTAL	2 917	(69)	2 848

Au cours de chacun des exercices présentés, aucun client n'a représenté un montant de chiffre d'affaires excédant 10% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

La valeur actuelle des créances clients n'est pas différente de leur valeur comptable.

**NOTE 12 – AUTRES ACTIFS COURANTS**

<i>(en millions d'euros)</i>	2015	2014	2013
Placements financiers	614	326	208
Instruments dérivés (voir Note 22)	332	305	500
Créances d'impôts et taxes, hors impôt sur les résultats	646	479	389
Fournisseurs : avances et acomptes	168	168	184
Charges constatées d'avance	377	331	301
Autres créances	1 082	1 166	1 283
TOTAL	3 219	2 775	2 865

La valeur actuelle des autres actifs courants n'est pas différente de leur valeur comptable.

Voir également Note 13 Placements financiers et Note 22 Instruments financiers et gestion des risques de marché.

NOTE 13 – PLACEMENTS FINANCIERS

<i>(en millions d'euros)</i>	2015	2014	2013
Valeurs mobilières de placement non cotées, parts de Sicav et de fonds non monétaires	181	-	13
Valeurs mobilières de placement cotées	433	326	195
TOTAL	614	326	208
Dont : Coût historique des placements financiers	616	243	168

La valeur nette des placements financiers a évolué de la façon suivante au cours des exercices présentés :

<i>(en millions d'euros)</i>	2015	2014	2013
Au 1^{er} janvier	326	208	199
Acquisitions	600	44	24
Cessions à valeur de vente	(333)	(38)	(38)
Variations de valeur de marché	(23)	41	24
Variations des dépréciations	7	-	-
Variations de périmètre	-	-	-
Effets des variations de change	1	1	(1)
Reclassements	36	70	-
AU 31 DÉCEMBRE	614	326	208

La valeur de marché des placements financiers est établie selon les méthodes décrites en Note 1.9. Voir également la Note 1.15 relative au mode de détermination des dépréciations des placements financiers et la Note 22.2 concernant la ventilation des investissements financiers selon les méthodes d'évaluation.

NOTE 14 – TRÉSORERIE ET VARIATION DE TRÉSORERIE

14.1. Trésorerie et équivalents de trésorerie

<i>(en millions d'euros)</i>	2015	2014	2013
Dépôts à terme à moins de trois mois	841	1 605	939
Parts de Sicav et FCP monétaires	577	784	538
Comptes bancaires	2 472	2 507	2 086
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU BILAN	3 890	4 896	3 563

Le rapprochement entre le montant de la trésorerie et équivalents de trésorerie apparaissant au bilan et le montant de la trésorerie nette figurant dans le tableau de variation de trésorerie s'établit de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	2015	2014	2013
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 890	4 896	3 563
Découverts bancaires	(327)	(426)	(428)
TRÉSORERIE NETTE DU TABLEAU DE VARIATION DE TRÉSORERIE	3 563	4 470	3 135

14.2. Variation du besoin en fonds de roulement

La variation du besoin en fonds de roulement au cours des exercices présentés s'analyse de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2015	2014	2013
Variation des stocks et en-cours	10	(605)	(998)	(826)
Variation des créances clients et comptes rattachés ^(a)	11	(48)	(46)	(290)
Variation des dettes fournisseurs et comptes rattachés	21	106	199	224
Variation des autres créances et dettes		101	66	213
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT ^(b)		(446)	(779)	(679)

(a) Dont un effet négatif de 3 millions d'euros lié aux clients créditeurs (positif de 8 millions d'euros au 31 décembre 2014 et positif de 1 million d'euros au 31 décembre 2013).
 (b) Augmentation/(Diminution) de la trésorerie.

14.3. Investissements d'exploitation

Les investissements d'exploitation au cours des exercices présentés sont constitués des éléments suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2015	2014	2013
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	5	(374)	(344)	(286)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	6	(1 951)	(1 683)	(1 724)
Variation des dettes envers les fournisseurs d'immobilisations		105	83	110
Effet sur la trésorerie des acquisitions d'immobilisations ^(a)		(2 220)	(1 944)	(1 900)
Effet sur la trésorerie des cessions d'immobilisations ^(a)		29	43	34
Dépôts de garantie versés et autres flux d'investissement d'exploitation		(22)	(61)	(35)
INVESTISSEMENTS D'EXPLOITATION		(2 213)	(1 962)	(1 901)

(a) Augmentation/(Diminution) de la trésorerie.

NOTE 15 – CAPITAUX PROPRES

15.1. Capital social

Au 31 décembre 2015, le capital social est constitué de 3 173 352 actions (3 173 352 aux 31 décembre 2014 et 31 décembre 2013), entièrement libérées, au nominal de 16 euros; 3 169 183 actions bénéficient d'un droit de vote double, accordé

aux actions détenues sous forme nominative depuis plus de deux ans (3 169 203 au 31 décembre 2014, 3 167 896 au 31 décembre 2013).

15.2. Actions auto-détenues

Les effets sur la situation nette du Groupe des actions Financière Agache auto-détenues s'analysent de la façon suivante sur les exercices présentés :

<i>(en millions d'euros)</i>	2015	2014	2013
ACTIONS FINANCIÈRE AGACHE	6	6	6

15.3. Dividendes versés par la société mère Financière Agache

Selon la réglementation française, les dividendes sont prélevés sur le résultat de l'exercice et les réserves distribuables de la société mère, après déduction de l'impôt de distribution

éventuellement dû et de la valeur des actions auto-détenues. Au 31 décembre 2015, le montant distribuable s'élève ainsi à 3 958 millions d'euros.

<i>(en millions d'euros, sauf données par action, en euros)</i>	2015	2014	2013
Acompte(s) au titre de l'exercice en cours (2015 : 173,5 euros ; 2013 : 28,5 euros)	551	-	90
Effet des actions auto-détenues	(1)	-	-
	550	-	90
Solde au titre de l'exercice précédent	-	-	-
Effet des actions auto-détenues	-	-	-
	-	-	-
MONTANT BRUT TOTAL VERSÉ AU COURS DE L'EXERCICE ^(a)	550	-	90

(a) Avant effets de la réglementation fiscale applicable aux bénéficiaires.

Aucun solde au titre de l'exercice 2015 ne sera proposé à l'Assemblée générale des actionnaires du 25 mai 2016.

15.4. Écarts de conversion

La variation du montant des « Écarts de conversion » inscrits dans les capitaux propres, part du Groupe, y compris les effets de couverture des actifs nets en devises, s'analyse par devise de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	2015	Variation	2014	2013
Dollar US	136	101	35	(68)
Franc suisse	233	95	138	124
Yen japonais	26	6	20	20
Hong Kong dollar	157	83	74	(8)
Livre sterling	17	16	1	(15)
Autres devises	(25)	(12)	(13)	(19)
Couvertures d'actifs nets en devises	(164)	(73)	(91)	(39)
TOTAL, PART DU GROUPE	380	216	164	(5)

15.5. Stratégie en matière de structure financière

Le Groupe estime que la gestion de la structure financière participe, avec le développement des sociétés qu'il détient et la gestion du portefeuille de marques, à l'objectif d'accroissement de la richesse de ses actionnaires. Le maintien d'une qualité de crédit adaptée et la sécurisation des créanciers obligataires et bancaires du Groupe constituent un objectif essentiel pour le Groupe, autorisant une large capacité d'accès aux marchés, à des conditions favorables, ce qui permet à la fois de saisir des opportunités et de bénéficier des ressources nécessaires au développement de son activité.

À cette fin, le Groupe suit un certain nombre de ratios et d'agrégats :

- dette financière nette (voir Note 18) sur capitaux propres ;
- capacité d'autofinancement générée par l'activité sur dette financière nette ;

- capacité d'autofinancement ;
- variation de trésorerie issue des opérations et investissements d'exploitation (cash-flow disponible) ;
- capitaux permanents sur actifs immobilisés ;
- part de la dette à plus d'un an dans la dette financière nette.

Les capitaux permanents s'entendent comme la somme des capitaux propres et des passifs non courants.

Ces indicateurs sont, le cas échéant, ajustés des engagements financiers hors bilan du Groupe.

L'objectif de flexibilité financière se traduit aussi par l'entretien de relations bancaires nombreuses et diversifiées, par le recours régulier à plusieurs marchés de dette négociable (à plus d'un an comme à moins d'un an), par la détention d'un montant significatif de trésorerie et équivalents de trésorerie et par l'existence de montants appréciables de lignes de crédit confirmées non tirées, ayant vocation à aller bien au-delà de la couverture de l'encours du programme de billets de trésorerie, tout en représentant un coût raisonnable pour le Groupe.

NOTE 16 – CHARGE DE STOCK OPTIONS DE L'EXERCICE

Il n'existe pas de plan d'options ou assimilé consenti par la société Financière Agache au 31 décembre 2015 ainsi que sur les exercices présentés.

Charge de l'exercice

(en millions d'euros)	2015	2014	2013
Plans d'options d'achat et d'attribution d'actions gratuites Christian Dior	9	9	8
Plans d'options de souscription et d'attribution d'actions gratuites LVMH	37	39	34
CHARGE DE L'EXERCICE	46	48	42

Voir Note 1.27 concernant la méthode d'évaluation de la charge comptable.

Chez LVMH

Le cours de clôture de l'action LVMH la veille de la date d'attribution du plan du 16 avril 2015 était de 171,20 euros et de 158,05 euros la veille de la date d'attribution du plan du 22 octobre 2015.

La valeur unitaire moyenne des attributions provisoires d'actions gratuites en 2015 était, lors de ces attributions, de 146,96 euros pour les bénéficiaires ayant leur résidence fiscale en France et de 144,94 euros pour les bénéficiaires ayant leur résidence fiscale hors de France.

Chez Christian Dior

Le cours de bourse de l'action Christian Dior la veille de la date d'attribution du plan du 1^{er} décembre 2015 était de 173,20 euros.

La valeur unitaire moyenne des attributions provisoires d'actions gratuites sur la période est de 162,66 euros.

**NOTE 17 – INTÉRÊTS MINORITAIRES**

<i>(en millions d'euros)</i>	2015	2014	2013
Au 1^{er} janvier	17 776	21 146	19 513
Part des minoritaires dans le résultat	2 934	4 389	2 901
Dividendes versés aux minoritaires	(1 348)	(1 393)	(1 181)
Distributions en nature d'actions Hermès	-	(4 718)	-
Effets des prises et pertes de contrôle dans les entités consolidées :			
• consolidation de Loro Piana	-	-	235
• autres mouvements	(5)	7	-
Effets des acquisitions et cessions de titres de minoritaires :			
• acquisitions de titres de minoritaires de Château d'Yquem	-	-	(74)
• effet de l'auto-détention des filiales	46	98	(112)
• autres mouvements	(181)	(35)	(83)
Total des effets des variations de pourcentage d'intérêt dans les entités consolidées	(140)	70	(34)
Augmentations de capital souscrites par les minoritaires	18	4	10
Part des minoritaires dans les gains et pertes enregistrés en capitaux propres	520	(1 526)	589
Part des minoritaires dans les charges liées aux plans d'options	29	31	27
Effets des variations des intérêts minoritaires bénéficiant d'engagements d'achat	(69)	(227)	(679)
AU 31 DÉCEMBRE	19 720	17 776	21 146

L'évolution de la part des minoritaires dans les gains et pertes enregistrés en capitaux propres, y compris l'effet d'impôt se décompose ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	Écarts de conversion	Investissements et placements financiers	Couverture de flux de trésorerie futurs en devises	Terres à vignes	Écarts de réévaluation des engagements envers le personnel	Total part des minoritaires
Au 1^{er} janvier 2013	201	1 354	93	688	(80)	2 256
Variations de l'exercice	(285)	632	15	184	43	589
Variations dues aux acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires	(1)	(6)	-	(2)	-	(9)
Au 31 décembre 2013	(85)	1 980	108	870	(37)	2 836
Variations de l'exercice	491	(1 825)	(97)	(14)	(81)	(1 526)
Variations dues aux acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires	-	2	(1)	1	1	3
Au 31 décembre 2014	406	157	10	857	(117)	1 313
Variations de l'exercice	573	(85)	(19)	33	18	520
Variations dues aux acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires	(8)	(1)	(1)	(5)	-	(15)
AU 31 DÉCEMBRE 2015	971	71	(10)	885	(99)	1 818

Les intérêts minoritaires sont constitués principalement :

- des actionnaires de la société LVMH SE autres (57 %) que les sociétés Financière Jean Goujon et Financière Agache, actionnaires de contrôle ;
- des actionnaires de la société Christian Dior SE autres (28 %) que Financière Agache et Semyrhamis, actionnaires de contrôle ;
- des 34 % détenus par Diageo dans Moët Hennessy. Les intérêts de Diageo dans Moët Hennessy peuvent être évalués à travers

les ventes, le résultat opérationnel et les principaux actifs de l'activité Vins et Spiritueux, qui sont présentés en Note 23. Les 34 % détenus par Diageo dans Moët Hennessy faisant l'objet d'un engagement d'achat, ils sont reclassés à la clôture en Autres passifs non courants, et sont donc exclus du total des intérêts minoritaires à la date de clôture. Voir Notes 1.12 et 20 ;

- des 39 % détenus par M. Miller dans DFS, qui fait partie du groupe d'activités Distribution sélective.

NOTE 18 – EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

18.1. Dette financière nette

<i>(en millions d'euros)</i>	2015	2014	2013
Dette financière à plus d'un an	6 197	7 266	5 871
Dette financière à moins d'un an	6 170	6 091	6 549
Dette financière brute	12 367	13 357	12 420
Instruments dérivés liés au risque de taux d'intérêt	(71)	(76)	(106)
Dette financière brute après effet des instruments dérivés	12 296	13 281	12 314
Placements financiers	(614)	(326)	(208)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(3 890)	(4 896)	(3 563)
DETTE FINANCIÈRE NETTE	7 792	8 059	8 543



En 2015, LVMH SE a remboursé les emprunts obligataires de 250 et 500 millions d'euros émis respectivement en 2009 et 2011, et celui de 200 millions de francs suisses émis en 2008.

Financière Agache a remboursé l'emprunt obligataire de 225 millions d'euros émis en 2010.

La dette financière nette n'inclut pas les engagements d'achat de titres de minoritaires, classés en « Autres passifs non courants » (voir Note 20).

18.2. Analyse de la dette financière brute par nature

<i>(en millions d'euros)</i>	2015	2014	2013
Emprunts obligataires et Euro Medium Term Notes (EMTN)	4 974	5 864	4 664
Crédit-bail et locations de longue durée	131	117	110
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 092	1 285	1 097
DETTE FINANCIÈRE À PLUS D'UN AN	6 197	7 266	5 871
Emprunts obligataires et Euro Medium Term Notes (EMTN)	1 010	1 151	1 363
Crédit-bail et locations de longue durée	6	12	14
Emprunts auprès des établissements de crédit	740	657	711
Billets de trésorerie	2 982	2 830	3 080
Autres emprunts et lignes de crédit	1 062	935	845
Découverts bancaires	327	426	428
Intérêts courus	43	80	108
DETTE FINANCIÈRE À MOINS D'UN AN	6 170	6 091	6 549
DETTE FINANCIÈRE BRUTE TOTALE	12 367	13 357	12 420

La valeur de marché de la dette financière brute est de 12 511 millions d'euros au 31 décembre 2015 (13 547 millions d'euros au 31 décembre 2014, 12 555 millions d'euros au 31 décembre 2013), dont 6 337 millions d'euros à moins d'un an (6 094 millions d'euros au 31 décembre 2014 et 6 557 millions d'euros au 31 décembre 2013) et 6 174 millions d'euros à plus d'un an (7 453 millions

d'euros au 31 décembre 2014, 5 998 millions d'euros au 31 décembre 2013).

Aux 31 décembre 2015, 2014 et 2013, aucun encours n'était comptabilisé selon l'option de juste valeur. Voir Note 1.20.

18.3. Emprunts obligataires et EMTN

Montant nominal (en devises)	Date d'émission	Échéance	Taux effectif initial ^(a) (en %)	2015 (en millions d'euros)	2014 (en millions d'euros)	2013 (en millions d'euros)
AUD 150 000 000	2014	2019	3,68	102	101	-
EUR 300 000 000	2014	2019	variable	300	300	-
EUR 650 000 000	2014	2021	1,12	659	657	-
GBP 350 000 000	2014	2017	1,83	481	454	-
EUR 500 000 000	2014	2019	1,56	497	497	-
EUR 600 000 000	2013	2020	1,89	603	596	594
EUR 600 000 000 ^(b)	2013	2019	1,25	608	608	490
EUR 650 000 000 ^(c)	2013	2016	variable	650	650	500
EUR 275 000 000	2012	2017	3,27	275	275	274
USD 850 000 000	2012	2017	1,75	784	701	616
EUR 500 000 000	2011	2018	4,08	508	512	518
EUR 500 000 000	2011	2015	3,47	-	504	515
EUR 300 000 000	2011	2016	4,22	300	299	299
EUR 225 000 000	2010	2015	5,13	-	225	225
EUR 1 000 000 000	2009	2014	4,52	-	-	1 013
EUR 250 000 000	2009	2015	4,59	-	255	260
EUR 150 000 000	2009	2017	4,81	157	161	162
CHF 200 000 000	2008	2015	4,04	-	166	163
EUR 350 000 000	2009	2014	4,02	-	-	350
Placements privés en devises				60	54	48
TOTAL EMPRUNTS OBLIGATAIRES ET EMTN				5 984	7 015	6 027

(a) Avant effet des couvertures de taux mises en place concomitamment ou postérieurement à l'émission.

(b) Montants cumulés et taux effectif initial moyen pondéré résultant d'un emprunt de 500 millions d'euros émis en 2013 à un taux effectif initial de 1,38% et d'un abondement de 100 millions d'euros réalisé en 2014 à un taux effectif de 0,62%.

(c) Montants cumulés résultant d'un emprunt de 500 millions d'euros émis en 2013 à taux variable et d'un abondement de 150 millions d'euros réalisé en 2014 à taux variable.



18.4. Crédit-bail et locations de longue durée

La dette au titre des contrats de crédit-bail et locations de longue durée, égale à la valeur actuelle des paiements futurs, se décompose ainsi, par échéance :

<i>(en millions d'euros)</i>	2015		2014		2013	
	Paiements minima futurs	Valeur actuelle des paiements	Paiements minima futurs	Valeur actuelle des paiements	Paiements minima futurs	Valeur actuelle des paiements
À moins d'un an	18	13	19	18	21	19
D'un à cinq ans	60	41	57	40	58	44
Au-delà de cinq ans	343	83	320	71	294	61
TOTAL DES PAIEMENTS MINIMA FUTURS	421		396		373	
Effet de l'actualisation	(284)		(267)		(249)	
TOTAL DETTE DE CRÉDIT-BAIL ET LOCATIONS DE LONGUE DURÉE	137	137	129	129	124	124

Sont financés ou refinancés par crédit-bail ou location de longue durée, principalement des actifs immobiliers ou des équipements industriels.

18.5. Analyse de la dette financière brute par échéance et par nature de taux

<i>(en millions d'euros)</i>	Dette financière brute			Effet des instruments dérivés			Dette financière brute après effet des instruments dérivés		
	Taux fixe	Taux variable	Total	Taux fixe	Taux variable	Total	Taux fixe	Taux variable	Total
	Échéance :								
2016	3 099	3 071	6 170	(264)	259	(5)	2 835	3 330	6 165
2017	1 717	498	2 215	(1 683)	1 654	(29)	34	2 152	2 186
2018	596	111	707	-	(5)	(5)	596	106	702
2019	1 212	624	1 836	(351)	339	(12)	861	963	1 824
2020	607	40	647	(401)	394	(7)	206	434	640
2021	664	-	664	(650)	637	(13)	14	637	651
Au-delà	122	6	128	-	-	-	122	6	128
TOTAL	8 017	4 350	12 367	(3 349)	3 278	(71)	4 668	7 628	12 296

Voir Note 22.4 concernant la valeur de marché des instruments de taux d'intérêt.

L'échéance 2016 de la dette financière brute se décompose ainsi, par trimestre :

<i>(en millions d'euros)</i>	Échéance 2015
Premier trimestre	3 795
Deuxième trimestre	836
Troisième trimestre	742
Quatrième trimestre	797
TOTAL	6 170

18.6. Analyse de la dette financière brute par devise après effet des instruments dérivés

<i>(en millions d'euros)</i>	2015	2014	2013
Euro	9 674	10 511	9 952
Dollar US	691	495	295
Franc suisse	946	1 015	988
Yen japonais	354	342	311
Autres devises	631	918	768
TOTAL	12 296	13 281	12 314

La dette en devises a pour objet le plus souvent de couvrir les actifs nets en devises de sociétés consolidées situées hors zone euro.

18.7. Sensibilité

Sur la base de la dette au 31 décembre 2015 :

- une hausse instantanée de 1 % sur les courbes de taux des devises d'endettement du Groupe aurait pour effet une augmentation de 73 millions d'euros du coût de la dette financière nette après effet des instruments dérivés, et une baisse de 68 millions d'euros de la valeur de marché de la dette financière brute à taux fixe après effet des instruments dérivés ;
- une baisse instantanée de 1 % de ces mêmes courbes aurait pour effet une diminution de 73 millions d'euros du coût de la dette financière nette après effet des instruments dérivés, et une hausse de 68 millions d'euros de la valeur de marché de la dette financière brute à taux fixe après effet des instruments dérivés.

18.8. Covenants

Le groupe Financière Agache, ainsi que le veut l'usage en matière de crédit syndiqué, a souscrit à des engagements de détention de pourcentage d'intérêt et de droit de vote de certaines de ses filiales, et s'est engagé au respect d'un ratio financier usuel en la matière (« actifs sur dette financière nette »).

Le niveau actuel de ce ratio assure au Groupe une flexibilité financière substantielle au regard de ces engagements.

18.9. Lignes de crédit confirmées non tirées

Au 31 décembre 2015, l'encours total de lignes de crédit confirmées non tirées s'élève à 6,7 milliards d'euros.

18.10. Garanties et sûretés réelles

Au 31 décembre 2015, le montant de la dette financière couverte par des sûretés réelles est inférieur à 800 millions d'euros.

NOTE 19 – PROVISIONS

<i>(en millions d'euros)</i>	2015	2014	2013
Provisions pour retraites, frais médicaux et engagements assimilés	647	653	461
Provisions pour risques et charges	1 318	1 642	1 341
Provisions pour réorganisation	21	33	13
Part à plus d'un an	1 986	2 328	1 815
Provisions pour retraites, frais médicaux et engagements assimilés	4	3	6
Provisions pour risques et charges	356	330	320
Provisions pour réorganisation	64	17	30
Part à moins d'un an	424	350	356
TOTAL	2 410	2 678	2 171

Au cours de l'exercice 2015, les soldes des provisions ont évolué de la façon suivante :

(en millions d'euros)	31 décembre 2014	Dotations	Utilisations	Reprises	Variations de périmètre	Autres (dont effets des variations de change)	31 décembre 2015
Provisions pour retraites, frais médicaux et engagements assimilés	656	106	(92)	(9)	10	(20)	651
Provisions pour risques et charges	1 972	420	(650)	(118)	9	41	1 674
Provisions pour réorganisation	50	74	(47)	(6)	12	2	85
TOTAL	2 678	600	(789)	(133)	31	23	2 410
Dont :							
Résultat opérationnel courant		354	(190)	(100)			
Résultat financier		6	-	-			
Autres		240	(599)	(33)			

Les provisions pour risques et charges correspondent à l'estimation des effets patrimoniaux des risques, litiges, situations contentieuses, réalisés ou probables, qui résultent des activités du Groupe : ces activités sont en effet menées dans le contexte d'un cadre réglementaire international souvent imprécis, évoluant selon les pays et dans le temps, et s'appliquant à des domaines aussi variés que la composition des produits, leur conditionnement ou le calcul de l'impôt.

En particulier, les entités du Groupe en France et à l'étranger peuvent faire l'objet de contrôles fiscaux et, le cas échéant, de

demandes de rectification de la part des administrations locales. Ces demandes de rectifications, ainsi que les positions fiscales incertaines identifiées non encore redressées, font l'objet de provisions appropriées dont le montant est revu régulièrement conformément aux critères de la norme IAS 37 Provisions et IAS 12 Impôts. L'évolution des provisions reflète notamment la résolution de certaines discussions avec des administrations fiscales, douanières ou autres, tant en France qu'à l'étranger.

Les provisions pour retraites, participation aux frais médicaux et engagements assimilés sont analysées en Note 29.

NOTE 20 – AUTRES PASSIFS NON COURANTS

(en millions d'euros)	2015	2014	2013
Engagements d'achat de titres de minoritaires	7 421	6 043	6 035
Instruments dérivés (voir Note 22)	2	33	71
Participation du personnel aux résultats	93	88	85
Autres dettes	451	339	229
TOTAL	7 967	6 503	6 420

Aux 31 décembre 2015, 2014 et 2013, les engagements d'achat de titres de minoritaires sont constitués, à titre principal, de l'engagement de LVMH vis-à-vis de Diageo plc pour la reprise de sa participation de 34 % dans Moët Hennessy, avec un préavis de six mois, pour un montant égal à 80 % de la juste valeur de Moët Hennessy à la date d'exercice de la promesse. Dans le calcul de l'engagement, la juste valeur a été déterminée par référence à des multiples boursiers de sociétés comparables, appliqués aux données opérationnelles consolidées de Moët Hennessy.

Moët Hennessy SNC et Moët Hennessy International SAS (« Moët Hennessy ») détiennent les participations Vins et Spiritueux du groupe LVMH à l'exception des participations dans Château d'Yquem, Château Cheval Blanc et Clos des Lambrays et à l'exception de certains vignobles champenois.

Les engagements d'achat de titres de minoritaires incluent en outre l'engagement relatif aux minoritaires de Loro Piana (20 %, voir Note 2), d'Ile de Beauté (35 %), de Heng Long (35 %) ainsi que de filiales de distribution dans différents pays, principalement au Moyen-Orient.

NOTE 21 – AUTRES PASSIFS COURANTS ET FOURNISSEURS

21.1. Fournisseurs et comptes rattachés

La variation des dettes fournisseurs et comptes rattachés au cours des exercices présentés provient des éléments suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	2015	2014	2013
Au 1^{er} janvier	3 780	3 382	3 183
Variation des fournisseurs et comptes rattachés	110	196	224
Variation des clients créditeurs	(3)	8	1
Effets des variations de périmètre	130	6	112
Effets des variations de change	138	112	(98)
Reclassements	2	76	(40)
AU 31 DÉCEMBRE	4 157	3 780	3 382

21.2. Autres passifs courants

<i>(en millions d'euros)</i>	2015	2014	2013
Instruments dérivés (voir Note 22)	219	330	78
Personnel et organismes sociaux	1 328	1 174	1 067
Participation du personnel aux résultats	98	75	84
État et collectivités locales : impôts et taxes, hors impôt sur les résultats	570	476	416
Clients : avances et acomptes versés	228	202	169
Différé de règlement d'immobilisations corporelles ou financières	565	458	424
Produits constatés d'avance	208	190	156
Autres dettes	946	814	789
TOTAL	4 162	3 719	3 183

La valeur actuelle des autres passifs courants n'est pas différente de leur valeur comptable.

NOTE 22 – INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES DE MARCHÉ

22.1. Organisation de la gestion des risques de change, de taux et des marchés actions

Les instruments financiers utilisés par le Groupe ont principalement pour objet la couverture des risques liés à son activité et à son patrimoine.

La gestion des risques de change, de taux et les transactions sur actions et instruments financiers sont effectuées de façon centralisée au niveau de chaque palier.

Le Groupe a mis en place une politique, des règles et des procédures strictes pour gérer, mesurer et contrôler ces risques de marché.

L'organisation de ces activités repose sur la séparation des fonctions de mise en œuvre des opérations (front office), de gestion administrative (back office) et de contrôle financier.

Cette organisation s'appuie sur des systèmes d'information qui permettent un contrôle rapide des opérations.

Les décisions de couverture sont prises selon un processus clairement établi qui comprend des présentations régulières aux organes de direction concernés et font l'objet d'une documentation détaillée.

Les contreparties sont retenues notamment en fonction de leur notation et selon une approche de diversification des risques.

**22.2. Actifs et passifs financiers valorisés à la juste valeur ventilés par méthode de valorisation**

	2015			2014			2013		
	Investissements et placements financiers	Instruments dérivés	Trésorerie et équivalents	Investissements et placements financiers	Instruments dérivés	Trésorerie et équivalents	Investissements et placements financiers	Instruments dérivés	Trésorerie et équivalents
<i>(en millions d'euros)</i>									
Valorisation ^(a) :									
Cotation boursière	3 498	-	3 890	3 064	-	4 896	6 834	-	3 563
Formule de calcul reposant sur des cotations de marché	356	397	-	397	398	-	254	573	-
Cotations privées	477	-	-	440	-	-	536	-	-
ACTIFS	4 331	397	3 890	3 901	398	4 896	7 624	573	3 563
Valorisation ^(a) :									
Cotation boursière	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Formule de calcul reposant sur des cotations de marché	-	221	-	-	363	-	-	149	-
Cotations privées	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PASSIFS	-	221	-	-	363	-	-	149	-

(a) Voir Note 1.9 concernant les méthodes de valorisation.

Les instruments dérivés utilisés par le Groupe sont valorisés à leur juste valeur, évaluée au moyen de modèles réputés et sur la base de données de marché observables. Le risque de contrepartie relatif à ces instruments dérivés (« Credit valuation

adjustment ») est évalué sur la base de spreads de crédit issus de données de marché observables, et de la valeur de marché des instruments dérivés ajustée par des add-ons forfaitaires fonction du type de sous-jacent et de la maturité de l'instrument dérivé.

Le montant des actifs financiers évalués sur la base de cotations privées a évolué ainsi en 2015 :

<i>(en millions d'euros)</i>	2015
Au 1^{er} janvier	440
Acquisitions	40
Cessions (à valeur de vente)	(45)
Gains et pertes enregistrés en résultat	(21)
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres	63
Reclassements	-
AU 31 DÉCEMBRE	477

22.3. Synthèse des instruments dérivés

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan dans les rubriques et pour les montants suivants :

<i>(en millions d'euro)</i>	<i>Notes</i>	2015	2014	2013
Risque de taux d'intérêt				
Actifs : non courants		62	66	67
courants		17	42	74
Passifs : non courants		-	(7)	(24)
courants		(8)	(25)	(11)
	<i>22.4</i>	71	76	106
Risque de change				
Actifs : non courants		3	14	1
courants		284	217	389
Passifs : non courants		(2)	(13)	(42)
courants		(179)	(268)	(60)
	<i>22.5</i>	106	(50)	288
Autres risques				
Actifs : non courants		-	13	5
courants		31	46	37
Passifs : non courants		-	(13)	(5)
courants		(32)	(37)	(7)
		(1)	9	30
TOTAL				
Actifs : non courants	<i>9</i>	65	93	73
courants	<i>12</i>	332	305	500
Passifs : non courants	<i>20</i>	(2)	(33)	(71)
courants	<i>21</i>	(219)	(330)	(78)
		176	35	424

22.4. Instruments dérivés liés à la gestion du risque de taux d'intérêt

L'objectif de la politique de gestion menée est d'adapter le profil de la dette au profil des actifs, de contenir les frais financiers, et de prémunir le résultat contre une variation sensible des taux d'intérêt.

Dans ce cadre, le Groupe utilise des instruments dérivés de taux à nature ferme (swaps) ou conditionnelle (options).

Les instruments dérivés liés à la gestion du risque de taux en vie au 31 décembre 2015 sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	Montants nominaux par échéance				Valeur de marché ^{(a) (b)}		
	À un an	De un à cinq ans	Au-delà	Total	Couverture de juste valeur	Non affectés	Total
Swaps de taux en euros :							
- payeur de taux fixe	125	-	-	125	(2)	-	(2)
- payeur de taux variable	-	3 083	-	3 083	67	-	67
Swaps de devises	574	1 242	-	1 816	4	1	5
Autres dérivés de taux	500	184	-	684	0	1	1
TOTAL					69	2	71

(a) Gain/(Perte).

(b) Voir Note 1.9 concernant les modalités d'évaluation à la valeur de marché.

22.5. Instruments dérivés liés à la gestion du risque de change

Une part importante des ventes faites par les sociétés du Groupe, à leurs clients ou à leurs propres filiales de distribution, ainsi que certains de leurs achats, sont effectués en devises différentes de leur monnaie fonctionnelle ; ces flux en devises sont constitués principalement de flux intra-Groupe. Les instruments de couverture utilisés ont pour objet de réduire les risques de change issus des variations de parité de ces devises par rapport à la monnaie fonctionnelle des sociétés exportatrices ou importatrices, et sont affectés soit aux créances ou dettes commerciales de l'exercice (couverture de juste valeur), soit aux transactions prévisionnelles des exercices suivants (couverture des flux de trésorerie futurs).

Les flux futurs de devises font l'objet de prévisions détaillées dans le cadre du processus budgétaire, et sont couverts progressivement, dans la limite d'un horizon qui n'excède un an que dans les cas où les probabilités de réalisation le justifient. Dans ce cadre, et selon les évolutions de marché, les risques de change identifiés sont couverts par des contrats à terme ou des instruments de nature optionnelle.

En outre, le Groupe peut couvrir les situations nettes de ses filiales dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro, par des instruments appropriés ayant pour objet de limiter l'effet sur ses capitaux propres consolidés des variations de parité des devises concernées contre l'euro.

Les instruments dérivés liés à la gestion du risque de change en vie au 31 décembre 2015 sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	Montants nominaux par exercice d'affectation				Valeur de marché ^{(a) (b)}				Total
	2015	2016	Au-delà	Total	Couver- ture de juste valeur	Couver- ture de flux de trésorerie futurs	Couver- ture d'actifs nets en devises	Non affectés	
Options achetées									
Put USD	86	136	-	222	-	1	-	-	1
Put JPY	19	-	-	19	-	-	-	-	-
Put GBP	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	105	136	-	241	-	1	-	-	1
Tunnels									
Vendeur USD	7	4 069	-	4 076	-	19	-	-	19
Vendeur JPY	9	747	-	756	-	8	-	-	8
Vendeur autres	30	179	-	209	(1)	7	-	-	6
	46	4 995	-	5 041	(1)	34	-	-	33
Contrats à terme ^(c)									
USD	(7)	16	(2)	7	2	2	-	-	4
CHF	(37)	(15)	-	(52)	3	2	-	1	6
GBP	4	14	-	18	1	-	-	-	1
Autres	56	58	-	114	2	-	-	-	2
	16	73	(2)	87	8	4	-	1	13
Swaps cambistes ^(c)									
USD	3 402	26	-	3 428	(47)	-	103	-	56
CHF	425	9	-	434	(2)	-	(27)	-	(29)
GBP	287	-	-	287	10	-	37	-	47
JPY	302	-	-	302	(5)	1	(1)	-	(5)
HKD	180	-	-	180	-	-	(9)	-	(9)
Autres	847	73	12	932	2	-	(3)	-	(1)
	5 443	108	12	5 563	(42)	1	100	-	59
TOTAL					(35)	40	100	1	106

(a) Gain/(Perte).

(b) Voir Note 1.9 concernant les modalités d'évaluation à valeur de marché.

(c) Vente/(Achat).

L'effet en résultat des couvertures de flux de trésorerie futurs ainsi que les flux de trésorerie futurs couverts par ces instruments seront comptabilisés en 2016, leur montant étant fonction des cours de change en vigueur à cette date.



Les incidences sur le résultat net de l'exercice 2015 et les capitaux propres (hors résultat net) d'une variation de 10 % du dollar US, du yen japonais, du franc suisse et du Hong Kong dollar contre l'euro, y compris l'effet des couvertures en vie durant l'exercice, par rapport aux cours qui se sont appliqués en 2015, seraient les suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	Dollar US		Yen japonais		Franc suisse		Hong Kong dollar	
	+ 10 %	- 10 %	+ 10 %	- 10 %	+ 10 %	- 10 %	+ 10 %	- 10 %
Résultat net	345	(298)	63	(36)	14	(16)	(52)	51
Capitaux propres, hors résultat net	145	(111)	21	6	205	(217)	143	(145)

Les données figurant dans le tableau ci-dessus doivent être appréciées sur la base des caractéristiques des instruments de couverture en vie au cours de l'exercice 2015, constitués principalement d'options et de tunnels.

Au 31 décembre 2015, au niveau du Groupe, les encaissements prévisionnels de 2016 en dollar US et en yen japonais sont couverts respectivement à hauteur de 80 % et 75 %.

22.6. Instruments financiers liés à la gestion des autres risques

La politique d'investissement et de placement du Groupe s'inscrit dans la durée. Occasionnellement, le Groupe peut investir dans des instruments financiers à composante action ayant pour objectif de dynamiser la gestion de son portefeuille de placements.

Le Groupe est exposé aux risques de variation de cours des actions soit directement, en raison de la détention de participations ou de placements financiers, soit indirectement du fait de la détention de fonds eux-mêmes investis partiellement en actions.

Le Groupe peut utiliser des instruments dérivés sur actions ayant pour objet de construire synthétiquement une exposition économique à des actifs particuliers, ou de couvrir les plans de rémunérations liées au cours de l'action LVMH. Le cas échéant, la valeur comptable retenue pour ces instruments, qui ne font pas l'objet d'une cotation, correspond à l'estimation, fournie par la contrepartie, de la valorisation à la date de clôture. La valorisation des instruments tient ainsi compte de paramètres de marché tels les taux d'intérêt et le cours de bourse.

Le Groupe, essentiellement à travers son activité Montres et Joaillerie, peut être exposé à la variation du prix de certains métaux précieux, notamment l'or. Dans certains cas, afin de

sécuriser le coût de production, des couvertures peuvent être mises en place, soit en négociant le prix de livraisons prévisionnelles d'alliages avec des affineurs, ou le prix de produits semi-finis avec des producteurs, soit en direct par l'achat de couvertures auprès de banques de première catégorie. Dans ce dernier cas, ces couvertures consistent à acheter de l'or auprès de banques ou à contracter des instruments fermes ou optionnels avec livraison physique de l'or. Les instruments dérivés liés à la couverture du prix des métaux précieux en vie au 31 décembre 2015 ont une valeur de marché négative de 2,0 millions d'euros. D'un montant nominal de 145 millions d'euros, ces instruments financiers auraient, en cas de variation uniforme de 1 % des cours de leurs sous-jacents au 31 décembre 2015, un effet net sur les réserves consolidées du Groupe inférieur à 1,5 million d'euros. Ces instruments sont à échéance 2016.

22.7. Risque de liquidité

Outre des risques de liquidité locaux en règle générale peu significatifs, l'exposition du Groupe au risque de liquidité peut être appréciée au moyen du montant de sa dette financière à moins d'un an avant prise en compte des instruments dérivés, nette de la trésorerie et équivalents, soit 2,3 milliard d'euros à fin 2015, ou de l'encours de ses programmes de billets de trésorerie, soit 3,0 milliards d'euros. Au regard du non-renouvellement éventuel de ces concours, le Groupe dispose de lignes de crédit confirmées non tirées pour un montant de 6,7 milliards d'euros.

La liquidité du Groupe repose ainsi sur l'ampleur de ses placements, sur sa capacité à dégager des financements à long terme, sur la diversité de sa base d'investisseurs (titres à court terme et obligations), ainsi que sur la qualité de ses relations bancaires, matérialisée ou non par des lignes de crédit confirmées.

Le tableau suivant présente, pour les passifs financiers comptabilisés au 31 décembre 2015, l'échéancier contractuel des décaissements relatifs aux passifs financiers (hors instruments dérivés), nominal et intérêts, hors effet d'actualisation :

<i>(en millions d'euros)</i>	2016	2017	2018	2019	2020	Au-delà de 5 ans	Total
Emprunts obligataires et EMTN	1 115	1 768	555	1 536	617	657	6 248
Emprunts auprès des établissements de crédit	754	519	245	280	40	19	1 857
Autres emprunts et lignes de crédit	1 083	-	-	-	-	-	1 083
Crédit-bail et locations de longue durée	18	16	15	14	15	343	421
Billets de trésorerie	2 982	-	-	-	-	-	2 982
Découverts bancaires	327	-	-	-	-	-	327
Dette financière brute	6 279	2 303	815	1 830	672	1 019	12 918
Autres passifs, courants et non courants ^(a)	3 735	142	39	17	24	121	4 078
Fournisseurs et comptes rattachés	4 157	-	-	-	-	-	4 157
Autres passifs financiers	7 892	142	39	17	24	121	8 235
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS	14 171	2 445	854	1 847	696	1 140	21 153

(a) Correspond à hauteur de 3 735 millions d'euros aux « Autres passifs courants » (hors instruments dérivés et produits constatés d'avance) et de 343 millions d'euros aux « Autres passifs non courants » (hors instruments dérivés, engagements d'achat de titres de minoritaires et produits constatés d'avance d'un montant de 201 millions d'euros au 31 décembre 2015), voir Note 22.2.

Voir Note 30.3 concernant l'échéancier contractuel des cautions et avals, Notes 18.6 et 22.5 concernant les instruments dérivés de change et Note 22.4 concernant les instruments dérivés de taux.

NOTE 23 – INFORMATION SECTORIELLE

Les marques et enseignes du Groupe sont organisées en sept groupes d'activités. Cinq groupes d'activités : Christian Dior Couture, Vins et Spiritueux, Mode et Maroquinerie, Parfums et Cosmétiques, Montres et Joaillerie, regroupent les marques de produits de même nature, ayant des modes de production et de distribution similaires ainsi qu'une équipe de direction spécifique.

Le groupe d'activités Distribution sélective regroupe les activités de distribution sous enseigne. Le groupe Autres et Holdings réunit les marques et activités ne relevant pas des groupes précités, le plus souvent les activités nouvelles pour le Groupe, ainsi que l'activité des sociétés holdings ou immobilières.

23.1. Informations par groupe d'activités

Exercice 2015

(en millions d'euros)	Christian Dior Couture	Vins et Spiritueux	Mode et Maroquinerie	Parfums et Cosmétiques	Montres et Joaillerie	Distribution sélective	Autres et Holdings	Éliminations et non affecté ^(a)	Total
Ventes hors Groupe	1 868	4 574	12 329	3 864	3 250	11 197	440	-	37 522
Ventes intra-Groupe	4	29	40	653	58	36	45	(865)	-
TOTAL DES VENTES	1 872	4 603	12 369	4 517	3 308	11 233	485	(865)	37 522
Résultat opérationnel courant	240	1 363	3 505	525	432	934	(173)	-	6 826
Autres produits et charges opérationnels	-	(15)	(154)	(3)	(31)	(8)	(7)	-	(218)
Charges d'amortissement	(125)	(132)	(641)	(183)	(199)	(366)	(42)	-	(1 688)
Charges de dépréciation	-	(15)	(96)	(1)	-	(5)	(19)	-	(136)
Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition ^(b)	174	6 932	7 159	1 948	5 857	3 560	1 640	-	27 270
Immobilisations corporelles	783	2 484	2 114	525	501	1 550	4 012	-	11 969
Stocks	342	4 795	1 566	447	1 361	1 909	388	(231)	10 577
Autres actifs opérationnels	228	1 392	873	778	729	759	918	12 087 ^(c)	17 764
TOTAL ACTIF	1 527	15 603	11 712	3 698	8 448	7 778	6 958	11 856	67 580
Capitaux propres								30 296	30 296
Passifs	445	1 426	2 451	1 380	920	2 425	1 149	27 088 ^(d)	37 284
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	445	1 426	2 451	1 380	920	2 425	1 149	57 384	67 580
Investissements d'exploitation ^(e)	(247)	(233)	(553)	(229)	(204)	(399)	(348)	-	(2 213)

**Exercice 2014**

<i>(en millions d'euros)</i>	Christian Dior Couture	Vins et Spiritueux	Mode et Maroquinerie	Parfums et Cosmétiques	Montres et Joaillerie	Distribution sélective	Autres et Holdings	Éliminations et non affecté ^(a)	Total
Ventes hors Groupe	1 594	3 945	10 796	3 365	2 715	9 509	297	-	32 221
Ventes intra-Groupe	5	28	32	551	67	25	53	(761)	-
TOTAL DES VENTES	1 599	3 973	10 828	3 916	2 782	9 534	350	(761)	32 221
Résultat opérationnel courant	199	1 147	3 189	415	283	882	(180)	(39)	5 896
Autres produits et charges opérationnels	3	(34)	(110)	(14)	1	(74)	(61)	-	(289)
Charges d'amortissement	(98)	(119)	(555)	(149)	(171)	(296)	(41)	-	(1 429)
Charges de dépréciation	-	(22)	(71)	(9)	(1)	(85)	(34)	-	(222)
Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition ^(b)	119	5 789	7 193	1 900	5 642	3 161	1 558	-	25 362
Immobilisations corporelles	622	2 339	2 165	477	425	1 415	3 595	-	11 038
Stocks	279	4 567	1 561	398	1 240	1 668	392	(195)	9 910
Autres actifs opérationnels	210	1 340	781	659	632	668	600	12 046 ^(c)	16 936
TOTAL ACTIF	1 230	14 035	11 700	3 434	7 939	6 912	6 145	11 851	63 246
Capitaux propres								27 294	27 294
Passifs	368	1 461	2 265	1 310	741	2 053	976	26 778 ^(d)	35 952
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	368	1 461	2 265	1 310	741	2 053	976	54 072	63 246
Investissements d'exploitation ^(e)	(183)	(152)	(588)	(221)	(191)	(389)	(238)	-	(1 962)

**Exercice 2015**

(en millions d'euros)	Christian Dior Couture	Vins et Spiritueux	Mode et Maroquinerie	Parfums et Cosmétiques	Montres et Joaillerie	Distribution sélective	Autres et Holdings	Éliminations et non affecté ^(a)	Total
Ventes hors Groupe	1 409	4 146	9 833	3 227	2 630	8 872	291	-	30 408
Ventes intra-Groupe	4	27	50	490	67	31	21	(690)	-
TOTAL DES VENTES	1 413	4 173	9 883	3 717	2 697	8 903	312	(690)	30 408
Résultat opérationnel courant	165	1 367	3 135	414	367	908	(199)	(2)	6 155
Autres produits et charges opérationnels	1	(4)	(63)	(6)	2	(5)	(54)	-	(129)
Charges d'amortissement	(81)	(109)	(448)	(128)	(139)	(261)	(39)	-	(1 205)
Charges de dépréciation	-	1	(50)	(1)	-	(7)	(13)	-	(70)
Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition ^(b)	97	5 979	7 161	1 785	5 570	2 989	1 577	-	25 158
Immobilisations corporelles	529	2 182	2 031	404	390	1 313	3 330	-	10 179
Stocks	235	4 242	1 371	356	1 079	1 438	315	(165)	8 871
Autres actifs opérationnels	166	1 384	738	590	650	552	1 073	13 351 ^(c)	18 504
TOTAL ACTIF	1 027	13 787	11 301	3 135	7 689	6 292	6 295	13 186	62 712
Capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	29 629	29 629
Passifs	312	1 296	2 128	1 130	713	1 814	726	24 964 ^(d)	33 083
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	312	1 296	2 128	1 130	713	1 814	726	54 593	62 712
Investissements d'exploitation ^(e)	(177)	(187)	(693)	(229)	(187)	(389)	(39)	-	(1 901)

(a) Les éliminations portent sur les ventes entre groupes d'activités ; il s'agit le plus souvent de ventes des groupes d'activités hors Distribution sélective à ce dernier. Les prix de cession entre les groupes d'activités correspondent aux prix habituellement utilisés pour des ventes à des grossistes ou à des détaillants hors Groupe.

(b) Les immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition sont constitués des montants nets figurant en Notes 3 et 4.

(c) Les actifs non affectés incluent les investissements et placements financiers, les autres actifs à caractère financier et les créances d'impôt courant et différé.

Au 31 décembre 2015, ils incluent la participation de 8,4 % dans Hermès International soit 2 773 millions d'euros, voir Note 8 (2 586 millions d'euros au 31 décembre 2014 et 6 437 millions d'euros au 31 décembre 2013) ; voir Note 8.

(d) Les passifs non affectés incluent les dettes financières et la dette d'impôt courant et différé.

(e) Augmentation/(Diminution) de la trésorerie.

23.2. Informations par zone géographique

La répartition des ventes par zone géographique de destination est la suivante :

(en millions d'euros)	2015	2014	2013
France	3 813	3 442	3 329
Europe (hors France)	6 821	6 182	5 775
États-Unis	9 541	7 430	6 778
Japon	2 585	2 180	2 127
Asie (hors Japon)	10 283	9 318	9 151
Autres pays	4 479	3 669	3 248
VENTES	37 522	32 221	30 408

La répartition des investissements d'exploitation par zone géographique se présente ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	2015	2014	2013
France	708	694	627
Europe (hors France)	442	365	425
États-Unis	360	273	246
Japon	68	59	72
Asie (hors Japon)	488	455	408
Autres pays	147	116	123
INVESTISSEMENTS D'EXPLOITATION	2 213	1 962	1 901

Il n'est pas présenté de répartition des actifs sectoriels par zone géographique dans la mesure où une part significative de ces actifs est constituée de marques et écarts d'acquisition, qui doivent être analysés sur la base du chiffre d'affaires que ceux-ci réalisent par région, et non en fonction de la région de leur détention juridique.

23.3. Informations trimestrielles

La répartition des ventes par groupe d'activités et par trimestre est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Christian Dior Couture	Vins et Spiritueux	Mode et Maroquinerie	Parfums et Cosmétiques	Montres et Joaillerie	Distribution sélective	Autres et Holdings	Éliminations	Total
Premier trimestre	433	992	2 975	1 094	723	2 656	96	(218)	8 751
Deuxième trimestre	478	938	2 958	1 065	829	2 635	165	(208)	8 860
Troisième trimestre	471	1 199	2 939	1 102	852	2 614	94	(220)	9 051
Quatrième trimestre	490	1 474	3 497	1 256	904	3 328	130	(219)	10 860
TOTAL 2015	1 872	4 603	12 369	4 517	3 308	11 233	485	(865)	37 522
Premier trimestre	356	888	2 639	941	607	2 222	84	(181)	7 556
Deuxième trimestre	389	789	2 391	898	659	2 160	85	(184)	7 187
Troisième trimestre	417	948	2 647	961	706	2 234	78	(188)	7 803
Quatrième trimestre	437	1 348	3 151	1 116	810	2 918	103	(208)	9 675
TOTAL 2014	1 599	3 973	10 828	3 916	2 782	9 534	350	(761)	32 221
Premier trimestre	315	967	2 383	932	608	2 113	74	(168)	7 224
Deuxième trimestre	342	828	2 328	872	667	2 085	100	(165)	7 057
Troisième trimestre	368	1 032	2 428	879	655	2 093	63	(164)	7 354
Quatrième trimestre	388	1 346	2 744	1 034	767	2 612	75	(193)	8 773
TOTAL 2013	1 413	4 173	9 883	3 717	2 697	8 903	312	(690)	30 408

NOTE 24 – VENTES ET CHARGES PAR NATURE

24.1. Analyse des ventes

Les ventes sont constituées des éléments suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	2015	2014	2013
Ventes réalisées par les marques et enseignes	36 977	31 729	29 938
Royalties et revenus de licences	171	154	187
Revenus des immeubles locatifs	13	24	16
Autres revenus	361	314	267
TOTAL	37 522	32 221	30 408

La part des ventes réalisées par le Groupe dans ses propres magasins, y compris les ventes Internet, représente environ 66 % des ventes en 2015 (65 % en 2014 et 64 % en 2013), soit 24 791 millions d'euros en 2015 (21 021 millions d'euros en 2014 et 19 530 millions d'euros en 2013).

24.2. Charges par nature

Le résultat opérationnel courant inclut notamment les charges suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	2015	2014	2013
Frais de publicité et de promotion	4 241	3 717	3 527
Loyers commerciaux	3 633	2 934	2 632
Charges de personnel	6 774	5 911	5 272
Dépenses de recherche et développement	99	81	72

Les frais de publicité et de promotion sont principalement constitués du coût des campagnes média et des frais de publicité sur les lieux de vente ; ils intègrent également les frais de personnel dédié à cette fonction.

Au 31 décembre 2015, le nombre de magasins exploités par le Groupe dans le monde, en particulier par les groupes Mode et

Maroquinerie et Distribution sélective, est de 4 055 (3 905 en 2014, 3 577 en 2013).

Dans certains pays, les locations de magasins comprennent un montant minimal et une part variable, en particulier lorsque le bail contient une clause d'indexation du loyer sur les ventes. La charge de location des magasins s'analyse de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	2015	2014	2013
Loyers fixes ou minima	1 761	1 388	1 130
Part variable des loyers indexés	702	500	518
Concessions aéroportuaires – part fixe ou minima	594	557	541
Concessions aéroportuaires – part variable	576	489	443
LOYERS COMMERCIAUX	3 633	2 934	2 632

Les charges de personnel sont constituées des éléments suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	2015	2014	2013
Salaires et charges sociales	6 630	5 769	5 139
Retraites, participation aux frais médicaux et avantages assimilés au titre des régimes à prestations définies	98	94	91
Charges liées aux plans d'options et assimilés	46	48	42
CHARGES DE PERSONNEL	6 774	5 911	5 272

NOTE 25 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

<i>(en millions d'euros)</i>	2015	2014	2013
Résultat de cessions	1	1	(2)
Réorganisations	(96)	(44)	(14)
Frais liés aux acquisitions de sociétés consolidées	(2)	(8)	(22)
Dépréciation ou amortissement des marques, enseignes, écarts d'acquisition et autres actifs immobilisés	(136)	(246)	(83)
Autres, nets	15	8	(8)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS	(218)	(289)	(129)

Les dépréciations ou amortissements enregistrés portent essentiellement sur des marques et écarts d'acquisition.

Les frais de réorganisation concernent principalement certaines activités de Mode et Maroquinerie et de Montres et Joaillerie.

NOTE 26 – RÉSULTAT FINANCIER

<i>(en millions d'euros)</i>	2015	2014	2013
Coût de la dette financière brute	(197)	(259)	(255)
Produits de la trésorerie et des placements financiers	55	62	55
Effets des réévaluations de la dette financière et instruments de taux	-	(1)	7
Coût de la dette financière nette	(142)	(198)	(193)
Part dans le résultat des sociétés non opérationnelles mises en équivalence	95	63	9
Dividendes reçus au titre des investissements financiers	80	78	75
Part inefficace des dérivés de change	(452)	(251)	(156)
Résultat relatif aux investissements, placements et autres instruments financiers	188	2 087	28
Autres, nets	(34)	(4)	(36)
Autres produits et charges financiers	(218)	1 910	(89)
RÉSULTAT FINANCIER	(265)	1 775	(273)



Les produits de la trésorerie et des créances et placements financiers comprennent les éléments suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	2015	2014	2013
Revenus de la trésorerie et équivalents	20	20	22
Revenus des créances et placements financiers	35	42	33
PRODUITS DE LA TRÉSORERIE ET DES PLACEMENTS FINANCIERS	55	62	55

Les effets des réévaluations de la dette financière et des instruments de taux proviennent des éléments suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	2015	2014	2013
Dettes financières couvertes	6	(7)	65
Dérivés de couverture	(4)	7	(61)
Dérivés non affectés	(2)	(1)	3
EFFETS DES RÉÉVALUATIONS DE LA DETTE FINANCIÈRE ET INSTRUMENTS DE TAUX	-	(1)	7

La part inefficace des dérivés de change s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	2015	2014	2013
Part inefficace des dérivés de change commerciaux	(384)	(226)	(149)
Part inefficace des dérivés de change relatifs aux actifs nets en devises	(2)	7	(6)
Part inefficace des autres dérivés de change	(66)	(32)	(1)
PART INEFFICACE DES DÉRIVES DE CHANGE	(452)	(251)	(156)

En 2015, le résultat relatif aux investissements, placements et autres instruments financiers provient principalement de plus-values de cession d'investissements et placements financiers.

En 2014, le résultat relatif aux investissements, placements et autres instruments financiers correspondait principalement à la plus-value de 2 056 millions d'euros comptabilisée suite

aux distributions exceptionnelles en nature d'actions Hermès. Voir Note 8.

En 2013, le résultat relatif aux investissements, placements et autres instruments financiers provenait de l'évolution des marchés ainsi que des charges de dépréciation d'investissements et placements financiers.

NOTE 27 – IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

27.1. Analyse de la charge d'impôt

<i>(en millions d'euros)</i>	2015	2014	2013
Impôt courant de l'exercice	(2 382)	(2 623)	(2 028)
Impôt courant relatif aux exercices antérieurs	32	30	13
Impôt courant	(2 350)	(2 593)	(2 015)
Variation des impôts différés	149	219	194
Effet des changements de taux d'impôt sur les impôts différés	107	2	7
Impôts différés	256	221	201
CHARGE TOTALE D'IMPÔT AU COMPTE DE RÉSULTAT	(2 094)	(2 372)	(1 814)
IMPÔTS SUR ÉLÉMENTS COMPTABILISÉS EN CAPITAUX PROPRES	116	399	(250)

En 2014, la charge d'impôt courant incluait, pour 565 millions d'euros, l'impôt relatif aux distributions des actions Hermès sous la forme de distributions exceptionnelles de dividendes. Voir Note 8.

La charge totale d'impôt pour l'exercice inclut, à hauteur de 75 millions d'euros (59 millions d'euros en 2014, 43 millions d'euros en 2013), les effets de la contribution exceptionnelle applicable en France de 2011 à 2014 (10,7 % de l'impôt sur les sociétés dû au titre des exercices 2015, 2014 et 2013).

27.2. Ventilation des impôts différés nets au bilan

Les impôts différés nets au bilan s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	2015	2014	2013
Impôts différés actifs	2 077	1 553	957
Impôts différés passifs	(5 543)	(5 244)	(5 122)
IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS AU BILAN	(3 466)	(3 691)	(4 165)

27.3. Analyse de l'écart entre le taux d'imposition effectif et le taux d'imposition théorique

Le taux d'imposition effectif s'établit comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	2015	2014	2013
Résultat avant impôt	6 343	7 382	5 753
Dont sociétés mises en équivalence soumises à l'impôt sur les sociétés	95	63	9
Résultat taxable avant impôt	6 248	7 319	5 744
Charge totale d'impôt	(2 094)	(2 372)	(1 814)
TAUX D'IMPOSITION EFFECTIF	33,5 %	32,4 %	31,6 %

Le rapprochement entre le taux d'imposition théorique, qui est le taux légal applicable aux sociétés françaises, y compris la contribution sociale de 3,3 %, et le taux d'imposition effectif constaté dans les états financiers consolidés, s'établit de la façon suivante :

<i>(en pourcentage du résultat avant impôt)</i>	2015	2014	2013
Taux d'imposition en France	34,4	34,4	34,4
Changements de taux d'impôt	(1,7)	-	(0,1)
Différences entre les taux d'imposition étrangers et français	(4,4)	(6,6)	(6,1)
Résultats et reports déficitaires, et autres variations d'impôts différés	1,4	(0,4)	(0,9)
Différences entre les résultats consolidés et imposables, et résultats imposables à un taux réduit, hors distributions de titres Hermès	1,2	3,9	2,4
Effets des distributions de titres Hermès	-	(1,6)	-
Impôts de distribution ^(a)	2,6	2,7	1,9
TAUX D'IMPOSITION EFFECTIF DU GROUPE	33,5	32,4	31,6

(a) Les impôts de distribution sont principalement relatifs à la taxation des dividendes intra-Groupe et à la taxe de 3 % sur les dividendes versés par les sociétés LVMH, Christian Dior et Financière Agache.

27.4. Sources d'impôts différés

Au compte de résultat^(a) :

<i>(en millions d'euros)</i>	2015	2014	2013
Évaluation des marques	147	(5)	24
Autres écarts de réévaluation	15	(3)	2
Gains et pertes sur les investissements et placements financiers	(2)	46	4
Gains et pertes au titre des couvertures de flux de trésorerie futurs en devises	(6)	45	6
Provisions pour risques et charges ^(b)	100	104	74
Marge intra-Groupe comprise dans les stocks	(8)	61	38
Autres retraitements de consolidation ^(b)	8	(3)	45
Reports déficitaires	2	(24)	8
TOTAL	256	221	201

(a) Produits/(Charges).

(b) Principalement provisions réglementées, amortissements dérogatoires et location-financement.

En variations des capitaux propres sur l'exercice^(a) :

<i>(en millions d'euros)</i>	2015	2014	2013
Réévaluation des terres à vignes à valeur de marché	(21)	5	(127)
Gains et pertes sur les investissements et placements financiers	17	180	(65)
Gains et pertes au titre des couvertures de flux de trésorerie futurs en devises	1	56	(18)
Gains et pertes au titre des engagements envers le personnel	(16)	52	(22)
TOTAL	(19)	293	(232)

(a) Gains/(Pertes).

Au bilan^(a) :

<i>(en millions d'euros)</i>	2015	2014	2013
Évaluation des marques	(4 355)	(4 404)	(4 316)
Réévaluation des terres à vignes à valeur de marché	(758)	(735)	(720)
Autres écarts de réévaluation	(352)	(365)	(373)
Gains et pertes sur les investissements et placements financiers	33	16	(207)
Gains et pertes au titre des couvertures de flux de trésorerie futurs en devises	31	34	(33)
Provisions pour risques et charges ^(b)	605	449	311
Marge intra-Groupe comprise dans les stocks	758	756	677
Autres retraitements de consolidation ^(b)	542	530	439
Reports déficitaires	30	28	57
TOTAL	(3 466)	(3 691)	(4 165)

(a) Actif/(Passif).

(b) Principalement provisions réglementées, amortissements dérogatoires et location financement.

27.5. Consolidations fiscales

Le régime français d'intégration fiscale permet aux sociétés françaises d'un même groupe d'intégration fiscale de compenser leurs résultats imposables pour la détermination de la charge d'impôt d'ensemble, dont seule la société mère intégrante reste redevable.

LVMH dispose d'un groupe d'intégration fiscale avec la plupart de ses filiales françaises détenues à plus de 95 %.

Christian Dior dispose d'un groupe d'intégration fiscale avec la plupart de ses filiales françaises détenues à plus de 95 %.

Financière Agache et ses filiales françaises détenues à plus de 95 % font partie du groupe d'intégration fiscale dont la tête de groupe est la société Groupe Arnault.

L'estimation comptable de la diminution de la charge d'impôt courant du Groupe du fait de ces intégrations fiscales s'élève à 139 millions d'euros en 2015 (258 millions d'euros en 2014, 84 millions d'euros en 2013). Ces montants sont (i) réalisés pour ce qui concerne le groupe d'intégration fiscale LVMH et (ii) par nécessité estimés pour ce qui concerne le groupe d'intégration fiscale Christian Dior, dont la date d'exercice fiscal ne coïncide pas avec l'exercice social de Financière Agache.

Les autres régimes de consolidation fiscale en vigueur, notamment aux États-Unis pour LVMH, ont engendré une diminution de la charge d'impôt courant de 77 millions d'euros en 2015 (33 millions d'euros en 2014 et 16 millions d'euros en 2013).

27.6. Reports déficitaires

Au 31 décembre 2015, au niveau du groupe d'intégration fiscale dont la tête de groupe est la société LVMH, les reports déficitaires et crédits d'impôt non encore utilisés et n'ayant pas donné lieu à comptabilisation d'impôts différés actifs représentent une économie potentielle d'impôt de 331 millions d'euros (282 millions d'euros en 2014, 249 millions d'euros en 2013).

Au titre de l'exercice clos au 30 juin 2015, au niveau du groupe d'intégration fiscale dont la tête de groupe est la société Christian Dior, il n'existe pas de report déficitaire non utilisé. Au 30 juin 2015, les reports déficitaires propres de la société Christian Dior s'élèvent à 108 millions d'euros (165 millions d'euros aux 30 juin 2014 et 30 juin 2013).

Au 31 décembre 2015, les reports déficitaires propres de la société Financière Agache s'élèvent à 60 millions d'euros (85 millions d'euros au 31 décembre 2014 et 152 millions d'euros au 31 décembre 2013).

NOTE 28 – RÉSULTAT PAR ACTION

	2015	2014	2013
Résultat net, part du Groupe <i>(en millions d'euros)</i>	1 315	621	1 038
Impact des instruments dilutifs sur les filiales <i>(en millions d'euros)</i>	(11)	(17)	(9)
RÉSULTAT NET, PART DU GROUPE DILUÉ <i>(en millions d'euros)</i>	1 304	604	1 029
Nombre moyen d'actions en circulation sur l'exercice	3 173 352	3 173 352	3 173 352
Nombre moyen d'actions Financière Agache auto-détenues sur l'exercice	(3 619)	(3 619)	(3 619)
Nombre moyen d'actions pris en compte pour le calcul avant dilution	3 169 733	3 169 733	3 169 733
RÉSULTAT NET, PART DU GROUPE PAR ACTION <i>(en euros)</i>	414,86	195,92	327,47
Nombre moyen d'actions en circulation pris en compte ci-dessus	3 169 733	3 169 733	3 169 733
Effet de dilution des plans d'options	-	-	-
NOMBRE MOYEN D' ACTIONS PRIS EN COMPTE POUR LE CALCUL APRÈS EFFETS DILUTIFS	3 169 733	3 169 733	3 169 733
RÉSULTAT NET, PART DU GROUPE PAR ACTION APRÈS DILUTION <i>(en euros)</i>	411,39	191,81	324,63

Aucun événement de nature à modifier significativement le nombre d'actions en circulation ou le nombre d'actions potentielles n'est intervenu entre le 31 décembre 2015 et la date d'arrêté des comptes.



NOTE 29 – ENGAGEMENTS DE RETRAITES, PARTICIPATION AUX FRAIS MÉDICAUX ET AUTRES ENGAGEMENTS VIS-À-VIS DU PERSONNEL

29.1. Charge de l'exercice

La charge enregistrée au cours des exercices présentés au titre des engagements de retraite, de participation aux frais médicaux et autres engagements vis-à-vis du personnel s'établit ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	2015	2014	2013
Coût des services rendus	100	77	80
Coût financier, net	15	13	15
Écarts actuariels	3	4	2
Modifications des régimes	(20)	-	(8)
CHARGE DE L'EXERCICE AU TITRE DES RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES	98	94	89

29.2. Engagement net comptabilisé

<i>(en millions d'euros)</i>	2015	2014	2013
Droits couverts par des actifs financiers	1 363	1 265	975
Droits non couverts par des actifs financiers	197	173	154
Valeur actualisée des droits	1 560	1 438	1 129
Valeur de marché des actifs financiers	(941)	(805)	(680)
ENGAGEMENT NET COMPTABILISÉ	619	633	449
Dont :			
Provisions à plus d'un an	647	653	461
Provisions à moins d'un an	4	3	6
Autres actifs	(32)	(23)	(18)
TOTAL	619	633	449

29.3. Analyse de la variation de l'engagement net comptabilisé

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur actualisée des droits	Valeur de marché des actifs financiers	Engagement net comptabilisé
Au 31 décembre 2014	1 438	(805)	633
Coût des services rendus	100	-	100
Coût financier, net	38	(23)	15
Prestations aux bénéficiaires	(76)	55	(21)
Augmentation des actifs financiers dédiés	-	(79)	(79)
Contributions des employés	9	(9)	-
Variations de périmètre et reclassifications	10	-	10
Modification des régimes	(13)	(7)	(20)
Écarts actuariels : effets d'expérience ^(a)	(11)	(12)	(23)
Écarts actuariels : changements d'hypothèses démographiques ^(a)	1	-	1
Écarts actuariels : changements d'hypothèses financières ^(a)	(17)	-	(17)
Effet des variations de taux de change	81	(61)	20
AU 31 DÉCEMBRE 2015	1 560	(941)	619

(a) (Gains)/Pertes.

Les écarts actuariels liés aux changements d'hypothèses financières résultent principalement de la baisse des taux d'actualisation.

Les écarts actuariels liés aux effets d'expérience dégagés durant les exercices 2011 à 2014 se sont élevés à :

<i>(en millions d'euros)</i>	2011	2012	2013	2014
Écarts liés aux effets d'expérience sur la valeur actualisée des droits	(9)	13	1	3
Écarts liés aux effets d'expérience sur la valeur de marché des actifs financiers	(34)	(31)	(35)	(28)
ÉCARTS ACTUARIELS LIÉS AUX EFFETS D'EXPÉRIENCE ^(a)	(43)	(18)	(34)	(25)

(a) (Gains)/Pertes.

Les hypothèses actuarielles retenues pour l'estimation des engagements au 31 décembre 2015 dans les principaux pays concernés sont les suivantes :

<i>(en pourcentage)</i>	2015					2014					2013				
	France	États-Unis	Royaume-Uni	Japon	Suisse	France	États-Unis	Royaume-Uni	Japon	Suisse	France	États-Unis	Royaume-Uni	Japon	Suisse
Taux d'actualisation ^(a)	2,00	4,01	3,74	1,00	0,75	2,00	3,96	3,68	1,00	1,70	3,50	5,00	4,40	1,25	2,30
Taux d'augmentation future des salaires	2,75	4,90	3,92	2,00	1,90	3,00	5,00	4,00	2,00	2,25	3,00	4,50	4,10	2,00	2,25

(a) Les taux d'actualisation ont été déterminés par référence aux taux de rendement des obligations privées notées AA à la date de clôture dans les pays concernés. Des obligations de maturités comparables à celles des engagements ont été retenues.

L'hypothèse d'augmentation du coût des frais médicaux aux États-Unis est de 7,0 % pour 2017, puis décroît progressivement pour atteindre 4,5 % à l'horizon 2037.

Une augmentation de 0,5 % du taux d'actualisation entraînerait une réduction de 94 millions d'euros de la valeur actualisée des droits au 31 décembre 2015 ; une réduction de 0,5 % du taux d'actualisation entraînerait une augmentation de 97 millions d'euros.



29.4. Analyse des droits

L'analyse de la valeur actualisée des droits par type de régime est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	2015	2014	2013
Retraites complémentaires	1 218	1 114	857
Indemnités de départ en retraite et assimilées	265	251	205
Frais médicaux des retraités	50	49	44
Médailles du travail	23	21	20
Autres	4	3	3
VALEUR ACTUALISÉE DES DROITS	1 560	1 438	1 129

La répartition géographique de la valeur actualisée des droits est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	2015	2014	2013
France	493	508	374
Europe (hors France)	588	510	444
États-Unis	315	274	184
Japon	108	91	84
Asie (hors Japon)	50	50	40
Autres pays	6	5	3
VALEUR ACTUALISÉE DES DROITS	1 560	1 438	1 129

Les principaux régimes constitutifs de l'engagement au 31 décembre 2015 sont les suivants :

- en France : il s'agit de l'engagement vis-à-vis des membres des organes de direction du Groupe, qui bénéficient, après une certaine ancienneté dans leurs fonctions, d'un régime de retraite complémentaire dont le montant est fonction de la moyenne des trois rémunérations annuelles les plus élevées ; il s'agit en outre des indemnités de fin de carrière et médailles du travail, dont le versement est prévu par la loi et les conventions collectives, respectivement lors du départ en retraite ou après une certaine ancienneté ;
- en Europe (hors France), les engagements concernent les régimes de retraite à prestations définies mis en place au Royaume-Uni par certaines sociétés du Groupe, la participation des sociétés suisses au régime légal de retraite (« Loi pour la Prévoyance Professionnelle »), ainsi que le TFR (Trattamento di Fine Rapporto) en Italie, dont le versement est prévu par la loi au moment du départ de l'entreprise, quel qu'en soit le motif ;
- aux États-Unis, l'engagement provient des régimes de retraite à prestations définies ou de remboursement des frais médicaux aux retraités, mis en place par certaines sociétés du Groupe.

29.5. Analyse des actifs financiers dédiés

Les valeurs de marché des actifs financiers dans lesquels les fonds versés sont investis se répartissent ainsi, par type de support :

<i>(en pourcentage de la valeur de marché des actifs financiers dédiés)</i>	2015	2014	2013
Actions	26	30	35
Obligations :			
- émetteurs privés	38	35	29
- émetteurs publics	10	13	15
Trésorerie, fonds d'investissement, immobilier et autres	26	22	21
TOTAL	100	100	100

Ces actifs ne comportent pas de titres de créance émis par une société du Groupe, d'actions LVMH ou d'actions Christian Dior pour un montant important.

Le Groupe prévoit d'augmenter en 2016 les actifs financiers dédiés par des versements de 80 millions d'euros environ.

NOTE 30 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

30.1. Engagements d'achat

<i>(en millions d'euros)</i>	2015	2014	2013
Raisins, vins et eaux-de-vie	2 043	1 706	994
Autres engagements d'achats de matières premières	94	69	110
Immobilisations industrielles ou commerciales	808	458	379
Titres de participation et investissements financiers	176	178	194

Dans l'activité Vins et Spiritueux, une partie des approvisionnements futurs en raisins, vins clairs et eaux-de-vie résulte d'engagements d'achats auprès de producteurs locaux diversifiés. Ces engagements sont évalués, selon la nature des approvisionnements, sur la base des termes contractuels, ou sur la base des prix connus à la date de la clôture et de rendements de production estimés.

Au 31 décembre 2015, l'échéancier des engagements d'achat est le suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	À moins d'un an	D'un à cinq ans	Au-delà de cinq ans	Total
Raisins, vins et eaux-de-vie	746	1 219	78	2 043
Autres engagements d'achats de matières premières	69	21	4	94
Immobilisations industrielles ou commerciales	706	98	4	808
Titres de participation et investissements financiers	66	75	35	176



30.2. Contrats de location

Dans le cadre de son activité, le Groupe souscrit des contrats de location d'espace ou des contrats de concession aéroportuaire ; le Groupe finance également une partie de son équipement par des locations simples de longue durée.

Au 31 décembre 2015, les engagements futurs minima fixes non résiliables résultant de ces contrats de location simple ou de concession s'analysent de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	2015	2014	2013
À moins d'un an	2 103	1 855	1 629
D'un à cinq ans	5 141	4 288	3 834
Au-delà de cinq ans	3 330	2 164	1 982
ENGAGEMENTS DONNÉS AU TITRE DE LOCATIONS SIMPLES ET CONCESSIONS	10 574	8 307	7 445
À moins d'un an	18	13	10
D'un à cinq ans	14	16	14
Au-delà de cinq ans	2	-	-
ENGAGEMENTS REÇUS AU TITRE DE SOUS-LOCATIONS	34	29	24

En outre, le Groupe peut souscrire des contrats de location simple ou de concession comportant un montant garanti variable. Ainsi, en juin 2012, DFS a obtenu de l'aéroport de Hong Kong trois concessions supplémentaires d'une durée de cinq ans ;

l'accord de concession prévoit le versement d'une redevance variable dont le montant est établi notamment par référence au nombre de passagers qui transitent par l'aéroport. En 2015, cette redevance s'est élevée à environ 440 millions d'euros.

30.3 Cautions, avals et autres garanties

Au 31 décembre 2015, ces engagements s'analysent de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	2015	2014	2013
Avals et cautions	455	366	412
Autres garanties	591	540	878
GARANTIES DONNÉES	1 046	906	1 290
GARANTIES REÇUES	28	27	14

Les échéances de ces engagements se répartissent ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	À moins d'un an	D'un à cinq ans	Au-delà de cinq ans	Total
Avals et cautions	218	228	9	455
Autres garanties	55	521	15	591
GARANTIES DONNÉES	273	749	24	1 046
GARANTIES REÇUES	11	6	11	28

Depuis l'exercice 2011, dans le cadre de la gestion globale des financements et de la trésorerie du Groupe, deux sociétés du groupe familial Arnault ont conféré à la société Financière Agache le droit d'acquérir un total de 6 300 000 actions LVMH et 2 500 000 actions Christian Dior, à un prix unitaire qui correspondra, en cas d'exercice de ce droit, au cours de bourse des actions concernées lors de leur acquisition par Financière Agache.

30.4. Autres engagements

À la connaissance du Groupe, il n'existe pas d'engagements hors bilan significatifs autres que ceux décrits ci-dessus.

NOTE 31 – FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

Dans le cadre de la gestion de ses activités courantes, le Groupe est partie à diverses procédures concernant le droit des marques, la protection des droits de propriété intellectuelle, la protection des réseaux de distribution sélective, les contrats de licence, les relations avec ses salariés, le contrôle des déclarations fiscales et toutes autres matières inhérentes à ses activités. Le Groupe estime que les provisions constituées au bilan, au titre de ces risques, litiges ou situations contentieuses connus ou en cours à la date de clôture, sont d'un montant suffisant pour que la situation financière consolidée ne soit pas affectée de manière significative en cas d'issue défavorable.

En 2006, Louis Vuitton Malletier, Christian Dior Couture ainsi que les sociétés françaises de Parfums et Cosmétiques, ont assigné eBay devant le Tribunal de commerce de Paris. Louis Vuitton Malletier demandait réparation du préjudice causé par la participation de eBay à la commercialisation de produits de contrefaçon et son refus de mettre en place les procédures appropriées en vue de prévenir la vente de tels produits sur son site. Les marques de Parfums et Cosmétiques poursuivaient eBay pour atteinte à leurs réseaux de distribution sélective. Par jugement du 30 juin 2008, le Tribunal de commerce de Paris a fait droit aux demandes formulées par LVMH, condamnant eBay à verser 19,3 millions d'euros à Louis Vuitton Malletier, 16,4 millions d'euros à Christian Dior Couture et 3,2 millions d'euros aux sociétés de Parfums et Cosmétiques du Groupe. Le Tribunal a également enjoint à eBay de cesser la diffusion d'annonces portant sur des parfums et cosmétiques de marques Dior, Guerlain, Givenchy et Kenzo. eBay a interjeté appel du jugement. Par ordonnance du 11 juillet 2008, le Président de la Cour d'appel de Paris a rejeté la demande formée par eBay d'arrêt de l'exécution provisoire ordonnée par le Tribunal de commerce. En septembre 2010, la Cour d'appel de Paris a confirmé la condamnation d'eBay prononcée en 2008, considérant que l'activité de cette société relève du courtage et non du seul hébergement. Se déclarant incompétente pour apprécier le préjudice causé par certains sites étrangers exploités par eBay, la Cour a réduit le montant des dommages et intérêts, à 2,2 millions d'euros pour Louis Vuitton Malletier, 2,7 millions d'euros pour Christian Dior Couture et 0,7 million d'euros pour les sociétés de Parfums et Cosmétiques du Groupe, le montant initial ayant été déterminé par référence à l'activité mondiale de eBay. À la suite du pourvoi en cassation formé par eBay, la Cour de cassation a confirmé le 3 mai 2012 l'analyse effectuée par la Cour d'appel de Paris, selon laquelle l'activité de eBay relève du courtage et non du seul hébergement, mais a annulé son arrêt en ce qu'il a reconnu sa compétence à l'égard de la société eBay Inc. et renvoyé les parties devant la Cour d'appel de Paris. Le 17 juillet 2014, eBay et LVMH ont annoncé leur coopération afin de protéger les droits de propriété intellectuelle et combattre la vente de contrefaçons en ligne. Grâce aux mesures de coopération mises en œuvre, les deux entreprises ont mis un terme aux procédures judiciaires en cours.

Le 2 septembre 2014, les sociétés LVMH, Christian Dior, Financière Jean Goujon et Hermès ont conclu, sous l'égide du Président du Tribunal de commerce de Paris, un protocole

transactionnel visant à mettre un terme définitif aux procédures contentieuses auxquelles avait donné lieu la prise de participation de LVMH dans le capital d'Hermès et à rétablir entre elles un climat de relations positives. Conformément aux termes de ce protocole, (i) en décembre 2014, LVMH a distribué à ses actionnaires la totalité des actions Hermès détenues par le groupe LVMH, et la société Christian Dior, qui détenait à cette date 40,9% du capital de LVMH par l'intermédiaire de la société Financière Jean Goujon, a distribué les actions Hermès reçues de LVMH à ses propres actionnaires et (ii) LVMH et Hermès se sont désistées de toutes instances et actions engagées l'une à l'encontre de l'autre. Voir Note 8 concernant les effets de cette transaction sur les états financiers consolidés au 31 décembre 2014.

Le projet architectural portant sur la restructuration et la reconstruction des anciens magasins 2 (îlot Seine) et 4 (îlot Rivoli) de La Samaritaine a été autorisé par deux permis de construire distincts délivrés par le Maire de Paris le 17 décembre 2012, qui ont tous deux fait l'objet de recours en annulation devant le Tribunal administratif de Paris. Le 11 avril 2014, le Tribunal administratif de Paris a rejeté le recours en annulation dirigé contre le permis de construire autorisant la restructuration de l'ancien magasin 2, bâtiment inscrit au titre des Monuments Historiques (îlot Seine). Ce premier permis est ainsi devenu définitif. Le 13 mai 2014, le Tribunal administratif de Paris a annulé le second arrêté de permis de construire autorisant la démolition partielle de l'ancien magasin 4 et la reconstruction d'un bâtiment contemporain conçu par l'agence d'architecture SANAA (îlot Rivoli). La société Grands Magasins de La Samaritaine et la Ville de Paris ont fait appel de ce jugement. Le 5 janvier 2015, la Cour administrative d'appel de Paris a rejeté leurs requêtes. La Samaritaine et la Ville de Paris ont formé un pourvoi en cassation devant le Conseil d'État qui, par un arrêt du 19 juin 2015, a annulé la décision de la Cour administrative d'appel, validant ainsi définitivement le second permis de construire.

Au premier semestre 2011, la société Christian Dior Couture a procédé au licenciement de Monsieur John Galliano et mis fin au contrat de consultant qui la liait à Cheyenne Freedom SARL, société détenue par Monsieur Galliano. La société John Galliano, filiale de Christian Dior Couture, a également résilié le contrat de travail de Monsieur Galliano. Ce dernier a engagé des procédures judiciaires à l'encontre de ces deux sociétés du Groupe. Les demandes de Cheyenne Freedom contre la société Christian Dior Couture ont été définitivement rejetées par la Cour d'appel de Paris le 7 mai 2015. Par ailleurs le Conseil de Prud'hommes de Paris ayant rejeté, le 4 novembre 2014, l'intégralité des demandes de Monsieur Galliano, ce dernier a interjeté appel. La procédure d'appel est en cours.

Il n'existe pas de procédure administrative, judiciaire ou d'arbitrage dont la Société a connaissance, qui soit en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe.

NOTE 32 – PARTIES LIÉES

32.1. Relations du groupe Financière Agache avec le groupe Arnault

Le groupe Financière Agache est consolidé dans les comptes de Groupe Arnault SE.

La société Groupe Arnault fournit au groupe Financière Agache des prestations d'assistance dans les domaines du développement, de l'ingénierie, du droit des affaires et de l'immobilier ; en outre,

Groupe Arnault donne en location au groupe Financière Agache des locaux à usage de bureaux.

Groupe Arnault prend en location auprès du groupe Financière Agache des locaux à usage de bureaux et le groupe Financière Agache lui fournit également diverses prestations administratives.

Les transactions entre le groupe Financière Agache et le groupe Arnault peuvent être résumées comme suit, en valeur :

<i>(en millions d'euros)</i>	2015	2014	2013
• Facturations de services de groupe Arnault au groupe Financière Agache ^(a)	(11)	(11)	(10)
Montant dû au 31 décembre ^(b)	(2)	(2)	(2)
• Facturations d'intérêts financiers du groupe Arnault au groupe Financière Agache ^(a)	(11)	(8)	(8)
Solde des comptes courants au passif du groupe Financière Agache ^(b)	(467)	(288)	(259)
• Charge d'intégration fiscale ^(a)	(21)	(40)	(9)
Solde des comptes d'intégration fiscale ^(b)	3	(31)	5
• Facturations du groupe Financière Agache au groupe Arnault ^(a)	1	1	2
Montant à recevoir au 31 décembre ^(b)	-	-	-
• Facturations d'intérêts financiers du groupe Financière Agache au groupe Arnault ^(a)	20	30	20
Solde des comptes courants à l'actif du groupe Financière Agache ^(b)	477	708	923
• Achats de titres cotés au groupe Arnault ^(b)	151	-	-
• Acquisition de biens immobiliers auprès du groupe Arnault ^(b)	11	-	-

(a) Produit/(Charge).
 (b) Actif/(Passif).

32.2. Relations du groupe Financière Agache avec Diageo

Moët Hennessy SNC et Moët Hennessy International SAS (ci-après « Moët Hennessy ») détiennent les participations Vins et Spiritueux du groupe LVMH, à l'exception de Château d'Yquem, de Château Cheval Blanc, du Domaine Clos des Lambrays et de certains vignobles champenois. Le groupe Diageo détient une participation de 34 % dans Moët Hennessy. Lors de la prise de participation, en 1994, a été établie une convention entre Diageo et LVMH ayant pour objet la répartition des frais communs de holding entre Moët Hennessy et les autres holdings du groupe LVMH.

En application de cette convention, Moët Hennessy a supporté 17 % des frais communs en 2015 (17 % en 2014 et 19 % en 2013) et a refacturé à ce titre à LVMH SE les frais excédentaires encourus. Après refacturation, le montant des frais communs supporté par Moët Hennessy s'élève à 16 millions d'euros en 2015 (14 millions d'euros en 2014, 15 millions d'euros en 2013).

32.3. Relations avec la Fondation Louis Vuitton

La Fondation Louis Vuitton a ouvert en octobre 2014 un musée d'art moderne et contemporain à Paris. Le Groupe finance la Fondation dans le cadre de ses actions de mécénat. Les contributions nettes correspondantes figurent en « Immobilisations corporelles » et sont amorties depuis l'ouverture du musée, soit depuis octobre 2014, sur la durée résiduelle de la convention d'occupation du domaine public octroyée par la Ville de Paris.

Par ailleurs, la Fondation Louis Vuitton a recours à des financements externes garantis par la société LVMH. Ces garanties figurent en engagement hors-bilan (voir Note 30.3).

32.4. Organes de direction

La rémunération globale des membres du Conseil d'administration, au titre de leurs fonctions dans le Groupe, s'analyse de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	2015	2014	2013
Rémunérations brutes, charges patronales et avantages en nature	7	7	7
Avantages post-emploi	3	2	2
Autres avantages à long terme	-	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-	-
Coût des plans d'options et assimilés	3	3	3
TOTAL	13	12	12

L'engagement comptabilisé au 31 décembre 2015 au titre des avantages post-emploi, net des actifs financiers dédiés, est de 10 millions d'euros (15 millions d'euros au 31 décembre 2014 et 8 millions d'euros au 31 décembre 2013).

NOTE 33 – ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Aucun événement significatif n'est intervenu entre le 31 décembre 2015 et la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration, le 6 avril 2016.

**Liste des sociétés consolidées**

Sociétés	Siège social	Pourcentage d'intérêt
Financière Agache SA	Paris, France	Société mère
Christian Dior SE et ses filiales	Paris, France	72 %
LVMH SE et ses filiales	Paris, France	31 %
Semyrhamis SA	Paris, France	100 %
Coromandel SAS	Paris, France	100 %
Montaigne Services SNC	Paris, France	100 %
Agache Développement SA	Paris, France	100 %
Transept SAS	Paris, France	100 %
Markas Holding BV	Naarden, Pays-Bas	100 %
Westley International SA et ses filiales	Luxembourg	100 %
Le Peigné SA ^(a) et ses filiales	Bruxelles, Belgique	40 %

(a) Société mise en équivalence.

7. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Financière Agache, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les marques, enseignes et écarts d'acquisition font l'objet de tests de perte de valeur réalisés selon la méthode décrite dans la Note 1.14 de l'annexe. Dans ce cadre, nous avons apprécié le bien-fondé de la méthodologie mise en œuvre basée sur un ensemble d'estimations et examiné les données et les hypothèses utilisées par le Groupe pour réaliser ces évaluations.
- Nous avons vérifié que la Note 1.12 de l'annexe donne une information appropriée sur le traitement comptable des engagements d'achats de titres de minoritaires qui ne fait pas l'objet de dispositions spécifiques dans le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le Rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris-La Défense, le 28 avril 2016

Les Commissaires aux comptes

MAZARS
Denis Grison

ERNST & YOUNG et Autres
Jeanne Boillet



Comptes annuels

1.	Bilan	100
2.	Compte de résultat	102
3.	Résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices	104
4.	Annexe aux comptes annuels	105
5.	Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	114



1. Bilan

Actif

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31/12/2015			31/12/2014
		Brut	Amortis. et provisions	Net	Net
Autres immobilisations incorporelles		-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	2.1/2.2				
Terrains		885	-	885	889
Constructions		669	470	199	226
Autres immobilisations corporelles		-	-	-	-
Immobilisations corporelles	2.1/2.2	1 554	470	1 084	1 115
Participations	2.5	4 666 122	88 667	4 577 455	4 365 307
Créances rattachées à des participations	2.5	-	-	-	-
Titres immobilisés		8	-	8	8
Prêts	2.5	6	-	6	9
Autres immobilisations financières	2.5	448	-	448	448
Immobilisations financières	2.1/2.2/2.8	4 666 584	88 667	4 577 917	4 365 772
ACTIF IMMOBILISÉ	2.1/2.2	4 668 138	89 137	4 579 001	4 366 887
Créances clients	2.5/2.5	64	26	38	17
Créances financières	2.5/2.5	679 034	105 834	573 200	813 745
Autres créances	2.5/2.5/2.7	7 130	45	7 085	529
Valeurs mobilières de placement	2.5/2.7	40 717	1 655	39 062	390 499
Disponibilités		18 805	-	18 805	221 426
ACTIF CIRCULANT	2.8	745 750	107 560	638 190	1 426 216
Charges constatées d'avance	2.5	602	-	602	1 041
Primes de remboursement des emprunts		-	-	-	1
TOTAL DE L'ACTIF		5 414 490	196 697	5 217 793	5 794 145

Passif

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	31/12/2015	31/12/2014
Capital	2.4	50 774	50 774
Primes d'émission, de fusion et d'apport		441 946	441 946
Réserve légale		5 077	5 077
Réserves réglementées		55 695	55 695
Autres réserves		540 432	540 432
Report à nouveau		3 221 906	2 725 822
Résultat de l'exercice		248 934	496 084
Provisions réglementées		-	-
Acompte sur dividendes répartis		(550 577)	-
CAPITAUX PROPRES	2.4	4 014 187	4 315 830
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2.5	58 284	48 800
Emprunts obligataires		276 624	512 718
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		164 189	67 745
Emprunts et dettes financières divers		701 813	827 237
Dettes financières	2.6	1 142 626	1 407 700
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		173	324
Dettes fiscales et sociales		42	40
Dettes d'exploitation	2.6	215	364
Autres dettes	2.6	2 481	21 448
DETTES	2.6/2.8	1 145 322	1 429 512
Produits constatés d'avance	2.6	-	3
TOTAL DU PASSIF		5 217 793	5 794 145



2. Compte de résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2015	31/12/2014
Autres services	-	-
Montant net du chiffre d'affaires	-	-
Reprises sur provisions et amortissements	-	-
Transferts de charges	-	2
Autres produits	184	186
Produits d'exploitation	184	188
Autres achats et charges externes	661	717
Impôts, taxes et versements assimilés	16	28
Salaires et traitements	-	8
Charges sociales	16	21
Dotations aux amortissements	22	24
Dotations aux provisions sur actif circulant	-	-
Autres charges	84	90
Charges d'exploitation	799	888
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(615)	(700)



<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	31/12/2015	31/12/2014
Produits de participations		278 890	527 472
Produits d'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		-	-
Autres intérêts et produits assimilés		36 639	68 113
Reprises sur provisions et transferts de charges	2.5	26 034	97
Gains nets de change		-	24 739
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		24	232
Produits financiers		341 587	620 653
Dotations aux amortissements et aux provisions	2.5	49 520	50 764
Intérêts et charges assimilées		23 467	51 445
Pertes nettes de change		10 611	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		-	-
Charges financières		83 598	102 209
RÉSULTAT FINANCIER	2.9	257 989	518 444
RÉSULTAT COURANT		257 374	517 744
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital		70	350
Reprises sur provisions et transferts de charges	2.5	522	511
Produits exceptionnels		592	861
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		-	-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		8	46
Dotations aux provisions		-	-
Charges exceptionnelles		8	46
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	2.10	584	815
Impôts sur les bénéfices	2.11	9 024	22 475
RÉSULTAT NET		248 934	496 084



3. Résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2012	2013	2014	2015
1. Capital					
Capital social	50 774	50 774	50 774	50 774	50 774
Nombre d'actions ordinaires existantes	3 173 352	3 173 352	3 173 352	3 173 352	3 173 352
Nombre maximal d'actions futures à créer par exercice d'options de souscription	-	-	-	-	-
2. Opérations et résultat de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	-	-	-	-	-
Résultat avant impôts et charges calculées (amortissements et provisions)	508 596	417 598	324 291	568 739	280 944
Impôts sur les bénéfices	2 418	6 279	3 328	22 475	9 024
Résultat après impôts et charges calculées (amortissements et provisions)	469 618	406 282	312 675	496 084	248 934
Résultat distribué ^(a)	396 669	364 935	90 441	-	550 577
3. Résultat par action <i>(en euros)</i>					
Résultat avant impôts et charges calculées (amortissements et provisions)	160,27	131,60	102,19	179,22	88,53
Résultat après impôts et charges calculées (amortissements et provisions)	147,99	128,03	98,53	156,33	78,45
Dividende brut distribué à chaque action ^(b)	125,00	115,00	28,50	-	173,50
4. Personnel					
Effectif moyen <i>(en nombre)</i>	1	1	1	-	-
Montant de la masse salariale	43	39	43	9	-
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	32	39	30	21	16

(a) Montant de la distribution résultant de la résolution de l'Assemblée générale, avant effet des actions Financière Agache auto-détenues à la date de distribution. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, montant proposé à l'Assemblée générale du 25 mai 2016.

(b) Avant effets de la réglementation fiscale applicable aux bénéficiaires.

4. Annexe aux comptes annuels

Événements marquants

Financière Agache a maintenu ses participations directes et indirectes dans sa filiale LVMH et a augmenté celles dans Christian Dior.

Le montant total des dividendes reçus par Financière Agache de ses filiales et participations s'élève à 278,9 millions d'euros en 2015 contre 527,5 millions d'euros en 2014. Cette diminution de

248,6 millions d'euros s'explique principalement par les distributions en nature d'actions Hermès International réalisées par les sociétés LVMH et Christian Dior en 2014.

Le résultat financier s'établit ainsi à 258,0 millions d'euros au 31 décembre 2015, contre 518,4 millions d'euros en 2014.

Le résultat net s'établit à 248,9 millions d'euros, contre 496,1 millions d'euros.

1. PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément au Règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 de l'Autorité des Normes Comptables.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base : continuité d'exploitation, permanence des méthodes comptables, indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les éléments inscrits en comptabilité ont été évalués selon la méthode du coût historique à l'exception des immobilisations ayant fait l'objet d'une réévaluation légale.

1.1. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire et en fonction des durées d'utilisation estimées suivantes :

- constructions 20 à 50 ans ;
- installations générales, agencements et aménagements 4 à 10 ans ;
- matériel de transport 4 ans ;
- mobilier de bureau et matériel de bureau 3 à 10 ans.

1.2. Immobilisations financières

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés sont évalués au plus bas de leur coût d'entrée ou de leur valeur d'usage. Lorsque la valeur d'usage est inférieure au coût d'entrée, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

Dans les cas de participations directes et indirectes dans les sociétés cotées, la valeur d'usage est appréciée à partir d'une position globale de contrôle majoritaire, de la valorisation boursière et de la quote-part des capitaux propres consolidés retraités de ces sociétés.

La valeur d'usage des autres participations non cotées est généralement estimée en fonction de la quote-part des capitaux propres retraités des sociétés concernées.

Les résultats de cession partielle de titres de participation sont enregistrés en résultat financier et sont calculés selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les prêts, dépôts et autres créances immobilisées sont évalués à leur valeur nominale. Ces éléments sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour les ramener à leur valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice.

1.3. Créances et dettes

Les créances et dettes sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque les perspectives d'encaissement s'avèrent inférieures à la valeur comptable.

1.4. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque leur valeur d'acquisition est supérieure à leur valeur de marché établie comme suit :

- titres cotés : cours moyen du dernier mois ;
- autres titres : valeur probable de négociation ou valeur liquidative.

Les résultats des cessions des valeurs mobilières de placement sont calculés selon la méthode du « Premier entré – premier sorti ».

1.5. Provisions pour risques et charges

La Société constitue une provision pour les risques et charges certains ou probables à la clôture de chaque exercice dans le respect du principe de prudence.

1.6. Opérations en devises

En cours de période, les transactions en devises sont enregistrées pour leur contre-valeur en euro à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités et valeurs mobilières de placement en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur aux cours de fin d'exercice.



Les résultats des opérations qui concourent à une position globale de change par devise (réalisés ou résultant de la réévaluation des positions à la clôture de la période) sont enregistrés en résultat et présentés pour leur montant net.

La différence résultant de la conversion au cours de clôture des dettes et des créances en devises qui ne concourent pas à une position globale de change est inscrite dans le poste « écart de conversion ». Les pertes de change latentes ne faisant pas l'objet de couverture sont provisionnées.

1.7. Résultat financier

Du fait de son type d'activité, la Société applique les principes suivants :

- les résultats de cession partielle de titres de participation sont enregistrés en résultat financier, et sont calculés selon la méthode du coût moyen pondéré ;
- les plus et moins-values nettes sur valeurs mobilières de placement comprennent les charges et produits liés aux cessions.

1.8. Résultat sur contrats d'option et contrats à terme

a) sur opérations de couverture

Les gains et pertes sont constatés en résultat, de manière symétrique à la comptabilisation des produits et charges de l'élément couvert.

b) sur les autres opérations

Si la valeur de marché de l'instrument est génératrice d'une perte latente pour la Société par rapport à la valeur initiale de l'instrument, une provision pour risque est comptabilisée. Les gains latents ne sont pas pris en compte.

1.9. Capitaux propres

Conformément à la recommandation de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes, les acomptes sur dividendes sont inscrits en déduction des capitaux propres.

2. COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

2.1. Immobilisations

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeurs brutes au 01/01/2015	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes au 31/12/2015
		Acquisitions, créations, virements	Cessions, virements	
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Terrains	889	-	4	885
Constructions et agencements	684	-	15	669
Installations générales, agencements et aménagements	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-
Mobilier et matériel de bureau	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	1 573	-	19	1 554
Participations	4 453 928	212 201	7	4 666 122
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Titres immobilisés	8	-	-	8
Prêts	9	-	3	6
Autres immobilisations financières	448	-	-	448
Immobilisations financières	4 454 393	212 201	10	4 666 584
TOTAL	4 455 966	212 201	29	4 668 138

L'augmentation de la participation de 212 millions d'euros résulte de l'acquisition d'actions Christian Dior, d'actions LC Investissements et de l'augmentation de capital d'une filiale.

2.2. Amortissements et dépréciations sur actifs immobilisés

<i>(en milliers d'euros)</i>	Situation et mouvements de l'exercice			Amortissements et provisions au 31/12/2015
	Amortissements et provisions au 01/01/2015	Augmentations, dotations	Diminutions, reprises	
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Constructions et agencements	458	22	10	470
Installations générales, agencements et aménagements	-	-	-	-
Mobilier et matériel de bureau	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	458	22	10	470
Participations	88 621	52	6	88 667
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Titres immobilisés et prêts	-	-	-	-
Immobilisations financières	88 621	52	6	88 667
TOTAL	89 079	74	16	89 137

Les dotations et reprises de provisions sur immobilisations financières reflètent le niveau de situation nette des filiales concernées.



2.3. État des échéances des prêts et créances

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	454	3	451
Créances clients et comptes rattachés	64	64	-
Créances financières	679 034	679 034	-
Autres créances	7 130	7 130	-
Charges constatées d'avance	602	602	-
TOTAL	687 284	686 833	451

Créances financières

Les créances financières incluent les avances de trésorerie faites aux sociétés du Groupe dans le cadre de conventions bilatérales.

Les intérêts courus relatifs aux créances financières s'élèvent à 1,6 millions d'euros.

Autres créances

Les autres créances incluent principalement des créances diverses, des produits à recevoir sur swaps liés à des emprunts et à des ventes à terme ainsi qu'une créance sur impôts dans le cadre de l'intégration fiscale.

Charges et produits constatés d'avance

Au 31 décembre 2015, les charges constatées d'avance concernent principalement des intérêts précomptés sur billets de trésorerie et des commissions d'engagement bancaires.

2.4. Capitaux propres

A. Composition du capital social

Le capital social est composé de 3 173 352 actions d'un nominal de 16 euros, dont 3 169 183 actions bénéficient d'un droit de vote double.

B. Variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)

Capitaux propres au 31/12/2014 (avant affectation du résultat)	4 315 830
Résultat	248 934
Dividendes distribués	-
Acomptes sur dividendes	(550 577)
Variation des réserves réglementées	-
Variation du report à nouveau	-
Capitaux propres au 31/12/2015 (avant affectation du résultat)	4 014 187

2.5. Dépréciations et provisions

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montant 01/01/2015	Dotations	Reprises	Montant 31/12/2015
Dépréciations				
Participations	88 621	52	6	88 667
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Créances clients	26	-	-	26
Créances financières et autres créances	92 707	13 172	-	105 879
Autres valeurs mobilières de placement	1 391	264	-	1 655
Sous-total	182 745	13 488	6	196 227
Provisions pour risques et charges				
Litiges et risques divers	48 800	36 031	26 547	58 284
Sous-total	48 800	36 031	26 547	58 284
TOTAL	231 545	49 519	26 553	254 511
Amortissement de la prime sur emprunt	-	1	3	-
Dont :				
Financier	-	49 520	26 034	-
Exceptionnel	-	-	522	-

Les dotations sur « Créances financières et autres créances » (13,2 millions d'euros) et sur « Litiges et risques divers » (36,0 millions d'euros) reflètent essentiellement le niveau de situation nette des filiales concernées. Les reprises de provisions sur « Litiges et risques divers » (26,5 millions d'euros) représentent des provisions devenues sans objet.

2.6. État des échéances des dettes

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montant brut	À un an au plus	D'un à cinq ans	À plus de cinq ans
Emprunts obligataires	276 624	1 624	275 000	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	164 189	164 189	-	-
Emprunts et dettes financières diverses	701 813	701 813	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	173	173	-	-
Dettes fiscales et sociales	42	42	-	-
Autres dettes	2 481	2 481	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	1 145 322	870 322	275 000	-

L'emprunt obligataire d'un montant nominal de 275 millions d'euros a pour échéance le 25 octobre 2017.

L'emprunt obligataire d'un montant nominal de 225 millions d'euros, émis en 2010, a été remboursé au cours du premier semestre 2015.

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit sont composés d'emprunts à court terme pour 164,2 millions d'euros.

Les emprunts et dettes financières diverses comprennent principalement des encours de titres de créances négociables à hauteur de 700,9 millions d'euros.

La société Financière Agache, conformément aux usages en matière de crédit, a souscrit à des engagements de détention de pourcentage d'intérêts et de droits de vote de certaines de ses filiales et au respect d'un ratio « actifs sur dette financière nette ». Le niveau actuel de ce ratio assure à la Société une flexibilité financière substantielle au regard de cet engagement.

**2.7. Produits à recevoir et charges à payer rattachés aux postes de créances et de dettes**

<i>(en milliers d'euros)</i>	Charges à payer Produits perçus d'avance	Produits à recevoir Charges constatées d'avance
Actif circulant		
Valeurs mobilières de placement	-	-
Autres créances	-	2 807
Charges constatées d'avance	-	602
Dettes		
Dettes financières	1 649	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	166	-
Dettes fiscales et sociales	42	-
Autres dettes	1 537	-
Produits constatés d'avance	-	-

2.8. Éléments concernant les entreprises liées

<i>(en milliers d'euros)</i>	Éléments concernant les entreprises	
	liées ^(a)	ayant un lien de participation ^(b)
Actif immobilisé		
Participations	4 666 122	-
Créances rattachées à des participations	-	-
Actif circulant		
Créances clients et comptes rattachés	-	-
Créances financières	679 034	-
Autres créances	4 278	-
Valeurs mobilières de placement	25 433	-
Charges constatées d'avance	-	-
Dettes		
Dettes financières	888	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	-	-
Produits constatés d'avance	-	-

(a) Entreprises susceptibles d'être incluses par intégration globale dans un même ensemble consolidé (exemple : société mère, filiales, sociétés sœurs consolidées).

(b) Autres entreprises dont le pourcentage de contrôle est compris entre 10 et 50 %.

Au compte de résultat

Les charges et produits concernant les entreprises liées ou avec lesquelles la Société a un lien de participation, se décomposent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Produits	Charges
Produits de participations	278 890	-
Intérêts et autres	31 057	57

2.9. Charges et produits financiers

Le résultat financier s'élève à 258 millions d'euros. Il comprend principalement :

- des produits de dividendes de 283,6 millions d'euros ;
- des produits financiers nets pour 6,1 millions d'euros ;
- une différence positive de change globale de 5,3 millions d'euros ;
- une dotation nette aux provisions de 36,8 millions d'euros.

2.10. Charges et produits exceptionnels

Produits exceptionnels <i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2015	31/12/2014
Produits divers sur opérations de gestion	-	-
Produits sur opérations en capital	70	350
Reprises sur provisions et transferts de charges	522	511
PRODUITS EXCEPTIONNELS	592	861
Charges exceptionnelles <i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2015	31/12/2014
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	-
Charges sur opérations en capital	8	46
Dotations aux provisions	-	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES	8	46
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	584	815

2.11. Impôts sur les bénéfices

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2015			31/12/2014		
	Avant impôts	Impôts	Après impôts	Avant impôts	Impôts	Après impôts
Résultat courant	257 374	-	257 374	517 744	-	517 744
Résultat exceptionnel	584	(9 024)	(8 440)	815	(22 475)	(21 660)
TOTAL	257 958	(9 024)	248 934	518 559	(22 475)	496 084

2.12. Situation fiscale

La société Financière Agache est, depuis 2004, membre du groupe d'intégration fiscale dont Groupe Arnault est société mère intégrante.

Financière Agache calcule et comptabilise sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément, et verse le montant de cet impôt à la société tête d'intégration.



3. AUTRES INFORMATIONS

3.1. Engagements financiers

Engagements sur instruments financiers à terme

Couverture de taux d'intérêts

La société Financière Agache utilise, pour son propre compte, différents instruments de couverture de taux d'intérêt qui répondent à sa politique de gestion. Celle-ci a pour objectif de se prémunir de l'effet de possibles variations de taux d'intérêt sur l'endettement existant, tout en veillant à ne pas prendre de positions spéculatives.

La nature des instruments en vie au 31 décembre 2015 et le montant des sous-jacents (hors ceux à court terme) s'analysent de la façon suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montant du sous-jacent / Échéance		Valeur de marché
	2016	2017	31/12/2015
SWAPS	75 000	275 000	4 379

Couverture de change

Dans le cadre de sa politique de financement et de couverture de change, la société Financière Agache utilise des ventes à terme devise contre euro. Au 31 décembre 2015, le montant de ces instruments financiers s'élevait à 264 millions de dollars.

Engagements donnés

Financière Agache s'est portée garante d'un financement accordé à une de ses filiales pour un montant total de 455 millions d'euros.

Engagement reçu

Depuis l'exercice 2011, dans le cadre de la gestion globale des financements et de la trésorerie du Groupe, deux sociétés du groupe familial Arnault ont conféré à la société Financière Agache le droit d'acquérir un total de 6 300 000 actions LVMH et 2 500 000 actions Christian Dior à un prix unitaire qui correspondra, en cas d'exercice de ce droit, au cours de bourse des actions concernées lors de leur acquisition par Financière Agache.

3.2. Rémunération des organes d'administration et de direction

Une rémunération brute de 82,3 milliers d'euros a été versée aux organes d'administration et de direction en 2016 au titre de l'exercice 2015.

3.3. Identité de la société consolidant les comptes de Financière Agache

Siège social

Groupe Arnault : 41, avenue Montaigne – 75008 PARIS.

3.4. Informations complémentaires sur les titres de participation et les valeurs mobilières

Liste des filiales et participations

<i>(en milliers d'euros)</i>	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue	Bénéfice/ perte au 31/12/2015
A. Titres dont la valeur brute excède 1 % du capital			
1. Filiales (50 % au moins du capital détenu par la Société)			
Agache Développement	(740)	100,00 %	(775)
Coromandel	47 597	100,00 %	(700)
Montaigne Services	21	99,90 %	6
Semyrhamis	6 146 800	100,00 %	414 798
Markas Holding	1 530	100,00 %	(14)
Westley International	(57 058)	100,00 %	(35 004)
2. Participations (capital détenu par la Société entre 10 % et 50 %)			
LC Investissements	145 040	49,00 %	(28)
Le Peigné	551 373	40,36 %	180 656
3. Autres			
Christian Dior ^{(a) (b)}	3 034 229	8,78 %	3 414 393
LVMH ^(a)	14 014 433	1,58 %	6 019 768
B. Autres (titres dont la valeur brute n'excède pas 1 % du capital)			
Filiales françaises	(243)		291

(a) Hors titres retenus en valeurs mobilières de placement.

(b) Compte tenu du décalage de date de clôture avec Christian Dior, les données comptables fournies sont celles de l'exercice de 12 mois clos le 30 juin 2015.

Information sur les titres immobilisés de l'activité de portefeuille « TIAP »

Non significatif.

Information sur les valeurs mobilières de placement

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur nette 31/12/2015
Actions	28 433
Sicav, FCP et FCPR	-
Certificats de dépôt, Billets de trésorerie, Bons du trésor	-
Hedge Funds et fonds de Private Equity	630
Dépôts à terme	10 000
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	39 062



5. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Financière Agache, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La Note 1.2 de la section « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les règles et les méthodes comptables relatives aux immobilisations financières. Dans le cadre de notre appréciation des règles et des principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées dans cette Note et des informations fournies dans les Notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le Rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris-La Défense, le 28 avril 2016

Les Commissaires aux comptes

MAZARS

Denis Grison

ERNST & YOUNG et Autres

Jeanne Boillet

Honoraires perçus en 2015 par les Commissaires aux comptes

	Ernst & Young et Autres				Mazars			
	2015		2014		2015		2014	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<i>(en milliers d'euros, hors taxes)</i>								
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :								
• Financière Agache	99	1	99	1	99	2	99	2
• Filiales consolidées	15 239	73	13 433	71	4 165	90	4 089	90
Autres diligences et prestations directement liées à la mission des Commissaires aux comptes :								
• Financière Agache	8	-	-	-	4	-	-	-
• Filiales consolidées	1 202	6	1 243	6	371	8	251	6
Sous-total	16 548	80	14 775	78	4 639	100	4 439	98
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales consolidées								
• Juridique, fiscal, social ^(a)	3 956	19	3 738	20	-	-	38	1
• Autres	252	1	378	2	-	-	34	1
Sous-total	4 208	20	4 116	22	-	-	72	2
TOTAL	20 756	100	18 891	100	4 639	100	4 511	100

(a) Principalement, prestations d'assistance fiscale hors de France, permettant aux filiales et aux expatriés du Groupe de répondre à leurs obligations déclaratives locales.



Déclaration du Responsable du Rapport financier annuel

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le Rapport de gestion figurant en page 3 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Paris, le 29 avril 2016

Florian OLLIVIER
Président-directeur général







FINANCIERE AGACHE

11, rue François 1^{er} – Paris 8^e